



### Das Melkkarussell

In Luxemburg gibt es Milchviehbetriebe mit 1 200 Kühen. Das *Land* hat sich über die landwirtschaftliche Vision eines Großbetriebs erkundigt

### Fête des voisins 2.0

L'application Hoplr décolle dans plusieurs communes. Cohésion sociale et économie circulaire en sont les carburants

### « Mir sinn einfach Namasté »

Enfant de chœur, jeune socialiste, avocat d'affaires, marchand immobilier : Un portrait du député Roy Reding

### Der Sinneswandel des Ministers Kox

Verfolgte die Mietrechtsreform vor zwei Jahren noch das Ziel, Mieter besser zu schützen, soll sie nun Eigentümern hohe Renditen sichern

### Face aux banquiers des prétoires

Le barreau se divise sur l'opportunité du financement du contentieux par des tiers. Cette pratique entre finance et droit en provenance du monde anglo-saxon fait notamment craindre l'ouverture d'une nouvelle voie pour le blanchiment

### Grand Opening

Das neue Gefängnis Uerschterhaff wurde feierlich von den Verantwortlichen eingeweiht. Anwesend waren u.a. der Großherzog, die Minister und der Direktor der Gefängnisverwaltung Serge Legil

Photo : Gilles Kayser





# Das Melkkarussell

Stéphanie Majerus

**In Luxemburg gibt es Milchviehbetriebe mit 1 200 Kühen. Das *Land* hat sich über die landwirtschaftliche Vision eines Großbetriebs erkundigt**

In einem Jungviehstall liegen und fressen im vorderen Bereich ein paar Wochen alte schwarz-weiß und braun-weiß gescheckte Kälber in mit Einstreu bedeckten Boxen. Auf dem Futtertisch befindet sich reichhaltige Nahrung: eine Mischung aus Stroh, Mais, Weizen, Raps und Pflanzenöl, das die Mischung bindet. In einem Seitenbereich stehen kleinere Boxen mit ein paar Tagen und Stunden alten Kälbchen. Etwa zehn werden täglich auf diesem Betrieb geboren. Er ist einer der größten des Landes, täglich werden hier 1 200 Milchkühe gemolken, mit der Jungzucht und den Angusrindern für die Fleischproduktion komme man auf 3 000 Rinder; der Hof hat 30 Mitarbeiter und bewirtschaftet im Umland über 1 500 Hektar.

Warum findet der Landwirt sein Modell überzeugend? „Auf diesem Betrieb findet eine reibungslose Arbeitsteilung statt, jeder Mitarbeiter kümmert sich um das, was er kann. In Betrieben ohne Angestellte sind die Bauern Buchhalter, Schlosser, Kuhhalter, Tierarzt, Mechaniker und Psychologe für Lehrlinge – in einer Person.“ Dann scherzt der freundliche, eher schwächliche Landwirt, der anonym bleiben will: „Sie als Journalistin sind ja nicht auch noch neben ihrem Beruf Bäckerin und Taxifahrerin.“ Größere Betriebe könnten effizienter arbeiten: Die Gülle fließe hier direkt in die Biogasanlage, man produziere grünen Strom, heize damit das ganze Dorf sowie die 150 Einwohner eines Heimes. Durch die Biogasanlage gefilterte Gülle sei zudem nahrhafter für die Pflanzen. „Ist dir schon aufgefallen, dass es hier nicht so

*„In Betrieben ohne Angestellte sind die Bauern Buchhalter, Schlosser, Kuhhalter, Tierarzt, Mechaniker und Psychologe für Lehrlinge – in einer Person“*

Agrarunternehmer

stinkt, wie in alten Ställen?“, fragt der Landwirt. Das läge an dem planbefestigten Boden, der durch einen Schieber von den Exkrementen befreit wird. Da hierbei Gärungsprozesse vermindert werden, würden die Ammoniak-Emissionen nicht so hoch ausfallen. Durch die Digitalisierung habe das Agrar-Unternehmen zudem den Düngerbedarf optimiert, die datengestützte Melkanlage überwache die Gesundheit der Tiere und ein Futterberater berechne ideale Futtermischungen. Ein Betrieb könne 1 000 Hektar effizienter bewirtschaften, als zehn unterschiedliche Höfe 100 Hektar, so seine Argumentation.

Der Betrieb liegt in einem beschaulichen Dorf. Ihn übernahm das Ehepaar in den 1990-er-Jahren und hielt anfangs nicht mehr als 35 Milchkühe. Auf einem Hügel steht der nach der Abschaffung der Milchquoten im Jahr 2015 gebaute Stall, in dem das Melkkarussell 18 Stunden am Tag läuft, alle acht Stunden wird die gleiche Kuh gemolken, sonst sei das Karussell nicht rentabel. Etwa 10 Minuten dreht die Kuh im Kreis. Der Landwirt nimmt uns in eine Stube über dem Melkkarussell mit, durch deren Fenster man die Vorgänge im Stall beobachten kann. Wir ziehen die Schuhe aus, der Boden des Aufenthaltsraums ist sauber gewischt, kein Strohhalm liegt hier rum, schicke Vintage-Holzmöbel verleihen dem Zimmer Charme. Am Fenster sehen wir die Kühe im Karussell drehen, heute scheren ausnahmsweise zwei Mitarbeiter die Schwänze der Kühe, ein Handgriff der einmal jährlich durchgeführt wird, hinten im Stall schneiden eigens ausgebildete Mitarbeiter

die Fußklauen einer Kuh zurecht. Die meisten Angestellten des Hofes stammen aus Luxemburg, Belgien oder Frankreich, wie eine ehemalige Discounter-Angestellte, für die das Unternehmen ein Exoskelett gekauft hat, damit ihr die Hebebewegungen beim Melken leichter fallen. Der Unternehmer zeigt auf die Durchlüftungsspalten und Ventilatoren. „Hier ist es im Sommer angenehm kühl, hier geht es den Kühen gut, Du willst ja auch nicht im Sommer in der prallen Sonne mit dem Computer auf der Wiese sitzen“, rechtfertigt er die ausschließliche Stallhaltung. Außerdem setze man das neueste Beleuchtungskonzept um. Abends werden die Kühe mit blauem LED-Licht beruhigt, tagsüber schaltet man auf eine Kombi aus Weiss- und Blaulicht, dieses unterdrücke die Melatoninbildung, sodass die Futteraufnahme und Milchproduktion nicht gehemmt werde, wie Tierärzte in Agrarzeitschriften informieren.

Wissenschaft, Technik, politische Entscheidungen, Verstädterung und Kapitaltransfers führen im Laufe des 20. Jahrhunderts in der Landwirtschaft wie in kaum einem anderen Bereich zu einem grundlegenden Wandel. In Westeuropa ist die Anzahl an Höfen über das letzte Jahrhundert um das zehnfache geschrumpft. Technische Innovationen und der Einsatz von synthetischen Düngemitteln ließen den Pro-Kopf-Ertrag pro Hektar in die Höhe schnellen und die Landwirt/innen zu einer Randgruppe schrumpfen – in Luxemburg existieren noch um die 1 700 Betriebe, ein Drittel davon findet keinen Nachfolger. Das Höfesterben war Mitte des 20. Jahrhun-



Wissenschaft, Technik, politische Entscheidungen, Verstädterung und Kapitaltransfers führen im Laufe des 20. Jahrhunderts in der Landwirtschaft wie in kaum einem anderen Bereich zu einem grundlegenden Wandel





Etwa 10 Minuten  
dreht die Kuh  
im Kreis



Bis zu zehn  
Kälber täglich  
werden auf  
Großbetrieben  
geboren

derts zwecks Tertiärisierung und Vervielfältigung des Erwerbssektors gewollt. Die Gemeinsame Agrarpolitik (GAP) trat 1962 in Kraft, und forderte den „technischen Fortschritt sowie die „Rationalisierung und den bestmöglichen Einsatz der Produktionsfaktoren, insbesondere der Arbeitskräfte“. Die Rationalisierungsprozesse färbten sich aber ebenfalls auf die Milchkuhe ab: Von 1980 bis 2020 verdoppelte sich der Milchertrag einer Kuh auf 8 200kg im Jahr. Von den insgesamt knapp 200 000 Rindern, die derzeit in Luxemburg leben, ist ein Viertel Milchkuhe. Laut Convis-Daten werden Milchkuhe in Luxemburg im Durchschnitt etwa fünf Jahre alt, als Grund für die Schlachtung oder den Weiterverkauf geben Bauern Eutergesundheit, Unfruchtbarkeit und Gliedmaßenkrankungen an. Erfreut über den frühen Abgang seien sie aus ökonomischen, ökologischen und ethischen Gründen jedoch nicht und wünschen sich mehr Beratung. Auf einem durchschnittlichen Milchviehbetrieb leben in Luxemburg um die 80 Milchkuhe.

Obwohl die 1 200 Milchkuhe des Betriebs keinen Weidegang haben, betrachtet sich das Unternehmen sich nicht als rein industriellen Betrieb, denn sein fünfzehn Monate altes, besantes Jungvieh halte er auf der Weide – „es sind immer Flächen vorhanden, die zu nass sind zum Mähen oder sich in der Hanglage befinden“. Zudem grase ganzjährig eine Angus-Mutterkuhherde auf einer Fläche von 30 Hektar, die nicht gedüngt werde. Warum geht er zwei Haltungsformen gleichzeitig nach? „Es bieten sich immer Flächen für die intensive oder die extensive Haltung an, zumal wenn es eine Prämie für die extensive Haltung gibt, aber das, was ich intensiv gestalten kann, muss ich in der heutigen Welt intensiv machen“, löst er für sich den Widerspruch. Wer nicht investiere, falle zurück, beschreibt der Unternehmer seine wirtschaftliche Philosophie. Mit der neuen Viehbestandsbremse könne sein Betrieb nun nicht weiter expandieren, das mache ihn nervös. Die Kinder studierten agrarwissenschaftliche Studiengänge – wird der Betrieb für die drei weiterhin rentabel sein? Und die Familie frage sich, weshalb im Landwirtschaftsbereich die Unternehmerfreiheit nicht mehr gewährleistet sei; niemand beschränke beispielsweise die Anzahl an Autos, die ein Händler verkaufen darf. Außerdem sei die Landwirtschaft bereits flächengebunden, indem nicht mehr als zwei ausgewachsene Kühe auf einen Hektar berechnet werden, – das reiche als Begrenzung.

Das neue Agrargesetz sieht unter anderem vor, künftig Genehmigungen für Betriebe zu verweigern, die mehr als fünf Arbeitskräfte benötigen (was der

Haltung von etwas mehr als 200 ausgewachsenen Rindern entspricht). Mit der Maßnahme will das Landwirtschaftsministerium einer EU-Vorgabe zur Emissions-Reduzierung nachkommen, die im Dezember 2016 verabschiedet wurde. Den besuchten Großbetrieb betrifft diese Deckelung und weil es wenig ähnliche Betriebe in Luxemburg gibt, sind sie politisch isoliert. Die Mobilisierung gegen die Begrenzung fällt mau aus, die Verbände stören sich eher an der Form, gehen aber kaum gegen eine Deckelung an sich vor.

Am 20. November fand in der Ackerbauschule in Gilsdorf eine Veranstaltung der Landjugend a Jongbauern unter dem *Motto Landwirtschaft, Energie an Umwelt – Chancen a Géigesätz* statt, während der man sich vor allem über das Hin- und Her in der Gesetzgebung verärgert zeigte: Unter LSAP-Minister Schneider seien vor einem Jahr für die Ammoniak-Problematik noch Beihilfen für Landwirt/innen mit niedrigem Rinderbestand vorgesehen worden, jetzt liege der Fokus auf einer Viehbestandsdeckelung. Der Tenor verriet allerdings auch, dass man sich mit der Begrenzung irgendwie arrangieren könne, wenn die Beihilfen stimmen. Die Forderung des Klimabürgerrates, zwei Drittel des Viehbestandes abzuschaffen, um dem Methan-Ausstoß entgegenzuwirken, entsetze jedoch. Marthe Bourg, die Vizepräsidentin der Landjugend, steht am Pult: „66 Prozent Vei-reduzierung, fuerdert de Rot, do froe mer eis, wou d'Landwirtschaft soll histeieren“. In der ersten Reihe sitzt neben Fernand Etgen (DP) sowie Kardinal Hollerich Claude Haagen (LSAP) und hört sich die Kritik an seiner Politik an. Jean-Claude Hollerich hielt an dem Abend eine Grußrede: „Do ass Kompetenz, do ass Sachverstand an Engagement“, lobte er die Landjugend. Insbesondere gefalle ihm die Kreuzsymbolik, die im Zentrum der letzten Protestaktion stand. Sie zeige, „dass déi Familien, déi do an de Betriber schaffen, wichteg sinn“, verteidigte er seinerseits pastorale Vorstellungen eines ländlich und ehemals stark katholisch geprägten Luxemburgs.

Obwohl der Großbetrieb sich von der Arbeitsrealität der Kollegen absetzt, stößt er unter diesen auf Bewunderung: „Do ass et propper“, hört man. Er sei gut organisiert, zahle seine Rechnungen, diskutiere gerne mit Kollegen, nehme sich Zeit. Als die Frau des Landwirts zu uns in den Aufenthaltsraum kommt, erwähnt sie ihrerseits, die Ablehnung der Gesellschaft nehme allerdings zu: „Fährt man mit dem Traktor auf der Straße, ziehen die Autofahrer krumme Mienen. Die Medien stellen Bauern dar, als sei uns Tierwohl egal, dabei achten wir sehr genau auf die Gesundheit unserer Tiere“. Und weiter: „Säugetiere werden nun von den Medien auf eine übertriebene Weise vermenschlicht, man muss sich nahezu für seinen Beruf entschuldigen“. Dabei habe sie ihr Leben lang viel gearbeitet. Draußen ist es bereits dunkel, der Landwirt zeigt auf seine Stallkleidung und meint: „So laufen wir oft um 22 Uhr noch rum. Wir haben lange Tage, aber wir mögen unseren Beruf.“ Vor einigen Jahren habe man Möhren und Kohl-Felder angebaut, die Marktmacht der Zwischenhändler sei jedoch zu groß, da bleibe in der Milchproduktion vergleichsweise mehr Umsatz hängen. „Unser Betrieb muss sich lohnen, wir haben Verträge abgeschlossen“, sagt der Landwirt mit resoluter Stimme. Derzeit ist der Milchpreis knapp über 0,20 Cents/Kilo im Vergleich zum Vorjahr gestiegen und liegt bei 0,60 Cents, das decke die Kosten der Dünge- und Energiemittel, die sich verdoppelt, teilweise vervierfacht haben.

Gegen Ende des Besuches gesellt sich ein diplomierter Tierarzt zu uns an den Tisch. Das Fell der Kühe ist sauber, aber wie wissen wir, ob es ihnen gut geht? An der Körperhaltung und an der Milchleistung könne man das erkennen, meint er. „Zwar sind insgesamt viele Kühe im Stall, aber dadurch, dass sie getrennt nach Alter in unterschiedliche Einheiten aufgeteilt sind, entfallen die Rankkämpfe und der damit ver-

bundene Stress“. Und auch wenn der Stall groß scheinen möge, so definiere er ihn nicht als Einrichtung einer Massentierhaltung, er sei in Kanada und den USA gewesen: Feed-Lots seien eine andere Nummer, beschreibt er seinen Referenzrahmen. Während des Besuchs hörte man keine Kuh muhen, vielleicht haben sich Kühe nicht viel zu sagen, wenn die Herdenstruktur wegbricht. ●

Développons ensemble  
votre entreprise et  
votre patrimoine privé.



**BIL Business Owner**

A vos côtés, de la création à la  
transmission de votre entreprise.

[www.bil.com/businessowner](http://www.bil.com/businessowner)



Banque Internationale à Luxembourg SA, 69 route d'Esch, L-2953 Luxembourg, RCS Luxembourg B-6307  
(+352) 4590-5000 [www.bil.com](http://www.bil.com)

„Das, was ich intensiv  
kann gestalten, muss ich  
in der heutigen Welt  
intensiv machen“

der Landwirt



LEITARTIKEL

# Grand Opening

Sarah Pepin

„Il sera plus aisé de construire un nouveau bâtiment que de démolir les préjugés qui l'entourent“, sagte Robert Krieps (LSAP) in den 1980-er-Jahren über die Gefängnispolitik. Vierzig Jahre später steht in Sassenheim mit dem Centre pénitentiaire d'Uerschterhaff eine neue Haftanstalt. Die feierliche Laune, die die Eröffnung begleitete, hätte nicht stärker im Kontrast stehen können zur Stimmung, die beim Protest des Künstlerkollektivs Richtung22 und des Vereins Eran, eraus an elo? herrschte. Sie hatten sich am Mittwochnachmittag am Rande des grauen Riesenbaus versammelt, um ihrem Unmut gegenüber dieser neuen Struktur Luft zu machen, goldenes Konfetti und Luftballons inklusive. Dabei wurde sich auch mal in der Wortwahl vergriffen, der zweite Vortrag hörte sich zum Teil so an, als hätten Angeklagte in Luxemburg kein Anrecht auf einen fairen Prozess.

Das häufig überbelegte und renovierungsbedürftige Gefängnis Schrassig, das über 600 Plätze verfügt, soll durch Uerschterhaff entlastet werden. Dabei sind die 400 Plätze in Sassenheim ausschließlich für männliche Untersuchungshäftlinge vorgesehen – bei einer Gesamt-Häftlingszahl von 635 in Schrassig scheint eine solche Aufstockung tatsächlich hoch. Der maroden Infrastruktur von Schrassig, gegen die die Gefangenen dort (unter anderem) zuletzt 2018 protestierten, soll jedoch dadurch der Garaus gemacht, die dortigen Haftbedingungen durch einen Umbau, der bis 2037 (!) dauern soll, verbessert werden.

Nächste Woche werden die ersten U-Häftlinge aus Schrassig nach Sassenheim überführt, insgesamt wird die Umzugsaktion der 250 Untersuchungshäftlinge bis Mitte März 2023 dauern. Der Bau hat statt der 156 Millionen zu Beginn geplanten nun schlussendlich 171 Millionen Euro gekostet, was der Entwicklung des Bebauungspreises geschuldet ist.

In Anwesenheit vieler Staatsbeamten, des Großherzogs, der Justizministerin Sam Tanson, des Vizepremiers François Bausch und des Polizeiministers Henri Kox (alle Grüne), wurden diese Fakten vorgetragen und Reden gehalten. Der Direktor der Gefängnisverwaltung Serge Legil kam am Ende seines Vortrags den Tränen nahe, als er sich bei seinen Mitarbeitern für die harte Arbeit bedankte. Die Justizministerin versuchte in ihrem Vortrag auf die Vorwürfe der Protest-Organisationen zu antworten; eine Gesellschaft ohne Gefängnis sei nicht möglich, insofern solle die Haftanstalt so human wie möglich gestaltet werden, und der Freiheitsentzug immer als letzte Option gelten. Das Gefängnis sei keinesfalls gebaut worden, um die Zellen zu füllen, so Tanson, sondern um einen würdevolleren Umgang mit den Häftlingen zu ermöglichen.

Der feierliche Unterton der Veranstaltung zog sich durch den gesamten Nachmittag, und er war schwer auszuhalten, fühlte das Ganze sich doch mitunter wie ein *Thé dansant* an. In Anbetracht dessen, dass der Strafvollzug in Luxemburg seit jeher stiefmütterlich behandelt wird und niemand sich so richtig um die Gefängnisse und den Freiheitsentzug schert, war die Veranstaltung umso bizarrer. Ihren absurden Zenit erreichte die Eröffnung in dem von der Gefängnisverwaltung produzierten Branding-Video, in dessen Genuss das Publikum der prall gefüllten Gefangenen-Sporthalle gegen Ende kam. Darin spaziert der Gefängnisdirektor des Uerschterhaff Jeff Schmitt mit einem fiktiven Journalisten durch den Knast, das Ganze ästhetisch mit Electronica unterlegt, Drohnen und schwungvolle Kameraeinstellungen zeigen die moderne Struktur von innen und aus der Vogelperspektive, die beiden sprechen nach Drehbuch miteinander. Will man damit für den Luxemburger Filmpreis ins Rennen gehen?

PERSONALIEN

## Monica Semedo,

Europa-Abgeordnete, sieht sich erneut mit Sanktionen im EU-Parlament konfrontiert. Anfang 2021 waren bereits Mobbingvorwürfe gegen sie erhoben worden, die einen Austritt aus ihrer damaligen Partei DP zur Folge hatten. Nun könnte sie Informationen des *Luxemburger Wort* nach mehrere Wochen suspendiert werden und kein Tagesgeld ausbezahlt bekommen, das Urteil der Parlamentspräsidentin soll im Dezember oder Januar fallen. Acht Mitarbeiter/innen haben während Monica Semedos Amtszeit ihr Büro verlassen. Diese ehemaligen Assistent/innen werfen ihr unrealistische Ansprüche, Unkenntnis der Arbeit bis hin zur Sabotage ihres Privatlebens vor. In einer kürzlichen Stellungnahme schrieb die EU-Parlamentarierin, in erster Linie würde sie in Anbetracht dessen, dass noch kein Urteil gesprochen wurde, nur dem Europaparlament zur Verfügung stehen, um Position zu beziehen – gleichzeitig weist sie alle Vorwürfe von sich und wirft der Presse Verleumdung vor. Monica Semedo, die als Kind von kapverdischen Eltern in Grevenmacher aufwuchs und in ihrer Kindheit Sängerin und später *RTL*-Moderatorin war, war vom Premier Xavier Bettel (DP) persönlich gebeten worden, in die Politik zu gehen. Als unerfahrene junge Politikerin sicherte sie der DP einen zweiten Sitz im Europaparlament; seit dem Partei-Austritt ist sie Mitglied der liberalen Renew Europe-Fraktion. (Foto: Sven Becker) Erschwerend hinzu kommt, dass Monica Semedo vor Kurzem die Verantwortung für den Bereich *Quality Traineeship* übertragen wurde, wo die Volksvertretung auf hochwertige Praktika setzen will. Eine Interview-Anfrage des *Land* wies Semedos Pressesprecher mit dem Hinweis auf eine bereits erfolgte Stellungnahme zurück. »p

## Paulo Aguiar,

ausgebildeter Erzieher und Schöffe, tritt bei den Gemeindewahlen als Spitzenkandidat der Grünen in Differdingen an. Bürgermeisterin Christiane Rassel-Brausch wird sich den Wählern aus persönlichen Gründen nicht mehr stellen, genau wie ihr Vorgänger Roberto Traversini, der im Herbst 2019 wegen der Gaardenhaischen-Affäre zurücktreten musste und gegen den noch immer ermittelt wird. Ko-Spitzenkandidatin von Aguiar wird nicht die Viertgewählte von 2017, Laura Pregno (38), sondern Sektionspräsidentin Manon Schutz (55), die zum ersten Mal antritt. Pregno ist aber genauso Kandidatin wie Paulo De Sousa, der sie noch bis März 2023 wegen ihres zweiten Elternurlaubs im Schöffenrat vertritt, und Georges Liesch, der kurz nach Traversini sein Schöffenamt ebenfalls niedergelegt hatte. Nicht mehr dabei ist Gemeinderat und Grünen-Urgestein Frenz Schwachtgen, der trotz seines guten Wahlergebnats 2017 auf ein Schöffinnenmandat



verzichtete. Vor fünf Jahren hatten die Grünen mit und wegen Traversini einen Erdrutschsieg in der drittgrößten Stadt Luxemburgs gefeiert: Gegenüber 2011 konnten sie ihr Resultat mit rund 36 Prozent der Wählerstimmen mehr als verdoppeln. Obwohl der 45-jährige Aguiar ein ähnliches Profil wie Traversini hat – als Sohn portugiesischer Einwanderer kam er mit 16 Jahren nach Luxemburg, seinen politischen Aufstieg verdankt er vor allem seinem Engagement in Jugendhäusern – könnte es nach den politischen Skandalen und zahlreichen Wechseln für die Grünen schwierig werden, dieses Resultat zu wiederholen. ll

P O L I T I K

## Not amused

In seinem vor einer Woche veröffentlichten Avis zum Haushaltsgesetz legt der Rechnungshof der Abgeordnetenversammlung nahe, die Vertreter/innen der wichtigsten Klimaschutzorganisationen künftig an der Tripartite zu beteiligen, um zu gewährleisten, dass die sozio-ökologische Dimension zur Erreichung der Klimaziele am Verhandlungstisch ausreichend berücksichtigt werde. „Au sein de cette quadripartite, chaque mesure serait scrutée à la lumière des objectifs et des orientations durables définis en commun et promouvant la soutenabilité économique, sociale et écologique du Luxembourg“, schreibt der Rechnungshof, der dieser Empfehlung gar ein eigenes Unterkapitel in seinem Gutachten widmet. Die Präsidentin des Mouvement écologique, Blanche Weber, begrüßte am Mittwoch gegenüber *Radio 100,7* die Diskussion, die der Rechnungshof losgetreten habe. Wer die Umweltorganisationen vertreten dürfe und in welchen Tripartite-Gremien, darüber müsse erst noch beraten werden. Neben dem Mouvement écologique dürften auch Natur & Émwelt und Greenpeace Anspruch auf

Repräsentativität in Klimafragen erheben. Damit die Teilnahme von Klimaschutzorganisationen an der Tripartite möglich wäre, müsste jedoch erst das Gesetz geändert werden, das bislang lediglich Gewerkschaften und Arbeitgeberverbände als legitime Verhandlungspartner der Regierung vorsieht. Der sozialistische Wirtschaftsminister Franz Fayot lehnte die Erweiterung der Tripartite zur Quadripartite am Samstag gegenüber dem *Tageblatt* bereits ab und verwies auf „andere Foren“, in denen sich die Regierung die Meinung der Umweltverbände einholen könne. Auch die Gewerkschaften sind über diesen „kontraproduktiven“ Vorstoß des Rechnungshofs „not amused“, wie OGBL-Präsidentin Nora Back auf *Land*-Nachfrage erklärt. Umweltverbände hätten keine Repräsentativität, ihre Vertreter/innen seien nicht demokratisch gewählt. Nach der Logik müsse man auch Sozialverbände und Menschenrechtsorganisationen in die Tripartite aufnehmen, meint Back. Was die Gewerkschaften aber am meisten stören dürfte, ist die konsumkritische Haltung mancher Umweltorganisationen, die auch beinhaltet, dass sie das System der automatischen Lohnindexierung in Frage stellen. ll

M O N A R C H I E



## Jean sans Maria Teresa

« We can see in current conflict situation that rape has been turned into a real and systematic weapon of war », a regretté Jean Asselborn (photo : MAE, avec la prix Nobel Nadia Murad) lundi à Londres, lors de la conférence « Preventing sexual violence in

conflict » (PSVI). Le ministre des Affaires étrangères participait à l'événement-phare de cette lutte chère à la Grande-Duchesse Maria Teresa. La conférence PSVI, créée en 2014, avait inspiré l'épouse du chef de l'État pour son grand forum thématique organisé en 2019, lequel avait préfiguré la naissance de son association Stand Speak Rise Up! (qui, en vertu d'un arrêté grand-ducal signé la semaine dernière, est reconnue d'utilité publique). Jean Asselborn lui a rendu hommage dans son discours à Londres : « I'd like to address my deep appreciation to the Grand-Duchess of Luxembourg Maria Teresa. Through her foundation SSRU!, she has been raising money to finance projects supporting survivors in many places around the world. » La Grande-Duchesse était annoncée à l'événement au côté du ministre. Sa participation a été annulée la veille. Une notification est restée quelques heures dimanche en ligne sur les réseaux sociaux avant de disparaître : « S.A.R. la Grande-Duchesse a malheureusement dû annuler sa participation (...) pour des raisons familiales imprévues ». Selon les informations du *Land*, Maria Teresa a quitté l'avion qui devait la conduire dimanche matin de Paris à Londres. L'intéressée est victime de la phobie des transports aériens. Interrogé par le *Land* sur cette annulation, sur l'étonnante communication de la Cour et sur le non-recours au train, le maréchal Paul Dühr répond (en somme) « qu'un événement de dernière minute l'a obligée à renoncer » à participer à « ce rendez-vous important pour la cause qu'elle défend et donc pour elle ». Jean Asselborn indique lui que la Cour l'avait informé dès dimanche matin, durant son tour à vélo, et qu'il avait évidemment excusé la Grande-Duchesse, « invitée (par l'organisation de PSVI, ndlr) en tant que présidente de son association ». Dans son courriel, Paul Dühr explique en outre qu'en « règle générale », la Cour supprime les annonces peu de temps après leur parution « vu les réactions » qu'elles suscitent. Enfin, la plus grande vigilance budgétaire aurait été appliquée à « cette mission officielle ». pso

M E D I E N

## Warnung

Auf der Homepage des öffentlich-rechtlichen Radiosenders *100,7* wurde ein Artikel über Gewalt in der Geburtshilfe erstmals mit einer sogenannten Trigger Warning versehen. Auf *Land*-Nachfrage erklärte der Chefredakteur Jean-Claude Franck, man habe beschlossen Leser/innen auf der Webseite bei empfindlichem Inhalt vorzuwarnen. Die Praxis, Inhalte mit einer solchen Warnung zu versehen, beschränkte sich bisher vor allem auf soziale Medien. Sie wird eingesetzt, um Leser/innen darüber aufzuklären, dass sie mit einem potenziell verstörenden Inhalt konfrontiert werden und den damit einhergehenden Stress zu reduzieren. Sie können Menschen auch ganz davon abzuhalten, sich damit zu beschäftigen, fühlen sie sich dazu nicht in der Lage. Die wenigen Studien, die es zu Trigger Warnings gibt, deuten darauf hin dass der stressreduzierende Effekt unerheblich ist. In manchen Fällen seien sie für Trauma-Überlebende eher kontraproduktiv und würden ihr Leiden tendenziell verstärken, indem sie Vermeidungsstrategien bedingen. »p

# Blog



# La fête des voisins 2.0

France Clarinval

L'application Hoplr décolle dans plusieurs communes. Cohésion sociale et économie circulaire en sont les carburants



François cherche des tréteaux et des planches. « Je fais du tri chez moi et je souhaite me faire des plans de travail, le temps de cette tâche », détaille-t-il. Agathe lui offre une table de jardin « dont les pieds se séparent » et Leopoldo l'informe que « la ville loue des tables et des bancs de brasserie gratuitement ». Thomas propose de faire du babysitting, de promener les chiens et de faire les courses. Six personnes saluent cette initiative par une icône de clap de mains et Nadine commente : « Je recommande Thomas comme babysitter ». Ionna a une lampe à donner, mais personne n'a répondu à son message. Pas plus que pour l'aspirateur de Cyril ou le manteau de Denise. En revanche les bottes de Mithila ont trouvé preneur, tout comme le « griffoir pour chats » de Paul et Sophie fera le bonheur du chat qu'Hannah vient d'adopter. Tous ces habitants de Bonnevoie-Sud communiquent entre eux à travers l'application Hoplr nouvellement proposée par la Ville de Luxembourg à ses résidents.

À Useldange, Laurent avait une baignoire pour bébé à donner. « Je ne voulais pas la poster sur Facebook pour éviter d'avoir trop de réponses à gérer. Et puis, je voulais pas que quelqu'un la prenne pour la vendre ensuite. Je fais plus confiance aux personnes sur Hoplr. Le lendemain de ma publication, un habitant de la commune est venu la chercher », explique ce trentenaire. Il constate que ce sont surtout les nouveaux habitants qui s'inscrivent sur la plateforme et y proposent de l'aide, « mais il y a peu d'interactions, sans doute parce que c'est trop récent ». Selon lui, les communications envoyées par le canton (de Redange qui comprend plusieurs communes) connaissent plus d'échos : « Ils informent sur les marchés de Noël ou les spectacles de fin d'année, ça fait moins de flyers dans les boîtes aux lettres ».

Créé en 2016 à Gand, dans les Flandres belges, Hoplr affiche aujourd'hui 150 communes ou « gouvernements locaux » affiliés et 800 000 personnes inscrites. Son développement a été particulièrement rapide pendant les périodes de confinement où « le besoin de lien social et d'aide entre voisins était criant », estime Jonas Swartelé, *Customer Success Manager* chez Hoplr. Dix communes du Grand-Duché se sont affiliées à ce « réseau social des voisins » et plusieurs autres sont en cours de négociation. Strassen était la première, en septembre 2021. « En quelques semaines, 25 pour cent des ménages étaient inscrits. Cela montre le besoin de nos citoyens d'échanger et de connaître leurs voisins, en particulier dans une commune qui compte plus de soixante pour cent d'étrangers », se félicite Nico Pundel, le bourgmestre de Strassen (CSV). Pour s'assurer de ce succès, la commune a organisé une réunion d'information, affiché une campagne de promotion et distribué des lettres d'invitation (en trois langues, luxembourgeois, français et anglais). Dans la capitale, Hoplr a démarré en octobre dernier et compte à ce jour presque 7 400 inscrits, « avec près de 650 nouvelles inscriptions rien que pour le mois de novembre », précise Maurice Bauer (CSV), échevin en charge de l'action sociale et de l'intégration. La ville a été découpée en 18 zones qui rassemblent parfois plusieurs quartiers pour atteindre une masse critique de mille à 3 000 ménages. Le taux de conversion est variable avec plus de vingt pour cent d'inscrits à Cessange (25,6 pour cent), Cents (22,4), Dommeldange/Weimerskirch (21,6) et Kirchberg (20,3), mais autour de dix pour cent à Bonnevoie-Sud (13,1), Bonnevoie-Nord/Hamm/Pulvermühl (12,7), Gare (10,2) et même moins en ville-haute (6,9). « Il est difficile de tirer des leçons sociologiques de ces chiffres, car

« La technologie nous isole, mais recrée aussi du lien social »

Maxime Derian, C2DH

nous ne connaissons pas le détails des profils des utilisateurs », s'excuse l'échevin.

Le service communication de la Ville nous a permis d'observer les messages postés. Nous n'avons pu en lire que les intitulés, l'administration n'ayant pas accès aux contenus détaillés, sauf si l'utilisateur l'autorise. On constate que l'utilisation de la plateforme est assez homogène dans les différents quartiers de la capitale : des chats perdus, des objets à vendre ou à donner, des signalements de vandalisme ou de risque de cambriolage, des propositions de babysitting, des recherches de femmes de ménage, des aides techniques (un électricien à Belair, un informaticien à Cents), parfois un événement (un atelier de calligraphie à Bonnevoie, un cours de massage pour bébés au Limpertsberg, une soirée de jeux de société à Merl...). On lit encore des invitations à participer à des activités (chorale, marché de vêtements d'occasion, running, jouer au poker...). Certains sujets prennent une tournure plus engagée comme un message informant d'une pétition d'Amnesty International ou une discussion sur les déjections canines et les nuisances des corbeaux. La plateforme est aussi un canal de communication pour les communes qui y font mention d'événements, peuvent lancer des sondages, informer de travaux ou de services. Les travailleurs sociaux de quartier (Inter-Actions par exemple) et les syndicats d'intérêts locaux ont aussi la possibilité de s'adresser aux habitants. « Dans l'ensemble, les thèmes les plus abordés sont classés dans la rubrique 'économie locale et circulaire', nous apprend Maurice Bauer qui y voit un signal positif par rapport à l'objectif de la Ville de « renforcer la cohésion sociale ».

Cet objectif est au cœur de la réflexion de l'Asti qui a été le promoteur de Hoplr au Luxembourg. L'association cherchait un outil de cohésion sociale, permettant notamment aux étrangers de se sentir aussi chez eux, de participer à la vie de leur quartier en faisant fi des barrières linguistiques. « En 2018, nous avions lancé un travail de recherche de lieux qui seraient ouverts à tous et gérés par les habitants », rembobine Philippe Eschenauer, responsable du projet à l'Asti. L'année suivante, des fonds européens étaient trouvés pour former des agents d'accueil pour ces lieux de rencontre. Mais la pandémie est arrivée et les rencontres n'étaient plus possibles. « Nous avons alors cherché un autre outil de cohésion sociale. Après avoir observé une vingtaine d'applications de voisinage, nous avons choisi Hoplr. Contrairement à l'Américain Nextdoor ou l'Allemand Nebenan, il n'y a pas de publicité car le projet est financé par les pouvoirs publics », détaille-t-il. Le prix de la licence varie en fonction du nombre d'habitants. À titre d'exemple, la Ville de Luxembourg débourse 50 000 euros par an. Après des contacts fructueux avec les Belges de Hoplr, l'Asti entreprend de faire traduire l'application en luxembourgeois, puis démarche la Ville de Luxembourg, début 2021. « Au départ, les responsables politiques étaient sceptiques sur les questions de sécurité et de confidentialité. Ils ont fait travailler

leurs avocats et leur service informatique avant de valider le projet. » Entre temps d'autres communes ont rejoint le mouvement qui prend maintenant de l'ampleur. « Pour que cela fonctionne bien, il faut que la commune fasse la publicité de cet outil et en explique le fonctionnement », ajoute le travailleur social. Il constate que ce sont en priorité les non-Luxembourgeois qui s'inscrivent et que l'anglais est assez courant dans les messages et discussions, notamment à Luxembourg, Strassen et Hesperange, les communes les plus internationales. Dans la capitale, la moitié des enfants ne fréquente pas l'école du quartier, un lieu où les relations de voisinage se nouent habituellement. « Dans notre société individualiste, où beaucoup de gens restent dans leur bulle, aller vers ses voisins est une démarche parfois difficile. On n'ose pas déranger, on ne parle pas la même langue. Il est plus facile d'établir un premier contact virtuellement, d'autant qu'un outil de traduction automatique est incorporé à l'application, ce qui facilite les discussions », estime encore Philippe Eschenauer qui déplore aussi la disparition des bistrots de quartier, lieux de socialisation par excellence.

Maxime Derian, chercheur au C2DH soulève un paradoxe : « La technologie nous isole, fascinés que nous sommes par les flux d'images et d'informations, absorbés par les outils qui sont censés nous simplifier la vie. En même temps, c'est précisément cette technologie qui recrée du lien, à travers une application comme Hoplr. » Si certains parlent de « Facebook de quartier », le sociologue préfère une autre analogie et voit dans Hoplr « une extension numérique de la Fête des voisins ». Car, contrairement au réseau social de Zuckerberg, « Hoplr est un réseau fermé, limité aux habitants d'un même quartier, donc en nombre réduit, loin des fils d'actualité trop denses où l'information se trouve souvent noyée. Aucun algorithme ne filtre les messages et aucune publicité n'est proposée », communique Maurice Bauer. Il insiste sur la responsabilité de chacun quant aux messages envoyés : « Les discussions et les échanges doivent rester amicaux, civilisés et positifs ». Il ajoute que les personnalités politiques ont été invitées à ne pas utiliser la plateforme pour faire campagne. La modération est l'affaire de chacun. Les usagers sont invités à rapporter les propos insultants, racistes, discriminatoires... ou à signaler les publicités, interdites. « Lorsque nous recevons un signalement, nous informons la personne pour qu'elle retire son message. Si elle réitère, il est possible de la bloquer », détaille Jonas Swartelé. Pour Luxembourg-Ville 25 messages ont été retirés (dont vingt à cause de contenus offensants, les autres étant des publicités, selon le service communication) et quatre utilisateurs bloqués depuis le lancement.

Pour le sociologue, un risque de ce réseau est de voir s'y développer des clivages entre des sous-groupes autour de discussions politiques, religieuses ou sociales : « On veut être ensemble, mais pas tous ensemble ». La question de la sécurité des données est un autre écueil possible, même si les promoteurs sont rassurants : « L'accès est complètement gratuit, privé et sécurisé. Les données des riverains sont respectées selon les règles européennes », rassure la firme belge. Le responsable clients n'a pourtant pas de réponse à nous donner quant à ce qu'il adviendrait des données lors d'une possible vente de la société à un autre groupe ou réseau international. Le sociologue pointe encore une limite liée à la fracture numérique : « Certaines personnes, notamment les personnes âgées, peuvent être exclues du réseau alors que ce sont elles qui en ont sans doute le plus besoin ». ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

## Lohn und Gehalt

2011 erfüllten CSV und LSAP den Unternehmern einen Herzenswunsch: Sie senkten die Einstiegsgehälter beim Staat. Um das Lohnniveau auf dem Arbeitsmarkt zu senken. Darüber hinaus wollten sie bis 2014 die 232 verschiedenen Gehaltszuschläge für Studienräte, Richterinnen, Hundeführer und andere studieren. Die Regierung stürzte, die Studie kam nicht. 2018 schafften DP, LSAP und Grüne die Gehaltskürzungen wieder ab. Die Studie erübrigte sich.

Vergangene Woche legte DP-Minister Marc Hansen *Les accessoires de la rémunération dans la Fonction publique* vor. Die Studie verspricht, Ordnung in die Gehaltszuschläge zu bringen. Ausgenommen sind die Tantiemen der obersten Laufbahn. Die Studie erfüllt auch politische Ziele.

Am Rand erwähnt die Studie das Durchschnittsgehalt der Beamtinnen und Beamten (S. 7). Eine Pressemitteilung des Ministeriums machte darauf aufmerksam. Umgehend meldete *rtl.lu*. „E Lëtzebuerger Staatsbeamte verdéngt am Schnëtt 8 688 € Brutto“ (23.11.22). Es folgten 269 Kommentare. Die Frusti, Meckerman und Kropetra ärgerten sich, dass im öffentlichen Dienst besser bezahlt werden kann. Dort müssen die Beschäftigten keine unbezahlte Mehrarbeit leisten, die zu Profit wird. (Einen Teil des Gehalts hält der Staat gleich als Steuern zurück.)

Nach elf Jahren ist der Zeitpunkt der Studie nicht zufällig: Ende des Monats muss ein neues Gehälterabkommen ausgehandelt werden. Die Gewerkschaften haben angekündigt, dass es Zeit für eine Punktwerterhöhung sei. Der pünktlich geschürte Beamtenneid soll die Forderungen als übertrieben erscheinen lassen. Nicht als unberechtigt.

Die Studie böte einen Ausweg: Die Zuschläge in die Grundgehälter zu rechnen. Um eine Punktwerterhöhung zu verschleiern. So wurde 1963 „die Gehälterhierarchie wiederhergestellt“. Die Kämpfe um Antikumulbestimmungen und Härtefälle lehren, wie brisant das ist. Die Studie vertröstet auf „des investigations complémentaires nécessaires“ (S. 49).

Laut „Politmonitor“ der lles sorgen sich zwei Drittel der Befragten um das „Auserneegoe vun der Wuelstandsschäier“. Im Wahlkampf wollen die Parteien die Unterschiede zwischen Arm und Reich beklagen. Ohne unnötige Belästigung der besitzenden Klassen (auch „Wettbewerbsfähigkeit“, „Triple A“ oder „die Märkte“ genannt). Dazu ist

Beamtenneid ein bewährtes Hausmittel: Er beschränkt den Klassenkampf auf den Kampf innerhalb einer Klasse. Zwischen den gegen Lohn und Gehalt Arbeitenden.

Unter 284 577 Wahlberechtigten sind die 32 843 Beschäftigten im öffentlichen Dienst nicht zu überhören. Anders als die internationale Arbeiterklasse und die parastaatlich Beschäftigten sind sie allesamt wahlberechtigt. Die unteren Laufbahnen wählen gerne LSAP oder CSV, die gehobenen eher DP, der Erziehungssektor grüner. In der Linken sind mehr Beamte als Arbeiterinnen.

Der pünktlich geschürte Beamtenneid soll die Forderungen als übertrieben erscheinen lassen. Aber nicht als unberechtigt

Immer wieder schlagen die Parteien Purzelbäume vor der Beamtenschaft: Bis 1999 wollte die DP den Staat neoliberal abspecken. Dann hofierte sie die Beamten und erweiterte ihre Wählerbasis. Zum Dank machte sie CGFP-Exekutivmitglied Joseph Schaack zum Staatssekretär für den öffentlichen Dienst.

Der Geschäftsfundus der ADR war der Neid auf die Beamtenschaft samt 5/6-Pensionen. 2009 heuerte sie den Beamten Fernand Kartheiser an. Sie spekulierte auf die Vaterlandsliebe konservativer Staatsdiener.

Die Beamten und Beamtinnen verdienen oft mehr als in der Privatwirtschaft. Deshalb fühlen sie sich ungerecht besteuert. CGFP und OGBL wettern gegen die kalte Progression. CSV und LSAP schufen 1996 die Anpassung der Steuertabelle an die Inflation ab. Nun verspricht die CSV ihre Wiedereinführung. Das bringt DP und LSAP in Verlegenheit.

Zehn Monate vor den Wahlen kann die Regierung die Forderungen der Beamten nicht abweisen. Keine Partei wird im Parlament gegen ein Gehälterabkommen stimmen. Vielleicht hebt es das Lohnniveau auf dem Arbeitsmarkt. ● Romain Hilgert



Der Generalsekretär und der Präsident

der CGFP, Steve Heiliger und Romain Wolff



# « Mir sinn einfach Namasté »

Bernard Thomas

## Enfant de chœur, jeune socialiste, avocat d'affaires, marchand immobilier : Un portrait du député Roy Reding (ADR)

Le 7 décembre 2016, Roy Reding vend un immeuble de rapport au Kirchberg. Plus de trois ans plus tard, l'acquéreuse racontera aux policiers que le député et son épouse, Karine Reuter, lui auraient mis la pression pour signer rapidement. Le couple aurait prétendu « vendre leur immeuble en raison de leur projet de liquider toutes leurs affaires et d'aller vivre à Singapour ». En mars 2015, soit 21 mois avant la signature de l'acte de vente, Roy Reding s'était fait condamner par la cour d'appel pour des travaux de construction illégaux qu'il avait entrepris dans l'immeuble en question. Le studio aménagé au rez-de-jardin devait être retourné « en état de cave ». L'acheteuse dit l'avoir ignoré. Elle maintient que le couple Reding-Reuter ne lui aurait pas clairement signalé que la cinquième unité habitable ne pouvait juridiquement plus être mise en location. « Ils ont parlé autour du pot en lui faisant croire que la situation allait se débloquer/régulariser », lit-on dans sa déposition. « C'est justement ce studio, qui constitue la plus belle unité de tout l'immeuble avec ses trente mètres carrés, sa terrasse et sa vue sur jardin, qui lui a donné le déclic final d'acheter l'immeuble ». En plus, elle aurait misé sur cinq loyers pour rembourser son prêt à la banque. En 2021, alors que l'enquête judiciaire était déjà lancée, Reding et Reuter lui auraient proposé de racheter l'immeuble, déclare la nouvelle propriétaire au procès (qui s'est tenu les 19 et 24 octobre), mais elle « ne voulait plus rien avoir à faire avec ces gens malhonnêtes ».

Ce n'est pourtant pas l'acheteuse qui lance l'affaire, mais le Parquet qui, suite à une visite des lieux par la Police, ouvre une information judiciaire en juin 2019. (L'acquéreuse ne se portera partie civile que très tardivement, le premier jour du procès.) Un mois avant de signer l'acte de vente (pour 1,65 million d'euros), l'épouse de Roy Reding, la notaire Karine Reuter, envoie un mail à son agent immobilier : « Je me pose uniquement la question de savoir s'il ne faudrait pas écrire une toute petite phrase concernant le problème du studio au rez-de-chaussée ». L'agent estime qu'il vaudrait « mieux ne pas y revenir ». Si l'acte de vente énumère seulement quatre unités habitables, il ne note pas expressément que la cinquième unité ne pouvait plus être donnée en location. Dans son arrêt prononcé le 24 novembre, le tribunal correctionnel y voit un « vice caché » au moment de la vente. Roy Reding aurait commis « un faux intellectuel », et ceci dans une « intention frauduleuse ». Il aurait menti à l'acquéreuse, la poussant à signer « sous de faux prétextes avant l'expiration du délai imparti pour la remise en état ». Le député est condamné à douze mois de prison, une peine assortie d'un sursis intégral.

Au-dessus de la tête de Roy Reding pend désormais une épée de Damoclès. Le député a annoncé interjeter appel, mais il apparaît fragilisé. D'autant plus qu'il admet que d'autres procès pourraient suivre. « On est bombardés par des enquêtes, les unes plus ridicules que les autres », dit-il. Combien au juste ? « Des centaines, des centaines ! Il s'agit de liquider un homme ». Face au *Land*, le député ADR monte une défense à la Berlusconi. Il se dépeint en victime de « certains procureurs », qui n'auraient pas apprécié ses critiques contre leur « sacro-sainte » indépendance. Le Parquet se considérerait comme « intouchable », ne devant des comptes « ni au premier pouvoir, ni au deuxième pouvoir, ni à la population », classant ou poursuivant les plaintes « en-dehors de tout contrôle ». « Ma femme a été juge pendant dix ans ; *ech weess wéi den Hues leeft*. Et c'est exactement ce qu'ils ne nous pardonnent pas. » L'argumentaire peine à convaincre. L'instruction a suivi son cours, dans les délais usuels. Tout compte fait, l'affaire est banale ; même si la condamnation paraît, elle, sévère. (Contacté par le *Land*, le Parquet n'a pas souhaité s'exprimer.) On en est loin de l'affaire Frëndeskrees, où le Parquet avait montré ses muscles, menant une enquête hâtive et envoyant sept notables CSV sur le banc des accusés.

Rencontré ce lundi matin, dans l'étude de notaire de son épouse, Roy Reding s'affiche comme un homme serein, marqué par la foi : « Regardez mes amis sur Facebook. *Mir sinn einfach Namasté*. Nous sommes beaucoup plus libéraux, tolérants et terre-à-terre. Ce qui doit arriver arrive. Je crois dans quelque chose comme le destin, je crois en Dieu. » Le jugement du tribunal correctionnel, il l'aurait ressenti comme un « Schicksalsschlag » qui l'aurait forcé à reconsidérer ses priorités. Cela expliquerait sa démission du conseil communal, annoncée en catimini ce samedi sur Facebook. L'ADR perd son unique siège au *Knuedler*. Marceline Goergen, qui succédera à Reding, a quitté le parti en avril dernier. Elle aurait été en désaccord avec « la direction » prise par le parti, où elle travaillait comme attachée parlementaire. Sur *Radio 100,7*, elle dit avoir été approchée depuis samedi par « au moins » trois partis qui voudraient la recruter. Goergen et Reding n'avaient pas exactement les atomes crochus : « Mir haten eng ganz éierlech an offe Feindschaft », dit ce dernier. Il admet n'avoir pas brillé au conseil communal par ses présences : « Je suis souvent arrivé plus tard et parti plus tôt ». (L'ADR a même voté les budgets 2020 et 2021 avec la majorité DP-CSV.) Il aurait été surmené, la gestion de « Mamer Plage », un restaurant qu'il a repris en mars 2021, s'ajoutant désormais à ses activités immobilières. En même temps, le politicien dit passer trois mois par an en Afrique du Sud, ce qui expliquerait qu'il manque quelques séances plénières au Parlement.

Contrairement à la France, une poursuite pénale ne nécessite pas une levée de l'immunité parlementaire. (Seule une arrestation, en dehors d'un flagrant-délit, doit être autorisée par la Chambre.) Dans le cas d'un délit pour lequel aucune peine d'inéligibilité n'est prononcée, la Chambre ne peut pas simplement enlever un mandat à un député. Bref, si Roy Reding démissionnait, ce serait de sa propre initiative. Il a fallu attendre mardi, soit cinq jours après la publication du jugement, pour que le groupe parlementaire de

l'ADR affiche publiquement son soutien à Reding. Face au *Land*, le député Fred Keup déclare que le jugement viserait Roy Reding « en tant que personne privée », que le procès n'aurait « rien à voir » avec ses mandats politiques, et que, de toute façon, il faudrait attendre le jugement en deuxième instance ; « on insiste sur la présomption d'innocence ».

Reding raconte fièrement avoir été un enfant de chœur dans son village natal de Bech, près d'Echternach. Adolescent, il aurait caressé l'idée de devenir prêtre, influencé par la théologie de la libération. Reding est né en 1965 dans une famille solidement ancrée à gauche,

par la phrase : « Mammchen, ech weess, datts du net mat allem d'accord bass, wat ech hei gesot hunn. Mä ech soen der eng Saach: ‚Ech si frou, net ofgedriwwen ginn ze sinn‘. Sur la question des droits reproductifs, Reding sonne comme un évangélique américain : « Ech soe mengem Bouf a mengen drai Meedercher : ‚Wann der grouss an al genuch sidd, fir Kanner ze maachen, da sidd der och grouss an al genuch, fir déi Kanner ze kréien. » Quand le député prend la défense des sociétés-écrans ou du secret bancaire, c'est souvent comme outil du patriarcat, permettant à un homme de financer sa maîtresse à l'insu de son épouse. Il y a une douzaine d'années, Roy Reding avait acquis des droits de licence pour

par un exemple : « Tu assistes à un événement Polo, dont l'équipe appartient à une famille qui est, par ailleurs, propriétaire d'une banque. Avec ces gens-là, tu sirotes ton champagne et tu parles *iwwert Gott an d'Welt*. Et un jour tu seras leur avocat. Ce qui aide, c'est de penser un peu différemment... » En 2016 encore, l'étude Reding affichait sur son site Internet : « L'importance de la place financière et du secret bancaire font que nos activités comportent également la fiducie et la domiciliation des sociétés ». « Dat war normal », dit le député aujourd'hui. Une large partie des structures montées par Reding passaient par le Panama, les Seychelles et d'autres juridictions opaques.

Sur les 18 sociétés que le député Reding liste dans sa déclaration des intérêts financiers, la plupart sont liées à l'immobilier. « J'avoue que j'ai acheté et revendu beaucoup d'objets immobiliers dans ma vie, dit l'intéressé. J'avoue aussi que j'ai gagné beaucoup d'argent avec. Mais il n'y a rien d'illégal là-dedans ». Comme tant d'autres fortunes liées à l'immobilier, le couple Reding-Reuter s'est investi dans le foot. Flavio Becca joue au mécène au FC Swift Hesperange et au F91 Dudelange, Fabrizio Bei est à la tête du FC Differdange 03, Karine Reuter préside le Racing FC. Les affaires immobilières du Reding-Reuter ont parfois fait couler de l'encre. En mars 2009, *De neie Feierkrop* avait ainsi titré sur « die okkul-ten Geschäfte » du politicien ADR. Lors d'une vente forcée en 2007, Roy Reding se serait « accaparé » des domaines de la brasserie bio de Rédange (producteur de la marque Okkult), alors que, deux années auparavant, sa femme en surveillait la faillite en tant que juge-commissaire. Reding aurait procédé via un « Geflecht von Schachtelgesellschaften » domiciliées aux Caraïbes et dans lesquelles on retrouverait l'expert-comptable Jean Faber, par ailleurs désigné comme expert durant la gestion contrôlée de la brasserie en 2005. Sur *RTL-Radio*, Reding s'indigna à l'époque de propos diffamatoires ; l'article du *Feierkrop* serait « une bouillie de contrevérités ».

Lorsque Reding relate cette transaction, on se rend compte de la banalité de l'offshore dans les années 2000. Lui et son épouse auraient appris par le journal que la BCEE allait procéder à la vente forcée du domaine de la brasserie de Rédange, commune où Karine Reuter venait d'établir son étude de notaire quelques mois plus tôt. « Oui, nous l'avons acheté aux enchères. Mais ce n'est quand même pas interdit ! Nous avons fait l'offre la plus haute à des enchères publiques, et personne n'a exercé la faculté de surenchère. Aurions-nous dû ne pas acheter, juste parce que ma femme avait été, des années auparavant, juge-commissaire ? Cela n'avait strictement rien à voir. » Le recours à des sociétés offshore relevait quasiment de l'ordre du réflexe. « Je n'étais pas à la vente, j'y avais envoyé quelqu'un à ma place. À un moment, cette personne m'appelle et me dit : ‚Roy, on a eu l'adjudication. *De Notaire fret op wat mir et kaafen ?* ' Je ne m'y attendais pas du tout. Merde, quelle firme allons-nous prendre ? J'appelle donc mon collègue, client et ami Jean Faber : 'Stuppi, du hues bestëmmt nach eng Shelf-Gesellschaft [une société ready-made], déi s du mir kanns ginn'. Il me dit que oui, m'en donne le nom, l'adresse, le numéro de registre... et merci. Rien de plus normal ! Rien de plus normal ! [...] Après, j'ai renommé la firme et remplacé les deux sociétés offshore qui en étaient les actionnaires et n'avaient été que les instruments de sa création. Depuis, ma femme et moi en sommes les actionnaires ».

Comme Fred Keup dix ans après lui, Roy Reding entre sur la scène politique nationale à la faveur d'un référendum. En 2005, il se lance dans la mêlée des débats autour de la Constitution européenne, plaçant pour un « non » souverainiste. À l'époque, il n'était pas estampillé à droite. À côté de son *core-business* offshore et immobilier, il s'était assuré des *credentials* auprès de la gauche. Il avait ainsi assuré l'assistance juridique (pour un honoraire modique, dit-il) des 600 activistes de Greenpeace qui, en octobre 2002, avaient bloqué les 28 stations Esso du Grand-Duché. En février 2006, le nom de Roy Reding apparaît une première fois en relation avec l'ADR, comme un des trois candidats (symboliques) proposés par le parti pour le Conseil d'État. Dès avril de la même année, l'avocat est élu secrétaire général d'un parti qu'il venait juste de rejoindre. (Il dit avoir été impressionné par la lecture du journal toutes-boîtes de l'ADR, *De Pefferkär* : « Déi sinn eigentlech groussaarteg, déi si wéi s du ».) Mais Reding s'aliéna vite la base populaire de l'ADR, lorsqu'en 2007, il appela à couper « de manière drastique et radicale » le RMG.

En 2009, l'ADR pensait son heure venue. Comme en 2018, les sondages de TNS-Ilres lui promettaient un triomphe électoral. Le parti crut à son propre *hype* et mena une campagne onéreuse et très marquée à droite. Ce fut la bérézina. Roy Reding manqua son entrée au Parlement et le parti se retrouvait endetté jusqu'au cou. L'année suivante, Roy Reding, unique candidat à sa réélection au poste de secrétaire général, ne rassembla que 62 pour cent des votes. Il participa peu aux réunions internes, s'abstenant largement des besognes internes. En 2013, il entre enfin au *Krautmaart* comme élu du Centre, son némésis au sein du parti, Jacques-Yves Henckes, ayant quitté l'ADR l'année précédente. Comme député, Reding se préoccupe principalement de ses propres centres d'intérêts. Ses questions parlementaires se font régulièrement l'écho des doléances des notaires, des chasseurs ou des antivax. En 2016, Roy Reding se disait « sympathisant » de Donald Trump. Les parallèles entre les deux hommes sont frappants : Même passion pour l'immobilier, même ostentation bling-bling, même prétention de parler au nom des « petites gens », même posture victimisante face à la Justice. Lorsqu'on lui demande s'il compte se représenter en 2023, Roy Reding répond par la base « *selbstversändlech* ». ●



« Il s'agit de liquider un homme », dit Roy Reding, et évoque « des centaines » d'instructions le visant

« Hooters », probablement la franchise de fast-food la plus sexiste au monde : Les serveuses sont tenues de porter des shorts très courts et des t-shirts moulants.

Dans un article publié en décembre, le *Tageblatt* tente de faire le portrait du vieux populiste en jeune gauchiste. Élève au Lycée classique d'Echternach, Roy Reding fumait la pipe, écoutait Konstantin Wecker et portait un keffieh. Dans le journal lycéen, *De Maulwurfer*, il se profile comme catholique anticlérical, pacifiste et tiers-mondiste. À quinze ans, il prend sa carte au LSAP et aux Jeunesses socialistes, et flirte brièvement avec le trotskisme. Étudiant à Aix-en-Provence, il est élu président de l'Unel, s'engage à l'Unef-ID et fait campagne pour la réélection de Mitterrand. De retour au Luxembourg, une première fissure avec la famille socialiste apparaît. Reding est écarté en dernière minute de la liste pour les élections législatives de 1994. Les liens avec ses camarades se distendent, le juriste s'établit dans un domaine luxueux près d'Arlon.

L'année précédente, Reding avait ouvert sa propre étude. Il se spécialisera dans l'immobilier et l'offshore, une combinaison gagnante dans les années 1990-2000. « Nous avons fait énormément de fiducie, nous avons travaillé pour de grandes familles. On était ce qu'on appellerait aujourd'hui un *family office*. » Comment a-t-il réussi à démarcher les grandes fortunes ? Il répond

ses parents étaient membres actifs du LSAP. Cheminot, son père fut gravement blessé lors d'un accident de travail, et finit sa carrière comme huissier à la direction des CFL. Sa mère, comptable dans une bijouterie, aurait été « la première fille du village » à travailler en Ville et à porter des nylons, raconte Roy Reding.

Le fils rend régulièrement hommage à sa mère. En décembre 2014, il conclut ainsi son intervention anti-avortement à la Chambre



# Der seltsame Sinneswandel des Wohnungsbauministers Kox

Luc Laboulle

**Verfolgte die vor zwei Jahren vorgestellte Mietrechtsreform noch das Ziel, Mieter besser zu schützen, soll sie nun langjährigen Eigentümern hohe Renditen sichern**

**Paradigmenwechsel** „Es ist ein Paradigmenwechsel“, stellt Gary Diderich, Ko-Sprecher und wohnungsbaupolitischer Experte von déi Lénk, fest. Auch die Saliariatskammer CSL benutzt diesen Ausdruck in ihrem Gutachten. Damit meinen sie nicht die gesamte Wohnungsbaupolitik des grünen Ministers Henri Kox, die dieser selbst gerne als „Paradigmenwechsel“ darstellt, sondern seine neuen Änderungsvorschläge an der Reform des Mietgesetzes. Was Diderich und die CSL damit sagen wollen: Verfolgte der Reformentwurf von vor zwei Jahren noch das grundsätzliche Ziel, die Mieter zu schützen, geht es dem Wohnungsbauminister mit den vor sechs Wochen im Parlament hinterlegten Abänderungsanträgen vorrangig darum, langjährigen Eigentümern eine hohe Rendite zu garantieren, die sich nicht mehr primär am Kapital orientiert, das sie in ihre Immobilie investiert haben, sondern am allgemeinen Marktwert. Anhand von neuen Koeffizienten, die sich an der statistischen Entwicklung des Immobilienpreisindex von existierenden Wohnungen ausrichten, wird mit dem nun vorgeschlagenen Berechnungsmodell insbesondere das investierte Kapital – also der Mietwert – von älteren Immobilien, die seit Jahrzehnten den Besitzer nicht gewechselt haben und von denen die meisten abbezahlt sind, deutlich und jährlich steigen. Zwar ist in den Anträgen eine „Deckelung“ der Koeffizienten zur Verhinderung von „Exzessen“ vorgesehen, weil zu ihrer jährlichen Berechnung der Anstieg (oder der Fall) der realen Wohnungspreise auf neun Prozent begrenzt wird. Wie die CSL bemerkt, sei diese Grenze aber viel zu hoch angesetzt. Zusätzlich wird noch die jährliche Inflationsrate hinzugerechnet, sodass die Erhöhung (oder Senkung bei Deflation) zehn Prozent leicht überschreiten kann, wie ein Rechenbeispiel im Gesetzentwurf veranschaulicht.

„Wir wollen nicht zurück ins Jahr 1955“, entgegnet Henri Kox seinen Kritiker/innen. Die 1955 eingeführte Berechnungsgrundlage, die die jährliche Höchstmiete auf fünf Prozent des vom Eigentümer in die Wohnung investierten Kapitals festsetzt und Marktschwankungen nur sehr geringfügig Rechnung trägt, sei ungerecht, sagte der Minister am Dienstag im Gespräch mit dem *Land*. Im Gegensatz zu Eigentümern, die erst kürzlich eine Immobilie gekauft haben, bekämen langjährige Besitzer älterer Wohnungen „gar nichts“.

Kox' Sinneswandel wirkt wie eine politische Kapitulation. Vor zwei Jahren hatte er noch die Umsetzung eines Luxemburger „Mietendeckels“ als soziale Errungenschaft gepriesen. Im *exposé des motifs* zum ursprünglichen Entwurf wies der Minister explizit darauf hin, dass 45 Prozent der einkommensschwächsten Haushalte auf dem privaten Wohnungsmarkt mieten. Unter ihnen würden rund 64 Prozent – 14 000 Haushalte – mehr als 40 Prozent ihres Gehalts für Wohnen ausgeben. Von den steigenden Mietpreisen würden hingegen vor allem Vermieter profitieren, keine andere Investitionsform garantiere eine fünfprozentige Rendite. Weil es bislang noch an erschwinglichen öffentlichen Mietwohnungen fehle, müssten Haushalte, die auf dem privaten Markt mieten, gesetzlich besser geschützt werden. Heute scheint das alles für ihn an Bedeutung verloren zu haben. Doch wie kam es zu diesem Kurswechsel innerhalb von nur zwei krisengeschüttelten Jahren?

Mehrere Gründe haben den Ausschlag gegeben. Im Auftrag des Wohnungsbauministeriums hat das Forschungsinstitut Liser die *loyers annoncés* untersucht und herausgefunden, dass ein Preisunterschied zwischen neuen und alten Wohnungen nicht zu beobachten sei. Das liegt vor allem daran, dass das Mietgesetz nicht angewandt wird. Würde das Gesetz angewandt – was mit den im Juli 2020 vorgelegten Reformvorschlägen erreicht werden sollte – würden die Mieten für Wohnungen, die vor 20, 30 oder mehr Jahren gebaut oder erworben wurden und seitdem nicht den Besitzer gewechselt haben, drastisch sinken, weil das investierte Kapital damals wesentlich niedriger war als das von heute. Das hätte zur Folge, dass diese Eigentümer ihre Immobilie als Eigentumswohnung verkaufen und sich mit dem Geld eine andere Wohnung kaufen, die sie dann wiederum zu höheren Preisen vermieten könnten, argumentiert Kox.

Es seien genau diese Erfahrungen, die die deutsche Hauptstadt Berlin mit ihrem Mietendeckel gemacht habe, sagt der Minister. Einer Studie des Leibniz-Instituts für Wirtschaftsforschung zufolge sanken

„Mit dem neuen Gesetz reproduzieren wir lediglich, was draußen sowieso der Fall ist“

Mike Mathias, Erster Regierungsrat im Wohnungsbauministerium

die Mieten zwar deutlich für die Wohnungen, die vom Deckel erfasst wurden, doch die Mieten für Wohnungen, für die der Deckel nicht galt, stiegen stärker als in anderen deutschen Großstädten. Parallel dazu ging das Angebot an Mietwohnungen in Berlin stark zurück, was voraussichtlich daran lag, dass viele Mietwohnungen wegen gesunkener Mieteinnahmen als Eigentumswohnungen verkauft wurden. Nicht zuletzt erklärte das Bundesverfassungsgericht den Berliner Mietendeckel im April 2021 für verfassungswidrig.

Ob sich dieses Szenario in Luxemburg wiederholen könnte? Vergleiche sind schwer zu ziehen, da der Mietmarkt in Berlin wesentlich größer ist als der in Luxemburg, wo 70 Prozent der Bevölkerung Eigentümer sind. Auszuschließen ist es aber trotzdem nicht. Deshalb hat Henri Kox nun statt eines generellen „Mietendeckels“ neue Koeffizienten zur jährlichen Anpassung des investierten Kapitals an den Marktwert vorgelegt und gleichzeitig den Prozentsatz zur Berechnung der jährlichen Höchstmiete von fünf auf 3,5 beziehungsweise drei Prozent des investierten Kapitals gesenkt, je nachdem, ob die Wohnung energiesparend ausgestattet ist oder nicht. Weil der Minister seine Abänderungen am Anfang nicht ausreichend erklärt hatte, war in der Öffentlichkeit der Eindruck entstanden, er wolle die Mieten insgesamt senken. Im Nachhinein stellte sich das aber als Trugschluss heraus. Wegen der Koeffizienten kann die Obergrenze von 3,5 Prozent eigentlich nur bei Neubauten und eben erst erworbenen Wohnungen zu einer Reduktion führen.

**Mir hu keng Wunnéngskris** Dieser Umstand ruft die Union de la propriété immobilière (ULPI) und die privaten Bauherren auf den Plan. Der Bauunternehmer Marc Giorgetti deutet die Senkung des Prozentsatzes gegenüber dem *Land* als „negativen Impuls“, der Anleger davon abhalte, weiter in Immobilien zu investieren. Das führe dazu, dass immer weniger gebaut werde und die Preise weiter steigen: „Mir hunn hei zu Lëtzebuerg keng Wunnéngskris“, echauffiert sich Giorgetti, „mir hu just net genuch Wunnéngen“. Ähnlich sieht es die ULPI, die in einer rezenten Stellungnahme darauf hinweist, dass die Zahl der Kaufverträge so niedrig ist wie schon seit zehn Jahren nicht mehr. Auch wenn die steigenden Zinsen dafür die Hauptursache seien: „Tout découragement à l'investissement orchestré par le gouvernement sera néfaste dans un tel climat d'anxiété“, schreibt die Interessenvertretung der Wohnungseigentümer.

Auch das Wohnungsbauministerium beobachtet einen Einbruch bei den Verkäufen im zukünftigen Fertigstellungszustand (*vente en état futur d'achèvement*; Vefa). Schuld daran seien die hohe Inflation, die Baupreisentwicklung und die allgemeine Verunsicherung wegen der Ukraine-Krise. Das Risiko, dass durch die Entwicklung des Bauindex Wohnungen in zwei Jahren um 20 Prozent teurer würden als ursprünglich geplant, und dieser Anstieg wegen der Zinsentwicklung vielleicht nicht refinanziert werden könne, halte derzeit sowohl Kleinanleger als auch institutionelle Investoren davon ab, ihr Geld in Immobilien anzulegen, erklärt Mike Mathias, Erster Regierungsrat im Wohnungsbauministerium. Das hemme natürlich die Baubranche, die nur ein Projekt beginnen könne, wenn ein gewisser Anteil der Wohnungen schon im Vorfeld verkauft sei. Mit dem Mietgesetz habe das aber nichts zu tun.

Tatsächlich verfolge die Reform das Ziel, die Mieten zu stabilisieren, ohne sie einzufrieren, beschwichtigt Henri Kox. Die Preise würden zwar weiter steigen, aber nicht so exzessiv wie in den vergangenen Jahren. Komplementär zum Pacte Logement 2.0 und

im Verbund mit den beiden Gesetzentwürfen über den erschwinglichen Wohnraum und die Wohnungsbaubeihilfen wolle die Regierung den Markt durch unterschiedliche Angebote beruhigen. Mittel- bis langfristig möchte Henri Kox einen geförderten erschwinglichen Wohnungsmarkt aufbauen, der einem größtmöglichen Teil der Bevölkerung zugänglich sein soll. In den privaten Wohnungsmarkt soll nur noch minimal eingegriffen werden, er soll dann denen vorbehalten sein, die ihn sich noch leisten können.

Allerdings wächst der subventionierte Markt noch nicht schnell genug, damit dieses Modell funktionieren kann. Von den von Kox häufig gepriesenen *projets de grande envergure* des Fonds du Logement und der Société nationale des habitations à bon marché (SNHBM) befindet sich bislang nur Elmen in einem fortgeschrittenen Stadium, die meisten Projekte werden erst in zehn bis 20 Jahren abgeschlossen sein. Ob und in welchem Maß die Gemeinden beim Pacte Logement 2.0 mitmachen werden, ist noch nicht bekannt. Der *Fonds spécial de soutien au développement du logement* wächst zwar und es wird immer mehr investiert, doch bislang verwalten die öffentlichen Bauträger lediglich 4 000 erschwingliche Mietwohnungen. Neben *logements abordable* und *à coût modéré* ist die *gestion locative sociale* ein weiterer Baustein der nationalen Wohnungsbaustrategie. Rund 1 100 Wohnungen werden zurzeit von unterschiedlichen sozialen Trägern verwaltet. „Wenn mit der Mietrechtsreform nun langjährige Eigentümer älterer Wohnungen merken, dass sie auf dem freien Markt fast dreimal soviel für ihre Immobilie verlangen dürfen, weil das investierte Kapital auch noch im Mietvertrag vermerkt werden muss, überlegen sie sich vielleicht zweimal, ob sie sie wirklich in die GLS geben wollen – trotz der Steuervorteile, die wir bieten“, gibt der Direktor der Agence immobilière sociale, Gilles Hempel, gegenüber dem *Land* zu bedenken. Henri Kox sieht das freilich anders: „Firwat soll de GLS-Maart verluer goen? En ass jo haut schon do!“

Es mag sein, dass das neue Gesetz zumindest die Mieten für möblierte Zimmer senken oder begrenzen kann, wie Henri Kox immer wieder betont. Für möblierte Zimmer dürfen private Vermieter bislang doppelt so viel verlangen, wie für nicht möblierte Wohnungen, das soll sich künftig ändern. Allerdings hält sich auch in diesem Segment keiner an das Gesetz. Ob sich das nach der Reform ändern wird, ist fraglich, selbst wenn Verstöße künftig leichter einklagbar werden, weil das investierte Kapital im Mietvertrag stehen muss.

**Nutznieß** Obwohl seit einigen Wochen viel Aufhebens um die Abänderungen zur Mietrechtsreform gemacht wird, dürfte sich durch das neue Gesetz in der Praxis nur wenig ändern. Weil bislang eh kaum ein Vermieter die Fünf-Prozent-Regel respektiert und die Mieten schon seit Jahren sehr hoch sind, werden die zahlreichen, doch kaum geahndeten Verstöße gegen das aktuelle Gesetz nun legalisiert. „Mit dem neuen Gesetz reproduzieren wir lediglich, was draußen sowieso der Fall ist“, sagt Mike Mathias. Mit dem Unterschied, dass langjährige

Eigentümer – egal, ob sie eine oder 50 Wohnungen besitzen – künftig keine Angst mehr davor haben müssen, dass ihre Mieter sie wegen Mietwucher vor die Mietkommission zerren oder sie vor dem Friedensgericht verklagen, wenn sie zum Marktpreis vermieten (wie es vor zwei Jahren einem Vermieter auf Limpertsberg erging, der aber auf einen wohlwollenden Richter fiel und den Prozess am Ende gewann). Nutznießer des nun vorliegenden Entwurfs sind hauptsächlich vermögende Familien und Kleinanleger mit luxemburgischer Nationalität – also Wähler/innen –, die schon vor Jahrzehnten wegen hoher Renditen von den Banken dazu ermutigt wurden, ihr Erspartes lieber in Immobilien als auf Sparkonten anzulegen. Ihren Wohnungsbaukredit (wenn sie denn einen benötigten) haben sie längst

abbezahlt, ihre „Zusatzrente“ in Form von Mieteinnahmen wird nun gesetzlich legitimiert. Anderen, die das wegen niedriger Sparzinsen und günstiger Immobilienkredite erst nach der Finanz- und Wirtschaftskrise getan haben, verspricht das Gesetz eine stabile Rendite auch in den nächsten 20 bis 30 Jahren. Solange es nicht zu hoher Deflation oder einer Blase kommt, brauchen sie einen Wertverfall ihrer Immobilie nicht mehr zu fürchten.

Und die 14 000 Mieter/innen, die mehr als 40 Prozent ihres Lohns für Wohnen ausgeben? Was tun sie bei der nächsten, künftig ganz legalen, exzessiven Mieterhöhung, solange es noch an erschwinglichen öffentlichen Mietwohnungen fehlt? „Für sie haben wir ja die Mietsubvention“, antwortet Henri Kox. ●



Henri Kox im Februar bei der Vorstellung einer Liser-Studie



**Le Cadeau durable par excellence**

**Offrez un abonnement au Land**

52 cadeaux pour 180 euros

Pour tout conseil : [zbelgacem@land.lu](mailto:zbelgacem@land.lu)

[land.lu](http://land.lu)  
[land@land.lu](mailto:land@land.lu)  
485757-32







## Franz au pays des chaebols

Le ministre de l'Économie, Franz Fayot (LSAP), a endossé ses habits de voyageur de commerce. Durant la moitié de la semaine, il a parcouru la Corée, accompagné par le Grand-Duc héritier et entouré par une pléthore de représentants patronaux. Les communiqués officiels permettent de suivre ces déplacements harassants : Signatures de protocoles d'accord et d'entente (l'un sur l'innovation, l'autre sur les ressources spatiales), inaugurations officielles (d'une fabrique érigée par la société Rotarex, « détenue intégralement par des actionnaires privés luxembourgeois », précise le communiqué), entrevue bilatérale « de courtoisie » (avec le ministre des PME et des start-up, le Lex Delles coréen), visites chez les maison-mères (Circuit Foil) et enfin passage au War Memorial où le Grand-Duc héritier a honoré les 85 volontaires luxembourgeois : « À leur échelle, ils

ont contribué à la réussite de la Corée, à l'émergence d'une nation qui est devenue un partenaire commercial ». Vis-à-vis de ses hôtes, le ministre luxembourgeois a insisté sur l'importance de travailler avec des pays qui partagent « les mêmes valeurs et objectifs à long terme ». Les temps de l'opportunisme mercantiliste de Krecké et Schneider seraient-ils révolus ? (Le Luxembourg ouvrira une ambassade à Seoul en 2023.) Potentiellement plus lucratif : « Un dîner de travail avec les principaux investisseurs industriels coréens ». Mercredi, la délégation luxembourgeoise a continué sa mission asiatique, s'envolant vers Osaka (Japon). Au programme : Une autre « cérémonie officielle de signature », cette fois-ci pour l'Exposition universelle 2025. Le communiqué du ministère estime que « cette signature constitue une étape importante dans la formalisation de la participation » et cétera. bt

## Deux (2)

Ce lundi à la commission des finances, le gouvernement a déposé en dernière minute son amendement visant à exclure le gaz et le nucléaire de la taxe d'abonnement (Tabo) réduite pour les fonds d'investissements « verts ». (En décembre 2020, le Luxembourg avait calqué cet incitatif fiscal sur une taxonomie dont les contours restaient encore très flous.) Déroger au *level-playing field*, et ne serait-ce que pour préciser un avantage fiscal, il n'en faut pas tant pour rendre nerveux les politiciens luxembourgeois. Laurent Mosar (CSV) critique le « gold plating » : « Nous allons plus loin que ce que nous devons faire. Par le passé, le Luxembourg avait 75 pour cent de tous les fonds, aujourd'hui, on est tombé à 53 pour cent », dit-il, et met en garde contre le concurrent irlandais. De son côté, le député vert, François Benoy, célèbre sur les réseaux sociaux une victoire « contre le greenwashing sur la place financière ». Or, le représentant

du ministère des Finances a quelque peu douché les espoirs des Verts : Seulement deux (sic) fonds auraient jusqu'ici déposé une demande pour bénéficier de la taxe d'abonnement réduite. bt

## A Paler Shade of Green

Issu d'une collaboration entre une dizaine de médias européens (dont *Le Monde* et le *Handelsblatt* mais également le *Wort* et *Luxembourg Times*), une enquête interroge, de nouveau, sur la crédibilité des fonds « durables » (article 9, c'est-à-dire la catégorie la plus sévère). 46 pour cent de ces fonds dits « super-verts » ou « dark green » investissent dans des énergies fossiles, selon l'investigation. (Avec 43 pour cent, les 673 fonds « super-verts » au Luxembourg ne dérogent pas à la tendance.) Lorsqu'on regarde les montants, l'image est un peu moins désastreuse : Moins de deux pour cent du total des avoirs de ces fonds sont investis dans le pétrole, le gaz ou le charbon : 1,4 pour cent en moyenne européenne, 1,6 pour cent au Grand-Duché. Interrogé par le consortium journalistique, Blackrock, le plus grand gestionnaire d'actifs mondial, explique investir dans des firmes « which are engaged in alternative energy [...] and derive at least 25 per cent of revenues from sustainable businesses ». Sycomore Asset Management, qui domicilie également un fonds « super-vert » au Luxembourg, déclare au *Wort* favoriser les entreprises

avec un « glaubwürdiger Übergangspfad ». Les exigences réglementaires se durcissent l'année prochaine, et certains gestionnaires dégradent préventivement leurs fonds d'article 9 (vert foncé) à article 8 (vert pâle). bt

## Le fruit du marchandage



Pierre Gramegna a effectué hier sa rentrée à la tête du Mécanisme européen de stabilité (ESM selon le sigle en anglais). L'ancien ministre des Finances, 64 ans, reprend du service tout juste six jours après avoir été nommé par ses anciens pairs de la zone euro et onze mois après avoir cédé les rênes de la rue de la Congrégation à sa nouvelle partenaire de parti Yuriko Backes. Le ministre libéral bénéficie d'un retournement inattendu. Selon le media conservateur *Il Foglio* et le média économique allemand *Handelsblatt*, Pierre Gramegna serait l'objet d'un marchandage politico-économique entre l'Allemagne et l'Italie, la monnaie d'échange pour souffrir l'assurance d'un ESM dépourvu d'ambition contre le rachat d'une compagnie aérienne, Ita Airways, en détresse.

Le 19 septembre, le sort du candidat du Grand-Duché semblait scellé. Le Luxembourg et le Portugal, en concurrence pour placer leur poulain à la tête du fonds de secours doté de 500 milliards d'euros, jetaient l'éponge face à l'impossibilité de réunir les 80 pour cent des suffrages nécessaires, l'Allemagne, la France et l'Italie ne s'entendant pas sur un nom. Mais l'élection, le 26 septembre, de la candidate d'extrême droite, Giorgia Meloni, à la présidence du gouvernement italien a bouleversé l'équilibre des forces. D'abord, selon le *Handelsblatt*, Mario Draghi nourrissait une aversion personnelle envers Pierre Gramegna (photo : Conseil européen). Est-ce pour cette raison que la tentative de lobbying du Luxembourg auprès de l'ancien président de la Banque centrale européenne n'a pas porté ses fruits ?

Ensuite, le nouveau ministre de l'Économie, Giancarlo Giorgetti, s'est rapproché de son homologue allemand, Christian Lindner, dans une volonté de s'assurer à court, moyen et long termes les bonnes volontés de la première économie européenne, l'endettement italien menaçant le bloc économique. Trois jours avant son déplacement, l'Italien a viré sa cuti et offert son soutien à Pierre Gramegna, « le premier choix » de l'Allemagne. « Pierre Gramegna steht für stabile Staatsfinanzen und marktwirtschaftliche Grundüberzeugungen », a ainsi dit Christian Lindner. Ce lundi,

la presse internationale relate qu'un consortium impliquant principalement Lufthansa pourrait reprendre la compagnie Ita Airways, née sur les cendres d'Alitalia (déclarée en faillite en 2021), exsangue et à la recherche d'argent frais. Pour la petite histoire, Mario Draghi penchait plutôt pour une cession de la compagnie aérienne nationale à une alliance capitaliste menée par Air France.

Pierre Gramegna occupe depuis hier un ESM en quasi stand-by. L'institution née durant la crise de la dette souveraine a financé des programmes d'assistance financière pour cinq pays, mais elle reste sous-employée avec ses 250 collaborateurs, estime le *Handelsblatt*. Sa réforme de 2021 devrait renforcer ses responsabilités, mais d'autres (comme le directeur général sortant Klaus Regling ou Jean-Claude Juncker qui a recruté ce dernier) caressent l'idée d'en faire la pierre angulaire de l'architecture financière de l'Union européenne. Pour le média économique allemand, Pierre Gramegna ne voudrait pas toucher au mandat actuel de l'organisation intergouvernementale. Et c'est pour cela qu'il aurait le plein soutien de Berlin. Accessoirement, selon la presse internationale, les capacités de communication de l'ancien ministre des Finances luxembourgeois, polyglotte aguerri, auraient séduit le conseil des gouverneurs. Le *managing director* de l'ESM est

élu pour cinq ans et peut être reconduit une fois. Il reçoit un salaire de base de 206 451 euros annuels. pso

## Aperam s'abstient

Selon les informations du *Land*, le leader mondial de l'acier inoxydable basé à Luxembourg, Aperam, n'a pas renouvelé sa demande de chômage partiel auprès du comité de conjoncture, qui s'est réuni le 22 novembre. La société principalement détenue par la famille Mittal qui a signé des résultats records sur les trois derniers semestres et qui rachète ses actions, avait inscrit la grande majorité de ses employés (52 sur 57) du siège administratif (qui chapeau les manufactures européennes) au chômage partiel conjoncturel en octobre (mesure qui permet de ne pas travailler et de toucher une allocation ; *d'Land*, 11.11.2022).

Les membres du dernier comité de conjoncture ont néanmoins constaté la semaine dernière une nouvelle augmentation des demandes de chômage partiel : de sept unités. Au total, 115 entreprises ont introduit une demande d'octroi de chômage partiel afin de bénéficier des dispositions de cette mesure pour décembre 2022. Le comité a donné son accord pour cent demandes. 77 d'entre elles relèvent de source conjoncturelle, quatorze de source structurelle (liées à un plan de maintien dans l'emploi). Neuf sont motivées par un lien de dépendance économique. Les mesures

concernent 9 160 salariés, contre 8 312 le mois dernier. Le prochain comité de conjoncture se réunira le mardi 20 décembre 2022. pso



# Vers un nouvel ordre économique mondial

Georges Canto

L'agression russe en Crimée et la connivence affichée de la Chine envers le voisin russe ont fini de doucher les espoirs occidentaux quant à l'avenir des relations commerciales avec l'extrême-Orient

Il y a un an, le 11 décembre 2021, la Chine fêtait en grande pompe le vingtième anniversaire de son adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). À juste raison, tant cet événement a été le point de départ de l'envolée de sa puissance économique. La célébration coïncidait avec la sortie (qui n'était finalement que provisoire) de longs mois d'une pandémie gérée d'une manière pour le moins opaque et avec un formidable rebond post-Covid qui a déstabilisé la planète entière. Mais de l'eau a coulé sous les ponts. Dès le début de la guerre en Ukraine, l'attitude de l'Empire du milieu vis-à-vis de la Russie a refroidi des Occidentaux (et le Japon) déjà passablement remontés contre Pékin. Ils n'hésitent plus maintenant à s'en prendre à la politique intérieure de la Chine, surtout à sa stratégie dite de « zéro Covid » qui se traduit par des contraintes de plus en plus intolérables, non seulement pour sa population, mais aussi pour les entreprises étrangères et leurs bataillons d'expatriés.

Les pays du G7 comptent profiter de la situation pour redessiner un nouvel ordre économique et commercial mondial où ils seraient moins dépendants de la Chine. Mais comment ? Une étude récente du groupe britannique de gestion d'actifs Schroders fournit quelques pistes. Passée inaperçue du grand public, l'adhésion de la Chine à l'OMC en décembre 2001, au bout de quinze années de négociations, a été l'événement économique majeur du début du siècle. Les Occidentaux, qui l'ont favorisée en espérant accéder à un gigantesque marché qui approchait alors 1,3 milliard de personnes, s'en mordent aujourd'hui les doigts. « La Chine a su tirer profit des règles de l'organisation pour rattraper et même dépasser les autres puissances, en devenant l'usine du monde. Jamais aucun pays n'a connu une telle croissance économique en deux décennies » écrivent *Les Echos*, qui notent que le rapport de force avec le reste du monde n'a cessé d'évoluer en faveur de Pékin.

Mais pour l'Occident, qui persistait à avaler des couleuvres depuis des années, l'attitude de la Chine après l'agression de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a dépassé les bornes, en permettant à Vladimir Poutine, grâce à ses « amis » chinois, de contourner en partie les sanctions imposées à son pays. Dès le 7 avril, lors du vote des Nations Unies en faveur de l'expulsion de la Russie du Conseil des droits de l'Homme, la Chine a fait partie des 24 pays qui ont voté contre, tout comme, entre autres, Cuba, la Corée du Nord, l'Iran, la Syrie et le Vietnam. Unies par une méfiance historique vis-à-vis des institutions occidentales et en

*La guerre en Ukraine, dont on ne perçoit toujours pas l'issue et la durée, aura pour effet de polariser l'attention sur les risques liés à la mondialisation et faire de la géopolitique une priorité pour les entreprises et les investisseurs*

particulier de l'Otan, la Russie et la Chine ont formé une alliance politique « sans limite », qui dès avant le conflit laissait entrevoir la possibilité d'une coopération économique plus étendue. En effet, les deux pays sont complémentaires, car la Russie est à la recherche de technologies plus sophistiquées et la Chine, bien qu'importante productrice de matières premières, est aussi dépendante pour certaines d'entre elles (pétrole, gaz, cuivre, fer, or).

Depuis juin 2022, l'Union européenne a, entre autres sanctions, imposé un embargo sur le pétrole extrait en Russie, ce qui représente un manque à gagner d'environ cent milliards d'euros par an pour ce pays. Bien avant cette date, la Russie s'était tournée vers son principal partenaire économique, lequel n'a pas hésité à augmenter de façon très importante ses importations de pétrole russe (plus 55 pour cent en mai 2022 par rapport à mai 2021). Les quantités achetées ont largement dépassé les importations de pétrole venu d'Arabie saoudite, habituellement premier fournisseur de la Chine. La Russie, en quête de débouchés alternatifs pour ses marchandises et de nouveaux investissements, compte sur la « force de frappe économique » de la Chine, dont l'appui vaut également sur le plan monétaire, avec la possibilité d'échanger le yuan contre le rouble en dehors du système Swift et à l'abri des sanctions occidentales.

À plusieurs reprises, les membres du G7 ont mis en garde Pékin contre tout soutien qui permettrait à Moscou d'atténuer l'impact des sanctions. Jusqu'à

présent, la Chine a fait preuve de prudence dans ses déclarations concernant la crise ukrainienne et a même dénoncé, début novembre, les menaces nucléaires russes. À ce stade, elle n'a pas réellement intensifié ses échanges commerciaux avec la Russie. Toutefois, à mesure que leur « amitié » se développera, toute marque de soutien, voire une simple absence d'opposition à la Russie, risque d'être interprétée de manière défavorable par le G7, qui, à défaut de sanctions directes, pourrait s'engager dans une stratégie active de « découplage » progressif avec la Chine.

C'est ce contexte de méfiance et de prise de conscience croissante par les entreprises des risques politiques et des coûts liés au commerce et aux investissements directs à l'étranger (IDE) qui sert de cadre au document publié début août 2022 par le groupe Schroders sous le titre « Ce qu'un nouvel ordre mondial pourrait signifier pour l'économie ». Son économiste en chef, Keith Wade, identifie notamment quatre options possibles (et compatibles) pour le futur des échanges commerciaux. La première, qui est également la plus plausible, est que davantage d'IDE (investissements directs à l'étranger) se dirigent, dans une logique de substitution, vers des pays « amis » à faible risque. Cette solution permettrait de soutenir le commerce mondial, bien que sur une base plus régionale. Selon les estimations du McKinsey Global Institute, 15 à 25 pour cent des échanges mondiaux de biens pourraient se déplacer vers des pays différents au cours des cinq prochaines années. Dès lors, un ensemble plus large de pays devraient participer aux échanges mondiaux dans les années à venir.

En parallèle, on assisterait à une simplification des processus de production, comme en témoigne la réduction des semi-conducteurs dans l'industrie automobile, et à une plus grande standardisation, de sorte que les « intrants » (éléments entrant dans la production d'un bien) pourraient être obtenus auprès d'un ensemble plus large de fournisseurs. Schroders considère que cette tendance, qui rompt clairement avec la recherche de l'allocation optimale du capital des entreprises, pourrait néanmoins leur permettre de réduire les pertes d'efficacité. En effet, les chaînes d'approvisionnement pourraient ainsi devenir plus simples et plus diversifiées, un « résultat acceptable » aussi bien au niveau macro-économique que pour les responsables de la gestion des risques. Une deuxième option serait que les entreprises détiennent davantage de stocks, pour constituer des réserves de sécurité au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Il s'agirait donc d'un modèle à rebours du fameux « juste-à-temps », jugé plus efficace, qui s'est traduit par une baisse significative du ratio stocks/ventes au cours de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, notamment entre l'adhésion de la Chine à l'OMC et la crise financière mondiale de 2008-2009.

Toutefois, à en juger par les tendances récentes observées aux États-Unis, les ratios stocks/ventes ont plutôt augmenté ces dernières années, avant la crise sanitaire. Ce constat, qui ne reflète pas la situation internationale dans son ensemble, pourrait s'expliquer par la faiblesse des taux d'intérêt dans la décennie 2010-2020 qui a réduit les coûts de financement des stocks. Dans un futur proche, les stocks devraient augmenter compte tenu de deux facteurs : leur faible niveau cyclique (ils sont plutôt bas en 2022) et le choix des entreprises de détenir des stocks plus importants à long terme pour se prémunir contre les perturbations de toute sorte. Toutefois, la forte hausse des taux d'intérêt pourrait mettre un bémol à cette évolution.

La troisième option serait celle d'une relocalisation accrue via le rapatriement des chaînes de production. Envisagée dès la période de Covid-19, elle est désormais encouragée par l'augmentation des coûts de transport maritime et aérien. Elle stimulerait l'activité intérieure, mais représenterait clairement un recul de la mondialisation. Et si une chaîne d'approvisionnement reconfigurée pourrait être plus résiliente face aux chocs mondiaux, il faudrait alors accepter le « coût de la sécurité ». Ainsi, une volonté de relocalisation de la production en Occident doit tenir compte du fait que, bien que l'écart des rémunérations entre les États-Unis et la Chine (par exemple) se soit nettement réduit depuis 2000 quand les salaires étaient trente fois moins élevés dans l'Empire du milieu, le rapport était encore d'un à cinq en 2018 (derniers chiffres disponibles). La forte hausse des coûts de main-d'œuvre liée à une relocalisation accrue conduira les entreprises à investir davantage dans la robotique et l'intelligence artificielle (IA) pour préserver leur compétitivité et améliorer leur productivité.

Le quatrième scénario, le plus pessimiste, conduirait les entreprises à « réduire la voilure » - moins d'investissements, moins de production - l'augmentation des risques décourageant toute recherche d'expansion. Cette perspective signifierait inévitablement une diminution des échanges commerciaux, une croissance plus faible et une baisse des revenus. Dans la

pratique, le plus probable serait une combinaison des quatre options : diversification des chaînes d'approvisionnement vers des pays « plus sûrs », davantage de stocks et de relocalisations et une réduction modérée du commerce international. Pour Keith Wade, les répercussions de la guerre en Europe, la première sur ce continent depuis 1945, conduiront à une redistribution durable des cartes. Les tensions engendrées par la guerre entraîneront une plus grande fragmentation ou régionalisation de l'économie mondiale.

Sur le plan macroéconomique, cela signifie moins d'efficacité, une hausse des coûts et un ralentissement de la croissance, autrement dit un retour à la stagflation des années 70-80. Parallèlement à des perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, l'inflation devrait se révéler plus difficile à contrôler. Les banques centrales auront plus de mal à « faire rentrer le dentifrice dans le tube », ce qui risque d'engendrer une envolée des taux d'intérêt et un accroissement de leur volatilité. La recherche d'une plus grande sécurité d'approvisionnement aurait comme avantage de favoriser une meilleure adoption des technologies, surtout les plus innovantes, car les entreprises devront compenser la hausse des coûts par une productivité accrue. Pour des raisons de rattrapage de la hausse des prix et de meilleure productivité, mais aussi démographiques, on doit donc s'attendre à une hausse des salaires, même si l'emploi au niveau mondial devrait marquer un recul, en particulier dans les pays émergents.

La guerre en Ukraine, dont on ne perçoit toujours pas l'issue et la durée, aura pour effet de polariser l'attention sur les risques liés à la mondialisation et faire de la géopolitique une priorité pour les entreprises et les investisseurs. « Le commerce et l'investissement permettent habituellement de tisser des liens plus étroits entre les pays, mais lorsque ceux-ci se défont, les coûts sont importants », déplore l'économiste britannique. ●

\*À noter que l'Inde, qui s'est abstenue le 7 avril, a fait de même, occupant désormais une part de 18 pour cent dans les exportations russes de pétrole contre un pour cent avant le conflit en Ukraine. L'Inde et la Chine représentent aujourd'hui environ la moitié des exportations de pétrole de la Russie expédiées par voie maritime



La dernière  
visite de Xavier  
Bettel (DP)  
en Chine,  
en mars 2019





François Kremer, en les locaux d'Arendt & Medernach mercredi, se dit « hostile » au *third party litigation funding*

# Face aux banquiers des prétoires

Pierre Sorlut

**Le barreau se divise sur l'opportunité du financement du contentieux par des tiers. Cette pratique entre finance et droit en provenance du monde anglo-saxon fait notamment craindre l'ouverture d'une nouvelle voie pour le blanchiment**

Lundi, une pelotée d'avocats se rassembleront dans la salle 11 au rez-de-chaussée du tribunal d'arrondissement où s'organise traditionnellement la justice des référés, des procédures de l'urgence, souvent pour une désignation d'expert dans un litige entre le maître d'œuvre et celui de l'ouvrage. Cette fois, les Arendt & Medernach, BSP, NautaDutilh et Loyens & Loeff dépêchent leurs limiers dans le cadre d'une affaire judiciaire inédite. Si bien qu'elle a attiré l'attention des médias internationaux et locaux, du *Financial Times* au *Luxembourg Times*. Des descendants du Sultan de Sulu, un royaume musulman constitué au XV<sup>e</sup> siècle (et aujourd'hui dissous) entre les Philippines et la Malaisie, ont obtenu par une décision d'un juge arbitral madrilène, confirmée devant la justice française, la reconnaissance d'un préjudice estimé à quinze milliards d'euros. La raison ? La Malaisie a cessé de payer le loyer (de 5 300 dollars annuels) dont elle s'acquittait depuis son indépendance en 1963 pour exploiter les riches ressources en huile de palme et hydrocarbures, ce en vertu d'un accord datant de 1878. En dédommagement, les demandeurs, des ressortissants philippins, réclament la saisie des avoirs de filiales luxembourgeoises du groupe public malaisien Petronas. Ces filiales portaient fin 2021 plus de trois milliards d'euros d'actifs, notamment des exploitations énergétiques en Azerbaïdjan. Lundi, Petronas et la Malaisie demanderont que soit levée la saisie.

L'originalité du contentieux au fond se double d'une spécificité du financement de la procédure. Les demandeurs ne paient pas l'armée d'avocats qui travaillent sur l'affaire entre le Royaume-Uni, l'Espagne, la France et le Luxembourg, en passant par les États-Unis. Un fonds alimente la machinerie judiciaire. Et celle-ci coûte cher, notamment dans les pays anglo-saxons. Le conseiller et avocat américain Paul Cohen a facturé 2,79 millions de dollars. Le passage par les cours d'arbitrage, justice privée parallèle, fait gonfler la note. Les héritiers philippins à l'initiative ont déboursé 2,22 millions de dollars pour s'attacher les services du juge-arbitre espagnol, informe l'ancien procureur général de Malaisie.

Therium Litigation Funding apporte les sous d'investisseurs en quête de rendement. Ce fonds « investissant dans le droit » espère récupérer un gros billet à l'issue du litige. Cette méthode de financement du contentieux par des tiers provient de l'Angleterre médiévale. Des nobles et seigneurs sponsorisaient des procès contre les intérêts de leurs opposants politiques dans l'espoir de les affaiblir et d'associer leur nom à celui du vainqueur. Née au XI<sup>e</sup> siècle, la pratique a ensuite été orientée vers le profit financier : Un promoteur paie tout et il récupère une partie négociée des profits en cas de victoire. Cet usage désigné sous l'appellation *champerty* (calquée sur le mot français du champart, une taxe payée au seigneur par le paysan) a été banni par le statut de Westminster en 1275, lequel a codifié le droit anglais et considéré que la pratique corrompait la justice. Il a fallu attendre les années 1960 pour que le Royaume-Uni tolère à nouveau le *champerty* et le début des années 2000 pour que le *third party litigation funding* (LTPF) s'y développe, a détaillé Fabio Trevisan, avocat chez BSP, lors d'une conférence organisée le 15 novembre par le jeune barreau et la conférence Saint-Yves (des juristes catholiques). Une centaine d'avocats, le bâtonnier et deux de ses prédécesseurs avaient bravé la pluie et le froid un mardi soir

« La justice est la dernière des considérations de ces gens-là. C'est pour ça que j'y suis hostile. »

François Kremer, Arendt & Medernach

de novembre pour rallier l'auditorium de la BGL et écouter le panel d'experts sur cette pratique qui débarque doucement dans les prétoires et qui alimente les conversations dans les couloirs. « We're only at the beginning », prédit Fabio Trevisan. Il représentera mardi Petronas dans le procès des héritiers du sultanat de Sulu.

La loi luxembourgeoise n'interdit pas le financement des procès par des tiers. Les avocats ne peuvent fonder leur cachet sur les revenus d'un litige gagné, mais dans le TPLF, le fonds paie les avocats mandatés. Les portes s'ouvriraient donc en grand ? « The Luxembourgish market is in its infancy. We have not seen many cases in Luxembourg but I do see a potential », explique Isabelle Berger, avocate suisse reconvertie dans la *legal finance* au sein de Nivalion dans le canton de Zoug. La *chief investment officer* (une fonction propre aux banques) décrit les circonstances dans lesquelles sa firme est appelée à agir. La majorité des dossiers sont des litiges commerciaux entre entreprises. Il s'agit parfois de particuliers dans les litiges en matière d'emploi, pour des héritages ou dans le cadre de recours collectifs : « The most important element : we need a high success probability ». Une victoire judiciaire ne suffit pas. Les résultats financiers doivent tomber. La solvabilité de l'entreprise apportant le financement est en jeu. Le *track record* conditionne l'argent confié par des investisseurs en quête de rendements. « Our risk appetite is low », assure Isabelle Berger. Une règle d'or : Le budget de l'affaire ne doit pas dépasser dix pour cent des profits potentiels.

Comment ça marche ? L'accord est scellé entre le client bénéficiaire des fonds et la firme qui finance. L'avocat n'est pas une partie contractante, mais il doit signer l'accord pour prouver qu'il connaît ses termes et ce à quoi le client consent. La juriste d'affaires détaille : la prise de contact intervient principalement par l'avocat qui mène une affaire pour un client intéressé par un financement externe. L'avocat présente le dossier sans trop rentrer dans les détails. La firme de *legal finance* entre en scène. Elle signe un accord de confidentialité et mène une revue « high level » de l'investissement. Si la demande présente un potentiel satisfaisant, les Nivalion, Therium et autres Baker Street Funding demandent à l'avocat de préparer un mémorandum plus précis sur les intérêts du dossier, sur le budget

nécessaire et l'échéancier potentiel. Si les firmes de financement sont encore intéressées à ce stade, elles présentent le « term sheet » où le cadre de l'intervention est déterminé, notamment les aspects commerciaux. Qui remportera quoi ? Le client accorde alors une exclusivité à l'entreprise qui financera le litige. À elle de réaliser une *due diligence* précise avec accès au *data room*. Des experts peuvent être mandatés si des éléments critiques apparaissent. Puis vient l'accord. Isabelle Berger précise que sa boîte, Nivalion, agit comme un investisseur passif. « We don't show up in the court room, nor do we interfere in the settlement negotiations », dit-elle. La femme d'affaires rappelle des rôles féminins dans les films dystopiques tels que *Vanilla Sky* ou *Welcome to Gattaca*. Voix froide, visage fermé, tenue d'une sobriété remarquable, silhouette sportive hissée sur talons hauts, Isabelle Berger finit d'emballer la marchandise devant les prospectus réunis en nombre : le marché luxembourgeois se prêterait pleinement au financement par des tiers, principalement pour les pertes dans les investissements et les produits financiers, mais aussi pour les règlements transfrontaliers ou les arbitrages. Cerise sur le gâteau : le procédé permet aux entreprises en litige de ne pas provisionner les frais judiciaires et donc de préserver ses liquidités. Le *funder* assume le risque.

« Regulation is useful », notamment pour renforcer la certitude des financiers, affirme Olivier Marquais, avocat chez Loyens & Loeff qui a pris le relais sur scène. Son cabinet représente les héritiers du sultan de Sulu lundi et est donc payé par Therium. Cet hidalgo du TPLF envisage la préparation d'un cadre légal inspiré de ce qui se fait de mieux ailleurs (Singapour notamment), une loi cousue à la mesure des intérêts du centre financier. Olivier Marquais multiplie les recours au « we », comme s'il tenait déjà la plume. « We need to protect everyone in the legal system. We cannot afford the industry to regulate itself. » L'avocat craint que des firmes de financement exposent pour des erreurs stratégiques de sous-financement du dossier ou de surestimation du revenu lors de la *due diligence*. Et les erreurs de gestion de l'affaire ne se limiteront pas qu'aux investisseurs le cas échéant. La Commission européenne travaille sur une directive pour encadrer le TPLF « à l'européenne » : obligation de gestion passive, transparence sur le financement, remboursement obligatoire des frais judiciaires en cas de défaite, etc. Le Parlement européen a remis une résolution le 13 septembre dernier. Le TPLF ne sera une opportunité que s'il est encadré, prophétise Olivier Marquais. Il met en parallèle la réforme de la loi luxembourgeoise sur l'arbitrage pour équiper l'écosystème national de règlement des litiges. La modernisation du cadre réglementaire, en cours d'examen, érigerait le Luxembourg en place internationale d'arbitrage et favoriserait l'arrivée de dossiers, mais aussi de compétences en matière juridique. « We're taking a number of steps. We're modernizing the arbitration law. Firms are developing arbitration practices and engage more resources. » Le projet de loi sur les recours collectifs, transposant une directive européenne, est lui aussi en cours d'étude à la Chambre. Rencontré dans les allées de la conférence, Thomas Biermeyer (spécialiste des contentieux financiers chez AKD) souligne qu'avec une infrastructure judiciaire spécialisée, « qui est en tout état de cause importante pour une place financière », le TPLF

constituerait un moyen « d'assurer une sécurité juridique qui elle-même inciterait les investisseurs internationaux à opérer via le Luxembourg », à l'image de Londres ou de New York.

Après ce concert de louanges à l'égard du financement des litiges par les tiers, le dernier intervenant, François Kremer, a fait figure de rabat-joie. L'ancien bâtonnier et associé *litigation* chez Arendt, a fustigé cet « argent qui tombe du ciel ». Des problématiques déontologiques placeraient l'avocat « entre le marteau et l'enclume ». La relation entre l'avocat et la partie financée est principalement visée. Le sacrosaint secret professionnel serait mis à mal lors du suivi de l'instance par la société de financement. Toute communication en dehors de la relation entre l'avocat et le client n'est pas protégée par le secret professionnel... et le *funder* est un tiers. François Kremer s'interroge également sur celui qui détermine réellement la stratégie à suivre. « Dans l'exercice de sa profession, l'avocat est maître de ses moyens », est-il prescrit dans la loi nationale. Le bailleur de fonds peut avoir des intérêts autres que ceux de son client. Une décision pourrait satisfaire ce dernier, mais pas le financier, lequel préférerait un appel. L'avocat serait tenu responsable, explique l'ancien bâtonnier. L'accueil du juge face à ces financements externes interroge également. Serait-il d'ailleurs informé ? Des avocats qui sont passés par ce mode de financement assurent que la firme investissant dans le litige demande la plus grande discrétion sur son intervention.

« Last but not least, I did not put it here because FATF (Gafi, selon le sigle français, en mission à Luxembourg mi-novembre, ndlr) is in town »... François Kremer imagine que le *funder* soit la mafia. « They're eager to pay all fees you want. They will get their money back from the judgement. That's a perfect way to launder money ». L'avocat doit voir d'où vient l'argent, précise-t-il. Rencontré dans les bureaux d'Arendt cette semaine au Kirchberg, François Kremer détaille : « Les avocats sont soumis aux règles anti-blanchiment dans le périmètre de la loi AML (*antimoney laundering*, ndlr) mais tout ce qui est contentieux est hors-champ. Un cabinet de Naples qui vous charge de faire ce procès et tout le financement derrière, vous ne le voyez pas. » Les *litigation funders* « veulent du rendement sur leur investissement. La justice est la dernière des considérations de ces gens-là. C'est pour ça que j'y suis hostile », renchérit François Kremer. Cette « manne céleste » suscite chez l'intéressé un certain « malaise »... il représentera d'ailleurs la Malaisie lundi dans l'affaire sur le sultanat de Sulu. Il apparaît ainsi que les avocats de cabinets traditionnellement défendeurs (comme Arendt ou EHP) apprécient moins le financement des procès par des tiers que ceux des cabinets ouverts à l'offensive. Tous s'entendent en revanche sur la facilitation de l'accès à la justice permis par le TPLF, particulièrement dans le cadre des *class actions*. Un avocat souligne aussi que le procédé permettrait à un demandeur de prendre le limier spécialisé à 700 euros horaire, et non celui à 200 pas forcément expert. Et à la question de l'obstruction des tribunaux soulevée par François Kremer (« Est-il normal que le tribunal offre ses services gratuitement à des Philippins qui ont un problème avec la Malaisie ? »), Fabio Trevisan répond que Petronas est un contribuable luxembourgeois qui alimente l'écosystème financier et qu'il a accès à ce titre à la justice comme tout autre justiciable. ●



DIE KLEINE ZEITZEUGIN

# Imagine!

Michèle Thoma

Es ist gerade wieder so ein Moment. Wo etwas aufkeimt, aufbricht, ausbricht, etwas das niemand aufhalten kann. Etwas das kommen muss, komme was da wolle. Es gibt so Momente in der Weltgeschichte. Sie sind groß und mächtig, wie ein Tsunami, sie fegen alles hinweg. Was träumt den Fernseher\*innen da? Revolution, hauchen sie hoffnungsvoll vor den Bildschirmen, und liken sehr die todesmutigen Menschen, es ist immer erhebend den Kampf der andern zu liken. Die aufstehen, plötzlich, und nicht mehr weggehen. Einfach nicht weggehen. Fallen sie tot um, kommen neue. Sie sind da und unübersehbar. Sie zeigen sich, sie sind Zeichen. Sie sind die Zeichen der Zeit, die gekommen ist, sie ist reif. Es ist etwas, das unaufhaltbar erscheint. Weil es war unhaltbar. Unaushaltbar.

Im Iran. Es fängt an mit einem verrutschten Kopftuch. Es fängt an mit einer toten jungen Frau. Das ist vielleicht nichts Besonderes gewesen, schrecklicherwise nichts Besonderes, aber plötzlich doch. Plötzlich eine tote junge Frau zu viel. Ein Wutfunken entfacht den Großbrand, es ist kein Strohfeuer, es lodert über Land, nicht nur in den Städten. Es sind nicht nur die jungen Urbanen, die Wut geht durch alle gesellschaftlichen Gruppen, Ethnien, Klassen, das macht sie stark. Sie schwelt und lodert, sie bildet Glutnester, züngelt weiter und weiter. Das Feuer wird genährt von heruntergerissenen Kopftüchern, aber nicht nur. Die alten grauen atommächtigen Männer prügeln auf diese feurige Wut ein, es ist ihre Hölle. Natürlich sitzen sie an den Schaltern der Macht und können sie über das Feuer gebieten und es verbieten und alles in Asche verwandeln. Erst einmal. Ein Land aus Asche. Ein Land unter Asche. Bis es wieder aufzuckt. Sie können durch die Asche waten und durch das blutige Schweigen. Die Revolutionswarter können die Revolution, die noch keine ist, aber eine werden könnte, einsperren. Aber es wird sehr stressig werden für sie. Eine Sisypusarbeit. Eine Arbeit gegen die Jugend, gegen die Frauen, gegen das Leben selbst. Wenn die Menschen nicht mehr mitmachen und es nicht mehr mitmachen.

In China, verzückt schauen wir hin. Und sie leben doch! Und sie sind doch echte Menschen. Solche wie wir. Zeige, dass du ein Mensch bist! Sie verfügen anscheinend über menschliche Regungen und Erregungen. Das gnädige weise Lächeln ihres Ober-Buddhas hat sie nicht vollends narkotisiert.



Demo in Peking ,  
27. November

Sie sind die Zeichen der  
Zeit, die gekommen ist,  
sie ist reif

Sie halten auch nicht alles aus und durch. Sie sind vielleicht doch keine Roboter\*innen, sondern genauso unzulänglich wie wir. Wie schön ist das! Welcome in unserem Wahnsinn! möchten wir ihnen zujubeln, bei uns gibt es Freiheit gratis, Werte jede Menge, 50 Demonstrationen pro Tag in einer Stadt, wir haben die Wahl, und wir verhungern nicht mal, wir essen chinesisch. Wir müssen nicht immer funktionieren, viele von uns funktionieren gar nicht, selbst dann werden wir nicht umerzogen.

Das ist so ein Moment jetzt. Mitten in dem Trübsal, der Flaute, der großen Fatigue die über allem lastet. Kein Geld, keine Energie, Covid das

zu einem Long Covid wurde, ein Krieg der nicht mehr in den Schlagzeilen ist, auch er ist chronisch geworden, er ist im Hinterhof Europas, wo Peer Steinbrück die Ukraine lokalisierte, im Hinterkopf, im Vorfeld wird Fußball gespielt, wird Advent gespielt. Das ist so ein Moment jetzt bei Nacht und Nebel, das ist etwas Großes das aufleuchtet in der künstlichen Beleuchtung, die wir uns vielleicht nicht leisten können. Etwas Leuchtendes, durch all die Tränenschleier hindurch. Hinter all dem vergossenen und geflossenen Blut. Und dann fällt uns der Arabische Frühling ein. Er fng so leicht und luftig an. Er fng so schön an. Und wir Europäer\*innen waren ganz aus dem Häuschen und liketen die neuen Freund\*innen in der Wertegemeinschaft, kurz machten wir uns keine Gedanken über Werte- Imperialismus. We are all one! Und dann.

Trotzdem.

Und vielleicht vielleicht sagen auch die Russ\*innen eines Tages Njet zu ihrem Möchtegern-Zaren, der sie verbannt hat in ein zähes Reich, das nicht sterben darf. Eines hoffentlich nicht allzu fernen Tages. Imagine! Damit fängt es immer an. ●

ZU GAST

# Gesundheit – ein Menschenrecht

Niemand ist gerne krank. Wenn dies trotzdem der Fall ist, ist man froh, schnell und unkompliziert die richtige medizinische Versorgung in Anspruch nehmen zu können, ohne sich über die Kosten sorgen zu müssen. Die Corona-Pandemie hat aufgezeigt, dass vor allem Länder, deren Gesundheitsversorgung nicht wie bei uns auf dem Solidaritätsprinzip basiert, sondern auf den neoliberalen Prinzipien der Rentabilität und des Profits, schlecht mit Krisensituationen zurecht kommen und besonders die sozio-ökonomisch verwundbaren Gesellschaftsschichten benachteiligt.

In Luxemburg sind wir vergleichsweise gut durch die Pandemie gekommen. Deshalb verlieh die OECD dem luxemburgischen Gesundheitssystem eine Bestnote. Dennoch traten in den vergangenen Jahren vielfältige strukturelle Mängel im System zutage, die es zeitnahe zu beheben gilt. Denn nur ein Gesundheitssystem, das sich dem Wandel und den sich daraus ergebenden Herausforderungen stellt, bleibt zukunftsfähig und krisenresistent.

Das wohl schwerwiegendste Problem ist der allgemeine Personalnotstand. Oberste Priorität sollte deswegen die Ausarbeitung einer nationalen Gesamtstrategie zur Ausbildung und Rekrutierung des Arzt- und Gesundheitspersonals haben. Gute Ansätze, wie die Schaffung des Medizin-Bachelors auf der Uni und die angekündigten Reformen der Ausbildungen für Pflegepersonal, müssen weiterverfolgt und ausgebaut werden. In naher Zukunft muss es möglich sein, das gesamte Medizinstudium inklusive vielfältiger Spezialisierungen in Luxemburg zu absolvieren. Dazu braucht es im Übrigen eine Universitätsklinik, die angehenden Ärzten und Pflegern ein gemeinsames Arbeiten und Lernen ermöglicht. Auch Informationskampagnen sind ein Muss, um junge Menschen wieder verstärkt für Berufe im Bereich Gesundheit und Pflege zu begeistern.

Verschärft wird das Problem des Personalmangels durch Koordinationsprobleme zwischen Hausärzt\*innen, Spezialist\*innen, und

Josée Lorsché ist  
Fraktionspräsidentin,  
Marc Hansen  
Abgeordneter von  
Déi Gréng

Krankenhäusern. Dadurch ist nicht auszuschließen, dass Dienstleistungen doppelt erbracht und unnötige Arbeitsstunden in die Bearbeitung medizinischer Fälle investiert werden. Hier drängt sich eine Evaluation des Konzept des „médecin référent“ auf. Darüber hinaus müssen einheitliche und verbindliche Prozeduren geschaffen werden, um den nötigen Informationsfluss zwischen den medizinischen Dienstleister\*innen zu gewährleisten. Eine große Hilfe für den/die Referenzärzt\*in wäre in diesem Zusammenhang, die Funktionsweise der elektronischen Krankenakte „DSP“ einerseits zu vereinfachen und andererseits verpflichtend zu machen.

Auch die mentale Gesundheit verdient endlich einen höheren Stellenwert im System. Dazu gehören die Enttabuisierung und gesellschaftliche Anerkennung mentaler Krankheiten. Dementsprechend hat die Regierung die mentale Gesundheit zu einer ihrer Prioritäten für 2023 erklärt und einen „Plan national de la santé mentale“ erstellt, den es nun umzusetzen gilt. Äußerst wichtig diesbezüglich wäre natürlich eine Einigung mit der CNS über die Rückerstattung der Kosten von Psychotherapiesitzungen. Darüber hinaus existieren jetzt schon viele Institutionen hierzulande, die den Betroffenen die nötige Hilfestellung anbieten und das sogar teils kostenfrei. Entsprechende Angebote sollten weiter ausgebaut und vor allem besser an die Bevölkerung kommuniziert werden.

Mit diesen Ansätzen schaffen wir ein solidarisches und krisenfestes Gesundheitssystem, das nahe am Menschen agiert. Nichts anderes haben unsere Bürger\*innen verdient. ●  
Josée Lorsché & Marc Hansen

CHRONIQUES DE L'URGENCE

# Encore une COP vouée à l'échec

Jean Lasar

Les COP se suivent et se ressemblent. Après celle sur le climat dans la péninsule du Sinaï, au résultat des plus décevants, une Conference of Parties est prévue à Montréal du 7 au 19 décembre pour faire le point sur la Convention de l'ONU sur la diversité biologique (CBD). Les

La dégradation de la  
Grande Barrière de  
Corail symbolise  
l'incapacité de l'humanité

prédictions ne prêtent guère à l'optimisme : tout indique que rien ne sera décidé au Canada qui puisse endiguer la sixième grande extinction.

Moins médiatisées que celles de l'UNFCCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques), les COP sur la biodiversité ne sont pas moins importantes. Alors que les signes d'un effondrement galopant des espèces vivantes s'accumulent en un tableau alarmant, les gouvernements se préparent à se défaire et à temporiser.

Le constat est pourtant sévère. La diversité du vivant s'écroule sous nos yeux, sous l'impact conjugué de la perte d'habitat, des espèces invasives, de la pollution, du changement climatique et des maladies. Comme pour le climat, la main de l'homme dans cette destruction, chiffrée à 2,5 pour cent par an, n'est pas sujette à discussion. Comme pour le climat, des promesses ambitieuses ont été formulées par les gouvernements pour tenter de contrer la décimation de la biosphère. Comme pour le climat, le prochain sommet censé la sauver semble voué irrémédiablement à se fracasser sur les écueils de l'égoïsme et de la myopie.

Un rapport de l'ONU publié cette semaine fait ainsi le point sur la santé défailante de la Grande Barrière

de Corail (*Great Barrier Reef*), le plus grand récif de la planète. Situé au large de l'Australie, long de 2 300 km, ce sanctuaire chatoyant, classé au patrimoine de l'humanité depuis 1981, souffre du réchauffement de l'océan, mais aussi du rejet de sédiments et de fertilisants, de la pollution plastique, ou encore des activités de pêche, qui lui causent périodiquement des épisodes de blanchissement. Alors que le bras scientifique de l'Unesco souhaitait mettre l'an dernier la Grande Barrière sur la liste des patrimoines « en péril », le gouvernement australien a obtenu qu'une mission d'experts soit mandatée. Sa conclusion : la capacité du fabuleux écosystème à se reconstituer est sérieusement compromise.

Même si depuis les élections de mars dernier, qui ont vu les travaillistes remplacer les conservateurs pour diriger l'île-continent, les perspectives de ce trésor naturel se sont quelque peu améliorées, sa dégradation en apparence inéluctable symbolise bien l'incapacité collective de l'humanité de préserver le tissu d'espèces vivantes au sein desquelles elle a émergé. Ce ne sont pas que les coraux du monde entier qui sont en péril, c'est la diversité du vivant à l'échelle du globe qui est menacée. L'humanité scie la branche sur laquelle elle est assise, et les gouvernements du monde entier « sont aux abonnés absents », constate amèrement Tanya Steele, la directrice de la section britannique du WWF. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Jacques Drescher

Zu Schraasseg steet e Prisong;  
Do ass elo mèi Wach.  
Zu Suessem steet en zweeten,  
E neien – kee Verglach!

Mee wie wëllt schonn do sätzen,  
Wann e net sätze muss?  
Well d'Fräiheet ass dobaussen  
Jo ëmmer nach e Plus.

Wéi anescht ass dach d'Chamber;  
Wien do sätzt, huet et gutt.  
De Reding bleift dobannen –  
E krut eng op den Hutt.

De Keup huet vollt Vertrauen;  
E fënnt et an der Rei.  
Et muss ee propper trennen  
Als Saubermann-Partei.



# « Signalez un incident »

Victor Weitzel

L'outil interactif « Report-it » de la Ville de Luxembourg est une mine de renseignements sur le mal-être urbain et le désir de participation citoyenne dans la capitale



Un autre Vel'oh abandonné

« Mais pourquoi n'avez-vous pas eu plus systématiquement recours au capital civil que recèle cette ville ? » Cette question, je l'ai souvent posée, en public et en privé, à des élus communaux de la Ville de Luxembourg quand il était question des gros soucis qui génèrent mal-être urbain et colère sociétale : concurrence entre types de mobilité et entre différents types d'occupation de l'espace public, cherté et pénurie des logements, sécurité routière et sécurité tout court, et bien d'autres phénomènes qui déclenchent le « Dichtestress » dans une capitale en surchauffe.

Il n'y a pas de définition courante de la notion de « capital civil » mise en avant ici. Mais elle est utile pour saisir une ressource collective qui existe dans toute population. Y entrent le capital social des individus, leurs multiples qualifications formelles et informelles, leurs réseaux, leur disponibilité pour la collectivité en tant que citoyens et leur identification avec cette communauté dont ils se sont appropriés les avantages mais aussi les problématiques qui entravent le développement de celle-ci et donc leur épanouissement personnel. Cette ressource collective se révèle dans les réunions publiques, autour des stands des partis politiques, dans les lettres de lecteurs, les réseaux sociaux et, puisqu'il est question de la Ville de Luxembourg, dans les outils de participation que celle-ci a elle-même mis en place.

La page « Report-it » est un de ces outils. Figurant sous la rubrique « Participez, vous aussi » sur le site *vdl.lu*, cette plate-forme, facile à manier, se définit ainsi : « Signalez-nous les éléments dans l'espace public qu'il faut réparer, échanger ou améliorer. Ainsi, les services compétents recevront une notification et pourront se charger du problème et vous serez tenu au courant de l'avancement du dossier. » Dès que le citoyen commence à rédiger le point qu'il veut rapporter, s'ouvre une carte où il peut le situer. La carte est parsemée d'étiquettes qui renvoient à d'autres éléments signalés que le passage du curseur ouvre dans une boîte-texte.

La page « Report-it » existe depuis novembre 2012. Elle a été créée il y a dix ans, lorsque Xavier Bettel dirigeait la capitale avec les Verts. On ne peut pas dire qu'elle soit particulièrement visible ni populaire, mais elle est très parlante. Dommage, s'est dit l'association Zug.lu, le Center for Urban Justice qui milite « pour l'équité dans l'espace urbain, la

transparence des administrations et un dialogue ouvert ». Elle a donc décidé en juin 2021 de créer un compte bot sur Twitter qui publie au jour le jour les messages (rendus anonymes) des citoyens à l'administration tout comme la réponse de celle-ci. « Report-it » sur Twitter compte actuellement à peine 300 abonné(e)s. Mais le compte a contribué à rendre plus visible la page interactive. La Ville, contre laquelle Zug.lu est en procès sur la question des passages de piétons jugés illégaux, n'a pas encore réagi à ce détournement d'informations qui, il faut l'admettre, ne la dessert pas, vu la bonne réactivité documentée de son administration lorsque celle-ci s'estime compétente.

Le corpus des plus ou moins 400 tweets des derniers quatre mois, les seuls encore disponibles sur le compte bot « Report-it », permet d'approcher concrètement ce que la ressource « capital civil » peut signifier. L'outil est utilisé tant par les Luxembourgeois que par les résidents étrangers. Plus de la moitié des messages sont rédigés en français, un cinquième en luxembourgeois, plus de quinze pour cent en anglais et plus de douze pour cent en allemand. Il n'est pas une Bocca di Leone qui recueillaient de viles dénonciations des Vénitiens, même si quelques très rares messages suintent le préjugé social. « Report-it » n'est pas non plus utilisé pour des campagnes qui ne disent pas leur nom. Par leur style et la langue utilisée, les messages indiquent une grande variété d'auteurs.

Les sujets qui préoccupent avant tout sont les aménagements de carrefours, de feux rouges, avec une foule de suggestions bienveillantes. Suivent les multiples dangers sur la voie publique, qui fournissent la matière à plus d'un quart des posts. Viennent ensuite les très variées entraves à la mobilité douce, sur les trottoirs avant tout, y compris par les terrasses de restaurants et les panneaux publicitaires. Les dégâts aux infrastructures – arrêts de bus, bâtiments, places de jeux – et les actes de vandalisme contre les biens publics sont souvent rapportés. Les pannes de l'éclairage public, les signalements de pollution lumineuse, le souci des économies d'énergies dans les bâtiments publics, l'hygiène publique et des restaurants sont des sujets récurrents. L'acharnement contre les Vel'oh jetés dans les fossés, les rivières ou des talus est abondamment documenté. La pauvreté est en général décrite en des termes d'un réalisme non filtré. La toxicomanie et la violence jusqu'à l'évocation d'armes à

feu dans des altercations émergent aussi dans les posts. On découvre une géographie nouvelle, plus cachée et périphérique, de ces phénomènes. Le bruit apparaît moins souvent, ce sujet étant avant tout une affaire de police, sauf quand ce sont des autorisations de la Ville qui sont à l'origine du problème, comme les fêtes estivales dans l'Arena dans le parc à côté de la Coque, ou les grill-parties au Kaltreis, où les voitures pénètrent le parc à grand renfort de haut-parleurs montés à fond. Et puis il y a les heurts avec le monde animal sauvage en ville, subi comme une intrusion dérangeante, les chats errants et leur progéniture, les vols d'écureuils et les cadavres d'animaux en décomposition, les espèces exogènes invasives, le besoin d'ombre en temps de canicule et la préoccupation pour l'état des arbres, des parcs et de la flore publique dans un contexte de crise climatique.

Les VO de ces messages parlent un langage clair. Nous sommes, loin de la rumeur citadine, au centre d'une polyphonie citoyenne dont la mélodie détonne sur les propos plus ampoulés des lettres de lecteurs. Une raison pour les citer plus amplement. Un tel s'adresse à l'administration sur l'aménagement de la Place de Paris : « I don't understand why last year you said there would be more benches on Place de Paris, and now you simply say without explanation that this is not the case. What has changed? I respectfully request that you are transparent with citizens' questions. You also did not reply to my question whether the City of Luxembourg has a real strategy to keep the city a livable space with regards to the climate crisis. » La Ville répond : « The jobsite of Place the Paris is finished. There will be no changes. » Tout y est : un désir d'infrastructures adéquates, de transparence, une préoccupation non-feinte face aux conséquences du changement climatique, une réponse emblématique de l'administration, prise en défaut.

Dans ce même contexte climatique, ce message laconique, presque un haïku, est un des plus touchants : « Un jeune tilleul en manque d'eau. » La canicule tenant la ville entre ses griffes, un(e) citoyen(ne) se plaint que la Ville n'a pas prévu suffisamment de parasols à la « plage » de la Place du Théâtre : « Wann dir bei deser Hëtzt (d'ei scho Wochen unhält) mëttes dohinner gidd, wäert dir gesinn, dass déi grouss Majoritéit vu Leit am Schied welle setzen, a sech zum Deel suguer mat de Still ënnert d'Beem an d'Begréngung setzen, well net genuch Parasolen do sinn. Vun de Kanner, déi onméiglech an der Sonn kënnen spillen, natierlech net ze schwätzen. » La chaleur écrasante de l'été dans l'espace urbain perce clairement comme un nouveau danger alors que la Ville n'a guère montré sa volonté d'intensifier le verdissement des zones urbaines exposées.

L'hygiène publique comme exigence et les SDF comme réalité ne font pas toujours bon ménage. Les posts de « Report-it » ont des manières très

« The jobsite of Place the Paris is finished. There will be no changes. »

(La Ville de Luxembourg répondant à un citadin sur « Report-It »)

contrastées de parler de ce conflit. Dans un langage direct et exaspéré, mais aussi xénophobe sur la tangente, on lit : « Le square Cour du Couvent (...) continue à être occupée jour et nuit par un groupe d'alcooliques et toxicomanes, la plupart parlant russe entre eux. Hormis les déchets, urines et excréments, le bruit journalier continue la nuit, même après le passage de la police et bien après minuit. (...) De plus, ces gens nous lancent des cris et des insultes et ils pissent sur les murs de notre propriété. Nous espérons une intervention d'urgence de la VdL, notamment rapidement enlever les bancs et interdire la consommation d'alcool et de drogues. » À la fin, la colère l'emporte et l'exigence de mesures qui desservent jusqu'aux riverains eux-mêmes.

Et puis il y a cette toute autre musique : « Am Bushaischen op der Place de France wunnt en obdachlosen Här. Hien ass ganz uerdentlech a raumt seng Saachen emmer schéin op. Hie belästegt och menges Wëssens keen, mee hie benotzt di Grengfläch hannert dem Bushaischen als Toilette. Leit – zu deenen ech och geheieren – a Kanner, di op den Bus waarden, mussen dat heinsdo materliewen. De Geroch as haarsträubend an d'ëst stellt en seriösen hygiesche Problem duer. (...) Ech wir dankbar, wann do eng Solutioun fonnt kënnit gin, déi souwuel deem Här seng Rechter, wei och d'Gesondheet vun den Usageren vum Bus arrët geing schützen. » Dans ce message il y a un ange qui passe. Dans un autre, c'est l'effroi, pas forcément celui du riche, mais du bien-portant, devant le pauvre Lazare dont il ne détourne pourtant pas son regard : « Homeless man : There was a half naked man (homeless) with his legs covered with some kind of infection. He entered the bus Nr 16 at 8:26 (Kessler bus stop) direction city center. » La Ville n'est pas directement compétente, mais ce concitoyen qui s'exprime en anglais ne pouvait garder pour lui cette apparition particulièrement perturbante, condensée de l'omniprésence dans la capitale d'une pauvreté criante.

L'hygiène publique souffre aussi des effets de l'abondance. Les plaintes se sont multipliées contre les restaurants qui empilent les déchets dans l'espace public même quand il n'y a pas de collecte. C'est perçu par le passant comme une agression spatiale et olfactive. Les posts parlent d'« incivilités », de « comportement (...) vraiment inacceptable », nommant autant des petits restaurants de quartier que des établissements très en vue.

Depuis l'été 2021, pour soutenir le secteur Horeca et permettre aux gens de sortir malgré la pandémie, la Ville a encouragé l'établissement de nouvelles terrasses sur les trottoirs. Conçues pour éviter que les clients des cafés et restaurants ne se retrouvent trop nombreux à l'intérieur de locaux fermés, elle n'a guère songé aux piétons et aux riverains. Ce que le visiteur de passage dans un quartier peut trouver sympathique et libérateur, crée aussi de nouveaux problèmes. Sur « Report-it », on peut lire des plaintes venant d'un peu partout sur les abus que cette mesure a entraînés. Par exemple : « Ce bar occupe beaucoup de place et ne laisse qu'un passage étroit impossible pour les poussettes et fauteuils roulants, ou personnes âgées ou blessées avec des cannes. Cela fait des mois qu'ils ajoutent des tables et fauteuils autour desquels il faut zigzaguer. » Ou bien : « Le bar à côté de nous (...) a installé de nouveaux meubles qui bloquent le trottoir et encouragent les comportements antisociaux – y compris plus de clients buvant dans la rue tard le soir, criant souvent et se battant parfois tard dans la nuit. »

Au Limpertsberg, la lutte pour un partage équitable de la voie publique entre piétons, cyclistes et engins motorisés défraie la chronique depuis belle lurette, notamment avenue Pasteur. La Schueberfouer n'a fait qu'envenimer les choses. C'est d'ailleurs dans ce beau quartier que l'on peut lire les seules réactions qui prennent un tour politique. « Äre Mobilitésschäfte, Patrick Goldschmidt, huet virun net all ze laanger Zäit héich an helleg versprach, de Vëloswee ronderëm de Glacis géif während der Fouerzäit net blockéiert ginn », écrit, dépit, un citoyen. Et concernant l'avenue Pasteur, on lit ceci : « Quasi quotidiennement, la piste cyclable est bloquée par des voitures ou des camionnettes. (...) Le collège échevinal a malheureusement manqué le moment de créer un vrai espace convivial, où les terrasses des cafés et restaurants, les piétons et les cyclistes (ainsi que les arbres) peuvent co-exister de manière équitable. (...) Un vrai désastre, qui se payera cash aux prochaines élections... » Bref, « Report-it » devrait être une lecture quotidienne pour tous les candidats aux élections municipales. Pas tellement à cause des rares menaces de vote-sanction, mais par ce qu'il révèle sur la vie quotidienne et sur le capital civil de ces habitants de la Ville qui, entre le mal-être urbain et un vrai désir de participation, la considèrent comme la leur et s'expriment pour qu'elle soit « réparée ». ●



Le parvis de la Gare, un jour de canicule



# Émancipation et antisémitisme

Henri Wehenkel

## La minorité juive selon l'historienne Renée Wagener

725 pages de texte. 40 pages de bibliographie, 800 livres cités, un index de 1 000 noms, 2 700 notes de bas de page. Ouvrage de Renée Wagener sur la minorité juive au Luxembourg est un ouvrage monumental. Il s'agit de la version abrégée de la thèse de doctorat que Wagener a soutenue en 2017 à l'université par correspondance de Hagen. Le livre est publié aux Éditions Metropol de Berlin dans la collection « Studien zum Antisemitismus in Europa », volume 16. C'est un ouvrage de référence qui intègre tout ce qui a été écrit sur le sujet au Luxembourg et dans le monde jusqu'à cette date.

L'autrice n'est pas seulement une bosseuse, elle aime la bagarre et ne recule devant aucune controverse. Dès la préface elle prend ses distances avec ses prédécesseurs, à qui elle reproche d'être des historiens peu critiques et des juifs à narratif luxembourgeois : « Festzuhalten ist jedenfalls, dass sich Moysé ebenso wie Lehrmann/Lehrmann und Cerf keinesfalls in ein jüdisches, sondern in das Luxemburger Nationalnarrativ einschreibt. » (p. 25) Contrairement à Laurent Moysé qui, dans son livre paru en 2011 (*Du rejet à l'intégration*), mettait l'accent sur l'intégration réussie des juifs dans la société luxembourgeoise, Wagener fait comprendre dès le titre de son livre, *Emanzipation und Antisemitismus. Die jüdische Minderheit in Luxemburg vom 19. bis zum beginnenden 21. Jahrhundert*, que les juifs sont une minorité et qu'ils l'ont toujours été.

Le livre de Wagener est à la fois fascinant et irritant. Fascinant par le nombre de pistes ouvertes, des questions posées. Énervant par le jargon scientifique allemand que Wagener a assimilé avec brio, mais qui risque d'être rébarbatif pour les lecteurs non-initiés. L'historienne nous impose cette terminologie à doses renforcées : minorité juive, société majoritaire, nationalisme, antisémitisme.

Le terme de minorité juive (« jüdische Minderheit ») est préféré à celui, plus consensuel, de communauté juive utilisé par Wagener à l'origine de ses recherches. Une façon de trancher le débat avant de l'ouvrir. Les juifs sont une minorité à côté d'autres minorités, religieuses, nationales, sexuelles, politiques. À côté des juifs, Wagener cite les étrangers et les femmes, mais aussi les Allemands et même les communistes. Les minorités ont en commun d'être victimes de ressentiments et de discriminations. Il y a des minorités qui souffrent d'une double voire d'une triple discrimination, comme les femmes allemandes de confession juive.

La minorité juive est l'un des trois « acteurs sociaux » à côté de la société majoritaire et de l'État. Le terme de « Mehrheitsgesellschaft » est décliné sous trois variantes, c'est tantôt la société majoritaire catholique, tantôt la population de souche (« Einheimische »), tantôt l'ensemble des Luxembourgeois moyens (« das Mittelfeld der Gesellschaft »), « mehrheitlich akzeptierte Positionen bzw. Verhaltensweisen »).

Le nationalisme est un ressentiment que Wagener ne distingue pas du patriotisme ou de la conscience nationale, ces trois sentiments étant basés sur une fausse identification avec un collectif imaginaire et une commune exclusion des minorités. La transformation du libéralisme en nationalisme constaté en Allemagne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle serait également à l'œuvre au Luxembourg dans le cadre du « Nation Building » (p. 32 et 35) qui est situé tantôt au milieu du XIX<sup>e</sup> tantôt au début du XX<sup>e</sup> siècle.

L'antisémitisme sous toutes ses formes apparaît à 1 800 reprises dans le livre, ce qui veut dire qu'à chaque page Wagener débuseque trois cas d'antisémitisme. C'est un mot passe-partout qu'elle applique aussi bien à de simples préjugés qu'à des actes de violence ou à des appels de haine, les associant dans la même condamnation morale. Il y a aussi des formes d'antisémitisme caché, inavoué, inconscient et un antisémitisme par omission. Wagener les traque et les démasque sans pitié. Ainsi l'historien Paul Weber se voit-il suspecté d'antisémitisme pour avoir cité dans son *Histoire de l'économie luxembourgeoise* de nombreux industriels juifs sans indiquer leur religion (p. 26), ou l'homme politique libéral Robert Brasseur qui s'était rendu au procès Dreyfus pour en rendre compte au jour le jour se voit-il

accusé de ne pas mentionner le caractère antisémite de l'affaire (p. 98).

Dans sa thèse de doctorat, Wagner avait consacré son premier chapitre à l'émancipation de la minorité juive de 1795 jusqu'à la Première Guerre mondiale. Dans son livre, cette période de l'émancipation se termine avec l'affaire Dreyfus, conformément au « narratif juif » qui fait du procès Dreyfus et de la publication de *L'État juif* de Herzl le tournant décisif. Ce cadrage chronologique ne se fait pas toujours sans violence et sans contradictions. Wagener concède l'absence de manifestations d'antisémitisme dans la presse luxembourgeoise de gauche de cette époque, mais elle maintient tout de même son « narratif » en s'appuyant sur de prétendues évidences : « Jedoch fanden antisemitische Äusserungen zur Dreyfus-Affäre in der linken Arbeiterbewegung keine Ausdrucksform. Der in Arbeiterkreisen herrschende Antisemitismus, der in der sozialistischen Bewegung europaweit für interne Auseinandersetzungen sorgte, war sicher auch der Luxemburger Arbeiterbewegung nicht fremd... ». L'antisémitisme généralisé étant évident, Wagener en déduit que l'antisémitisme a dû exister « sûrement » dans le mouvement ouvrier luxembourgeois.

Cet antisémitisme de gauche Wagener croit le trouver dans le numéro 438 du journal ouvrier *Der Arme Teufel* : « In der kleinen, 1903 entstandenen, Wochenzeitung *Armer Teufel* zeigte sich schon früh antisemitisches Gedankengut : 1912 kommentierte man beispielsweise die Tiraden der österreichischen christlich-sozialen Lueger-Presse gegen das Judentum, 'die jüdische Geldschlange dürfte um kein Haar besser sein als die christliche.' » (p. 180). Le journal socialiste avait effectivement utilisé l'expression citée, mais pour la réfuter et tourner en dérision le journal antisémite autrichien. Il suffit à Wagener d'une



Caricature antisémite parue dans le *Marienkalendar* de 1878

La campagne antisémite lancée par le catholicisme ultramontain à partir de la fin des années 1870 se heurta à l'opposition de toute la presse non-cléricale et n'arriva pas à remettre en cause l'intégration réussie de la prétendue « minorité juive »

citation tronquée pour imputer une idéologie antisémite.

Pendant le long XIX<sup>e</sup> siècle qui a duré au Luxembourg de 1795 à 1915, il n'y avait ni antisémitisme à gauche ni antisémitisme institutionnel, les juifs faisaient partie de cette société majoritaire issue de la Révolution Française, de ses élites, de son droit, de son économie. Wagener ne le nie pas et note qu'une délégation officielle fut reçue par le roi Guillaume II. La campagne antisémite déclenchée par le catholicisme ultramontain à partir de 1879 s'est heurtée à l'opposition de toute la presse non-cléricale et n'arriva pas à remettre en cause l'intégration réussie de la prétendue « minorité juive ». Au moment du procès Dreyfus, cette agitation antisémite était en train de retomber et l'antisémitisme fut à peu près absent des luttes scolaires du début du XX<sup>e</sup> siècle.

La situation changea avec la Première Guerre mondiale, lorsque la famine menaçait le pays et la colère grondait dans le Bassin Minier. La population ouvrière essaya de comprendre ce qui lui arrivait et désigna trois responsables : les gros paysans, les commerçants, les trafiquants qui sont accusés d'acheter, de vendre et de revendre les denrées alimentaires. La présence de juifs originaires de Galicie provoqua une véritable psychose. Deux hommes politiques socialistes, le député-ouvrier Schortgen et l'éditeur du *Armer Teufel*, Schaack-Wirth, s'emparèrent de la question et interpellèrent les autorités.

Renée Wagener a le mérite de soulever l'épisode des Juifs de Galicie et de demander si le mouvement ouvrier ne fut pas durablement contaminé par l'antisémitisme. Mais lors des émeutes du 26 novembre 1918 à Esch, la furie populaire ne se tourna pas contre les juifs établis et intégrés, et à aucun moment les juifs ne furent mentionnés dans les articles de presse, les rapports de police, les débats parlementaires ou la mémoire orale. Les indices sont trop faibles pour établir une duplicité de jeunes casseurs qui auraient crié « À bas la Prusse » et auraient pensé « À bas les Juifs », ou de conclure de l'utilisation par la presse du mot de « pogrome » à l'existence d'un pogrome véritable.

Avec l'arrivée des nazis au pouvoir en Allemagne la gauche toute entière se sentit visée. Elle condamna les crimes des nazis, ceux commis contre leurs adversaires politiques et ceux commis contre les juifs. Renée Wagener interroge ce combat antifasciste et se demande s'il n'est pas entaché de nationalisme, de xénophobie et d'antisémitisme. C'est le journal socialiste *Escher Tageblatt* qui se trouve cette fois-ci sur la sellette. « Auch im *Tageblatt* wurde der Antisemitismus als ausländisches, vorzugsweise deutsches Phänomen dargestellt. Antisemitismus

liege nicht in der Luxemburger Natur. Den in der Luxemburger Linken durchaus existierende Antisemitismus sprach man nicht an. Der Begriff der 'Überfremdung' wurde dagegen regelmässig eingesetzt. » Il y a quand-même une différence dans l'utilisation du terme de « Überfremdung » selon qu'il servait à désigner les réfugiés juifs ou la colonie allemande encadrée par les nazis.

Un collaborateur du *Tageblatt* est jugé par Wagener de façon particulièrement sévère, c'est le caricaturiste Simon : « Äusserst ambivalent erscheinen auch manche Zeichnungen des Hauskarikaturisten Albert Simon. Simon stellte Bech 1933 als jüdischen Handelsreisenden dar. In einer Karikatur von 1936 zur Flüchtlingsproblematik wurden die Flüchtlinge als Flut von Nagetieren abgebildet, die einen Grenzposten an der Mosel überqueren. » Simon considérerait-il vraiment que les réfugiés juifs étaient des rats et que Bech était un colporteur juif ? Ou Simon se moque-t-il du *Stürmer* qui avait affirmé de telles choses ? Nous avons l'impression que Renée Wagener lit les caricatures au premier degré, sans en comprendre l'ironie.

Une autre cible de Wagener est la personne du ministre socialiste de la Justice, René Blum. La politique migratoire de Blum dans les années 1938-39 mérite d'être examinée à froid en prenant en compte aussi bien les refluxements à la frontière que les autorisations de transit et les séjours clandestins tolérés. Il faut la replacer dans les limites imposées par le contexte international et la politique étrangère de Bech. Renée Wagener essaie de le faire. Pourquoi a-t-elle besoin de lui attribuer, en prime, des sentiments xénophobes et antisémites pour expliquer son comportement ?

La politique de collaboration loyale avec les autorités allemandes engagée par Albert Wehrer au début de l'occupation a été une faute lourde de conséquences. Peut-elle être comprise si on la réduit à la politique suivie envers les juifs, si on fait abstraction de son attitude à l'égard des combattants de la Guerre d'Espagne ou des soldats de la Compagnie des Volontaires ? En passant sous silence la tentative de faire revenir la Grande-Duchesse d'exil ? Est-il d'une quelconque utilité de chercher les raisons de cette politique dans les sentiments éprouvés à l'égard des juifs ou la faire remonter à l'engagement passager de Wehrer dans la « Nationalunion », vingt ans plus tôt ?

Les reproches adressés aux résistants d'avoir été indifférents au calvaire des juifs et de ne pas avoir caché assez de juifs sont légitimes, à condition de tenir compte du contexte du moment et de la stratégie poursuivie par les responsables de la communauté juive qui, coincés dans un horrible dilemme, poursuivaient eux-aussi une politique du moindre mal et n'avaient qu'un but, partir et faire partir autant de juifs que possible.

Renée Wagener s'est trompée dans plusieurs cas précis, en collant l'étiquette infamante de l'antisémitisme sur des personnalités comme René Blum, Albert Simon ou les rédacteurs du *Armer Teufel*. Dans d'autres cas elle attribue une importance à un simple écart de langage ou à une faute de mauvais goût. Souvent les faits qu'elle aligne ensuite contredisent les mots qu'elle utilise pour les désigner. L'argument de l'antisémitisme est trop lourd, trop chargé de sens pour s'en servir pour rendre compte de situations et de contextes beaucoup plus complexes.

On a l'impression que l'historienne est emportée par son indignation morale et qu'elle ne peut plus s'arrêter dans sa traque des antisémites réels et fictifs et qu'elle veut à tout prix prouver que l'antisémitisme est partout et que tout le monde est coupable. Avons-nous le droit, nous les Justes de l'année 2022 avec notre connaissance de ce qui s'est passé à Auschwitz et Maidanek, de diaboliser ces hommes et ces femmes qui agissaient dans l'inconscience de ce qui pourrait arriver un jour ? N'est-ce pas se rendre coupable du pire des anachronismes et se condamner à ne plus rien comprendre au destin du monde ?

Ce livre est un pavé. Il est à déconseiller aux lecteurs trop pressés, trop excités ou trop crédules. Il a besoin de lecteurs avertis, patients, retenant leur jugement et prêts à se plonger dans une lecture attentive et critique. C'est un livre pour un hiver qui s'annonce rude. ●



Jeu d’échelles

Selon un légende urbaine, il y a plus de Porsche à Athènes que partout ailleurs en Europe. C’est une information fausse qui n’est pas exempte de xénophobie, car elle sous-entend que les Grecs fraudent et profitent de l’aide européenne. Le projet *The Never Never*, inauguré ce vendredi soir au Casino Luxembourg (à voir jusqu’au 29 janvier) part de cette *fake news*. L’artiste britannique Jeremy Hutchison et la curatrice belge Evelyn Simons, ont travaillé avec le collectif théâtral Nova Melancholia d’Athènes pour créer un ensemble de courts-métrages, photographies, peintures, collages, performances et sculptures. Une fausse Porsche 911 a été décomposée en huit pièces et transportée par les acteurs et danseurs, les transformant en créatures chimériques de la mythologie antique. Les petits films qui ont été réalisés utilisent le langage visuel du marketing et de la publicité, dont l’artiste est issu. Ils mettent en scène les clichés les plus courants sur la culture grecque (de la feta au sirtaki, de l’ouzo aux sandales). *The Never Never* se penche ainsi sur les mécanismes de circulation des mythes dans la culture et les médias commerciaux.

L’ensemble a été conçu comme une exposition itinérante et emprunte la logique d’une campagne de marketing. À chaque étape, un chapitre supplémentaire est ajouté, en réaction au contexte local. La tournée a débuté en septembre 2022 à Hambourg, considérée comme la capitale publicitaire de l’Allemagne. Outre les fragments de Porsche présentés comme des objets archéologiques, des clips publicitaires absurdes faisaient la promotion de l’exposition en boucle sur les panneaux d’affichage de la ville. Pour son escale à Luxembourg, l’exposition s’attarde sur la question d’échelle entre la taille du pays et la richesse produite. « Quand on pense au Casino, on rêve des salles du premier étage. Comme on nous a assigné le rez-de-chaussée, on fait semblant d’avoir les honneurs de l’étage », s’amuse Jeremy Hutchison. Il a modélisé les salles et installé des sculptures dans sa maquette (photo : Olivier Halmes). « En photo, on peut (faire) croire à des œuvres gigantesques », complète la curatrice. Fausses attentes, décalage entre le réel et sa représentation, déformation de la perception dans l’espace virtuel sont ainsi mis en évidence. [fc](#)



POLITIQUE

Film fund : ça tourne au vinaigre

Les débats sur le Film Fund menés lundi au sein de la Commission d’exécution budgétaire ont donné lieu à des tensions entre le LSAP et le CSV. Le député socialiste Dan Kersch a averti, Diane Adehm, de « conséquences politiques au sein de la commission » qu’elle préside, si celle-ci dépassait le cadre de l’avis de la Comexbu dans ses interventions médiatiques. La présidence de cette commission est traditionnellement dévolue à l’opposition. Pour Diane Adehm, l’ancien vice-Premier ministre a menacé de briser ce principe. La députée CSV avait été interrogée sur *RTL Radio* avant d’avoir reçu la direction du fonds de soutien à la production audiovisuelle. Diane Adehm y avait exprimé ses doutes quant à la gouvernance du Film Fund, récemment critiquée par la Cour des comptes, notamment l’omnipotence de son directeur Guy Daleiden. « Hie mécht, wat e

wëll », avait-elle dit sur les ondes du service public. Guy Daleiden et son adjointe Michèle Bram ont été entendus par les députés lundi. « En tant que présidente de la Commission, Diane Adehm doit se borner aux conclusions de la Commission », réaffirme Dan Kersch face au *Land*. Et la conclusion était d’entendre la direction du Film Fund, explique-t-il. Dans leurs interventions médiatiques consécutives à la Commission (dont les débats ne sont pas publics), les intéressés ont une nouvelle fois expliqué avoir agi dans le cadre de la loi, une loi conférant de larges pouvoirs à la direction et dont une réforme traîne dans les couloirs du ministère d’État depuis de longs mois. Guy Daleiden affirme en outre que les remarques formulées par la Cour des comptes (sur la période de contrôle entre 2009 et 2018) étaient les mêmes que celles du rapport de l’auditeur externe Value Associates de novembre 2018, et qu’elles avaient donné lieu à des corrections dans les procédures internes. Circulez, il n’y a plus rien à voir ? Le milieu de la production s’inquiète avant tout de voir les subsides du secteur être réduites dans le cadre de la réforme du fonds de soutien à l’audiovisuel (un soutien que personne, à notre connaissance, ne conteste). À ce propos, en coulisse, les lobbys des producteurs ont contacté le LSAP et le CSV pour solliciter une réunion avant l’entrevue de Guy Daleiden devant les députés. Les chrétiens-sociaux ont fait publicité de cette démarche en préambule de l’audience de lundi (ils ont reçu les producteurs Nicolas Steiler et Paul Thiltges au siège du parti mardi). Les socialistes se sont abstenus. [psö](#)

PHOTOGRAPHIE



Se voir soi

*My Echo, My Shadow and Me* est le résultat photographique de l’expérience menée sous forme de workshops par Cristina Nuñez, assistée de Maëlle Gengler. Il en existe plusieurs versions, au format papier, en ligne. Et exposerion à la Maison du savoir à Esch-Belval, jusqu’au 7 décembre. Hormis *Higher Self*, présenté au rez-de-chaussée, dans un hall qui peut plus ou moins passer pour un lieu d’exposition, les deux autre volets, *Wake up pictures* et *Participants projects*, sont à dénicher dans les foyers et couloirs des étages, dans un fouillis de publications et d’événements en tout genre. Paul Di Felice et Carolina Lio, les commissaires, ont accepté ces très mauvaises conditions. Ils sont par ailleurs les éditeurs avec Cristina Nuñez de *My Echo, My Shadow and Me*, au format papier (éd. Association Art as Experience, en vente au Casino-Luxembourg à 30 euros) et en ligne sur [artasexperience.org](#). Feuilleter ou scroller, permettent donc de découvrir le travail participatif mené en 2021-2022 par Cristina Nuñez, *The Self-Portrait Experience* en trois chapitres. *Higher Self*, l’atelier auquel a participé le recteur de l’université en personne, a confronté les

participants à l’anti-perception léchée de soi, exprimant des sentiments personnels (colère, peur, énergie), mais en suivant les règles strictes de la prise de vue du portrait, arrière-fond noir et éclairage identique. Les *Wake up Pictures*, sont l’anti-selfie par excellence (photo : mb). Les étudiants à Luxembourg et à l’étranger postaient une image qui ne triche pas deux-mêmes au réveil. Enfin, les portraits des *Participants Projets*, issus d’ateliers en live, mais aussi de cessions Zoom et groupes Whatsapp, sont des créations autobiographiques. Le cadre de vie, l’environnement familial disent le devenir soi. [mb](#)

PUBLICATION

Von Abfallreglement bis Zweitgewählte

Nach den Duden-Wörterbüchern *Schweizerhochdeutsch* und *Österreichisches Deutsch* ist nun zum ersten Mal eins für *Luxemburger Standarddeutsch* erschienen. Ziel sei es „Sprachbarrieren abzubauen (...), den Variantenreichtum des deutschen Sprachraumes zu erschließen und die unterschiedlichen ländertypischen Ausprägungen als gleichberechtigte (Norm-)Varianten bewusst zu machen“, so Heinz Sieburg, Herausgeber des Wörterbuchs und Professor für germanistische Linguistik an der Universität Luxemburg, in der Einleitung. Es gehe um das „wertfreie Aufzeigen von Differenz“ in der Sprache. Zusammengesetzt wurde das Wörterbuch aus einer systematischen Erfassung von Zeitungsquellen, nämlich

dem *Luxemburger Wort*, dem *Lëtzebuenger Journal* und dem *Tageblatt*. Und so finden sich im Wörterbuch Begriffe wie *Ambiance* oder *Gambia-Koalition*, Fonds de logement und *Eemaischen*, Gutland, Kavalkade und Oekozer, Pechert, Schobermesse und Velo. Neben der eigentlichen Bedeutung wird der Kontext für jedes Wort erörtert, ebenso wie notiert wird, ob ein Begriff gegebenenfalls hierzulande dieselbe Bedeutung wie im Ausland hat, wie häufig er gebraucht wird und aus welcher Sprache er entlehnt ist. Dass sich über manche Begriffe und Belege diskutieren lässt, räumt Heinz Sieburg auf Nachfrage des *Land* ein. Etwa über das Wort Velo, das in Zeitungen sehr selten als Ersatz zu Fahrrad gebraucht wird. Doch ginge es ihm eher um den in der Linguistik seit Jahren geltenden Grundsatz des Nebeneinanders von gleichberechtigten Sprachvarietäten. [sp](#)

LITTÉRATURE

Hydre a dix ans

En choisissant l’Hydre comme nom pour sa maison d’édition, Ian De Toffoli ne fait pas seulement référence au dragon mythologique à sept têtes qui a donné du fil à retordre à Hercule. Il rend aussi hommage à L’Herne, maison d’édition française fondée dans les années 1960 à qui l’on doit notamment des monographies de figures capitales de la littérature. Une double tutelle donc, symbolisant à la fois un côté rebelle et indomptable et un fort attachement à la littérature. « Voilà un éditeur qui prend délibérément des risques

en concentrant ses efforts sur des textes littéraires réputés difficiles », saluait l’auteur Guy Rewenig, dans un entretien donné au *Land* en 2014. Les textes dramatiques constituent le premier rayon de la maison qui publie aussi bien en français qu’en allemand. Aujourd’hui le programme se concentre autour du récit et du recueil d’histoires courtes avec des auteurs de la génération émergente d’écrivains luxembourgeois. Ce samedi Hydre éditions fête ses dix ans au Kasemattentheater de Bonnevoie. Dix années durant lesquelles sont parus 34 livres. Ils ont valu trois prix Servais (Nora Wagener, *Larven* ; Elise Schmit, *Stürze aus unterschiedlichen Fallhöhen* et Francis Kirps, *Die Mutationen*), un Buchpräis (Tom Reisen, *Les Bulles*) et un European Prize for Literature (Francis Kirps), selon le décompte de l’éditeur. Au programme de la soirée : des lectures d’Elise Schmit et de Jeff Schinker, la présentation de *BUG !*, le premier roman de la collaboratrice du *Land*, Claire Schmartz et des DJ sets. [fc](#)

MUSIQUES

Early birds

Il n’est jamais trop tôt pour bien faire. Avec plus d’une demie-année d’avance, les Francofolies d’Esch annoncent leur programme pour la troisième édition qui se tiendra principalement au Parc du Gaalgebierg, du 8 au 11 juin. La Kulturfabrik, l’Escher Theater et L’Arche de Villerupt sont aussi de la partie. Comme le veut la ligne directrice, pas de style

musical imposé, mais un mélange de rap, pop, rock et électro. On attend quelques uns des plus gros vendeurs de musique du moment avec DJ Snake le vendredi, Orelsan le samedi et Angèle ou Louise Attaque le dimanche. Ceux qui suivent la scène française se réjouiront de voir les « nouvelles » voix comme celles d’Izia, de Jeanne Added (photo : Camille Vivier) ou de Suzane, complétées par les pointures locales C’est Karma ou Tuys. Pour le volet plus électro, Vitalic est promis à la Kulturfabrik alors que le rap est bien présent avec Gazo, Josman, Disiz, Biga Ranx et un final de Mouse Party (Mehdi Maïzi). La billetterie ([francofolies.lu](#)) propose un nombre incalculable de formules, assis ou debout, un à quatre jours, avec des options, allant de 49 à 150 euros. [fc](#)





# Les anges volants

Godefroy Gordet

Dans ce superbe hommage aux « *amahashi* », nom zoulou désignant les conducteurs de rickshaws de Durban du temps de l’apartheid, Robyn Orlin, la mythique compagnie Moving into Dance Mophatong et le duo de musiciens uKhoiKhoi, ont offert au public du Kinneksbond, un spectacle énergétique, joyeux et coloré. Non sans cynisme, cette pièce chorégraphique au titre à rallonge flanque une bonne gifle aux spectateurs incrédules, qui divertis tout du long, n’en ressortent pas moins avec un goût amer en bouche... Car après avoir applaudi la virtuosité de ceux qu’Orlin décrit à juste titre comme des « anges volants », on ne peut que réfléchir au traitement qu’on réservait à ces hommes noirs transformés en bêtes de sommes, ne dépassant pas les 35 ans pour la plupart, humiliés, et asservis par le tourisme blanc... *We wear our wheels with pride and slap your streets with color... we said « bonjour » to satan in 1820*, célèbre la culture zoulou, pleine d’inventivité de formes, de couleurs et matières, une triade faisant vivre et exulter ce nouveau spectacle signé Robyn Orlin.

La Sud-africaine continue à révéler à son public les heures les plus sombres de l’histoire de son pays. C’est toujours la quête de Robyn Orlin que de déter-

Dès l’entrée en scène de la troupe, on le voit, on le sent, on le sait : on est devant un bijou spectaculaire

rer quelques récits gênants sur les questions de la colonisation, de la décolonisation et de l’apartheid. Depuis la fondation du City Theatre & Dance Group en 1988, jamais l’artiste ne se sera détournée de ses préoccupations critiques, qu’elle distille à la scène dans des pièces de danse souvent euphoriques, toujours portées par l’ironie et la satire. Stimulée par la réalité bien compliquée de son pays, Orlin intègre dans son œuvre autant de médias pour faire exister son propos. Texte, vidéo, arts plastiques, théâtre : son langage chorégraphique emprunte partout pour rendre compte de débats puissants sous une esthétique que désormais on lui reconnaît parfaitement.

*We wear our wheels...* est né d’un souvenir d’enfance : petite, Robyn Orlin était fascinée par les pousse-pousse zoulous, ces hommes tirant des charrettes à touristes, au service d’une triste tradition, mais néanmoins inventeurs d’un nouveau folklore composé de parures rituelles et de danses endiablées. De cette image gravée dans son esprit, la chorégraphe ressuscite un brin du passé colonial d’un pays qui s’est construit sur ce rapport entre l’opprimeur et l’opprimé. En livrant un hommage à l’inventivité et au courage de ces travailleurs, Orlin place au-devant de la scène le génie artistique impulsif de ces danseurs d’un autre temps...

Dès l’entrée en scène de la troupe de danseurs, musiciens, performeurs, on le voit, on le sent, on le sait, nous sommes devant un bijou spectaculaire. En joyeuseté et complicité, l’accueil est tout de suite entraînant, l’un de la troupe prenant à parti le régisseur pour éveiller la salle. Ça se déroule avec une immense fluidité, chaque tableau paraissant si naturellement amené que les interprètes se permettent encore des folies improvisées, des temps de présence, ou des adresses rassurantes au public, comme si nous étions invités à dîner chez eux... Engrainés

par la musique, charmés comme le serpent, les danseurs sont très rapidement en roue libre, semble-t-il, incapable de s’arrêter, et on les comprend bien.

Tout cela s’embarque ensuite dans un grand concert porté par l’incroyable duo uKhoiKhoi, génialissime binôme, d’un genre nouveau, indescriptible, empruntant à l’électro, au rock, comme aux chants traditionnels, trempés de cette influence rythmique comme d’inspirations issues de la littérature occidentale classique... Face à eux, les danseurs du Moving into Dance Mophatong donnent le meil-

leur deux-mêmes, pour nous faire entrer dans une sorte de messe extraordinaire, drôle, excessive et exubérante, bouillonnante des ingrédients préférés de Orlin, en somme.

C’est bien ce qui rend la chorégraphe sud-africaine si incroyable : sa capacité à faire exulter la folie d’un groupe en scène, pour pousser le public à réagir. Et ici, en cœur, ceux de la scène invitent ceux de la salle à bouger au rythme de leur déluge de mouvements et dans une énergie qui se fond très vite dans l’entièreté du lieu. Comme ça, le spectacle se

poursuit, dans un face à face entre une scène et une salle tout sourire. Et même si c’est le genre de spectacle où le spectateur a le trac, celui d’être tiré de son siège pour venir se perdre au plateau à l’invitation d’un artiste, c’est aussi le genre de spectacle vivifiant, nous injectant une bonne dose de tonus. Alors, certes, dans ce processus technique la pièce n’a rien d’inédite. Orlin utilise les ingrédients du folklore sud-africain, comme à son habitude. Les référence fusent et ces rengaines assez stéréotypées finalement ne formulent rien de nouveau, mais restent très efficace et belles, tout court... ●



## THÉÂTRE

# Appel à la vie et à l’humanité

Le 22 novembre dernier, le Escher Theater proposait *La Plus Précieuse des marchandises*, conte écrit en 2019 par l’écrivain et auteur dramatique Jean-Claude Grumberg, fils et petit-fils de déportés qui, dans ses récits et pièces de théâtre, tisse des liens avec son histoire familiale. Adapté et mis en scène par Charles Tordjman qui a revisité plusieurs de ses pièces – on se rappelle de *Vers toi terre promise* au Grand Théâtre –, le conte est porté par deux merveilleux comédiens, Eugénie Anselin et Philippe Fretun, fidèle de Charles Tordjman.

« Il était une fois... », le spectacle commence avec cette formule magique mais tout de suite le spectateur comprend qu’il en ira autrement car nous savons tous que le conte s’appuie « sur des faits réels, des personnages réels, une catastrophe réelle » (Charles Tordjman), qu’il est ici question de la tragédie de la Seconde Guerre mondiale, de la déportation et de l’holocauste. Et si à la fin du récit, l’auteur conclut « rien de tout ceci n’est vrai », nous savons que le train qui habite *La Plus Précieuse des marchandises* a pour destination, Auschwitz.

Si ce conte évoque la barbarie des hommes, il fait aussi appel à la vie et à l’humanité, à l’amour et à la transmission comme contrepoids à l’horreur et à ses terribles résurgences. *La Plus Précieuse des marchandises* est un conte à la fois noir et lumineux, tragique et merveilleux, effrayant et rassurant. On navigue tout au long du spectacle avec des émotions ambivalentes, passant de l’univers du conte à l’Histoire convoquée, entre ce que l’on découvre sur scène et ce que l’on sait du passé.

Quelque part dans une forêt, où régnaient grande faim et grand froid, vivaient un pauvre bûcheron et une pauvre bûcheronne. Celle-ci regardait passer le train qui, chaque jour, lui adressait des messages, boules de papier froissées qu’elle ne pouvait déchiffrer, elle qui ne savait ni lire, ni écrire, mais qu’elle gardait près de son cœur. Un jour la pauvre bûcheronne réceptionna un paquet enveloppé d’un linge « tissé de fils d’or et d’argent » à l’intérieur duquel elle découvrit une petite fille qui fit instantanément son bonheur, elle qui n’avait pas eu d’enfant. Elle la protégea de la horde des chasseurs qui rôdaient dans la forêt et ira à la recherche de

l’homme des bois pour négocier le lait de sa chèvre. Elle élèvera cette petite de la tribu des « sans-cœur » comme sa propre fille et pauvre bûcheron, qui d’abord la rejetait, finira par s’attendrir et la défendra lui aussi. La petite Rose, séparée de son jumeau, avait été abandonnée là par son père, nous dit l’histoire, alors que le lait manquait pour la famille embarquée dans le train de la mort... De nouveau en marche, le père, seul survivant de la petite famille, croisera le chemin de la petite...

Dans une mise en scène forte, simple et subtile, Charles Tordjman fait du conte de Grumberg un merveilleux spectacle et en révèle toute la poésie. Sur le plateau, Eugénie Anselin et Philippe Fretun sont à la fois narratrice/narrateur et personnages, parfois aussi musicienne/musicien (violon et clavier). Ils jouent avec justesse et bonne distance, donnant une belle profondeur aux personnages qui évoluent dans un décor où tout est naturellement et superbement suggéré – la scénographie est signée Vincent Tordjman. Le plateau est habité uniquement de quelques éléments : une grande structure métallique posée au sol qui rend précaires et fragiles les déplacements des comédiens, une machine à coudre qui s’illumine et s’anime en mode rafales, une rangée de ronds de bois faisant penser à la voie ferrée et qui se transformera au gré de l’histoire.

Dans le fond de la scène, un écran donne vie à des séquences dotées d’une vraie présence. On y retrouve par intermittence la comédienne Julie Pilod (qui nous conte l’histoire du père de Rose). On y voit défiler les paysages de la forêt. Les images (en noir & blanc ou dans des couleurs expressives et contrastées) sont déréalisées, floues ou déstructurées et d’une inquiétante étrangeté. Les lumières de Christian Pinaud participent de cette atmosphère onirique où clairs et obscurs se répondent en de beaux tableaux scéniques tandis que la création sonore de Vicnet fait surgir des espaces pluriels, magiques et fantastiques.

*La Plus Précieuse des marchandises* de Grumberg/ Tordjman, un conte pour dire la nécessité de résister et de vivre, plein de beauté, de poésie et d’humanité ! ● Karine Sitarz

opderschmelz

15<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE

JAZZ

MARC DEMUTH

MARC MANGEN

MAXIME BENDER

MICHEL MEIS

MICHEL PILZ

MICHEL REIS

NIELS ENGEL

PASCAL SCHUMACHER

PAUL FOX

PAUL WILTGEN

PIT DAHM

POL BELARDI

STEFANO AGOSTINI

ARTHUR POSSING

BENOIT MARTINY

BORIS SCHMIDT

CLAIRE PARSONS

DAVID ASCANI

DAVID LABORIER

ERNIE HAMMES

GILLES GRETHEN

GREG LAMY

JEFF HERR

JÉRÔME KLEIN

LAURENT PECKELS

LAURENT PAYFERT

THE ODS RESIDENTS

10.12.22 — 20H00



## THEATER

# Chromosom XX 2022: Eine Auslotung



Schauspielerin  
Kristin Winters

„Fuck off“: Mit diesen unmissverständlichen Worten reagiert die lässig gekleidete Darstellerin Grace im Verlauf des zweiten Castings auf die Forderung des Regisseurs, die Anbetung ihres fiktiven Bräutigams mit einem „sexy Twist“ zu unterlegen. Zu Beginn des Theaterabends trat sie noch völlig devot und verunsichert im Brautkleid mit Rosenstrauß vor die Casting-Jury. Zwischen Prolog und Epilog klaffen die Abgründe eines alten, veralteten, zeitweise perversierten Frauenbildes, mit dem sich die Hauptfigur konfrontiert sah und auseinanderzusetzen hat.

In *Lovefool* spielt sich die herausragende Kristin Winters durch die unverkrampfte Kollage einer weiblichen Selbstfindung. Urkomisch

Es hätte mehr sein dürfen, doch liegt in der Kürze bekanntlich die Würze. Zumindest passt diese abgelutschte Redewendung auf die kurze und kurzweilige One-Woman-Show *Lovefool* der in Litauen geborenen Regisseurin und Schauspielerin Gintare Parulyte. Sie bietet der kroatisch-amerikanischen Darstellerin Kristin Winters in der Rolle der Grace die Gelegenheit während einer knappen Stunde die Biografie ihres Alter Ego in rückblenden Revue passieren zu lassen. Die Vergewaltigung durch den Vater reiht sich ein in den Sumpf aus Alkoholisismus und Selbstaufopferung, die Entwürdigung beim morgendlichen Quickie mit einem Musiker, der die Schauspielerin seelisch und finanziell ausnimmt, das wiederholte Ritzen an der immer gleichen Stelle, um die Schmerzen eines ganzen Lebens zu überlagern. Der einzige, der ihr noch Aufmerksamkeit schenkt, ist ihr *shrink*, ihr Psychologe, reduziert auf eine regelmäßig eingblendete, väterliche Stimme. Seine skurrilen Methoden bleiben so zweifelhaft wie wirkungslos.

Klingt nach tragischem Stoff. Immerhin wird die thematische Gravität formal mit Filmaufnahmen aus der guten alten Zeit und Zeugenberichten vertieft. Darin fallen Frauen ein Urteil über ihre Väter: In ihren Erinnerungen waren Alkoholisismus, Missbrauch und Selbstsucht Motor für eine gescheiterte Vater-Tochter-Beziehung.

Parulyte schafft es jedoch durch den Text, dem Abend Leichtigkeit, Komik und Schwung abzugewinnen. Ein Highlight ist der anfangs eingblendete Auszug einer US-amerikanischen, an Mädchen gerichteten Aufklärungsreihe aus den 80-er-Jahren, deren religiöser Puritanismus das Publikum auflachen lässt. Schließlich sei die menschliche Sexualität vom feuchten Traum zum langen, sehr langen Kuss bis hin zum Ejakulat, das sich in den weiblichen Körper

vorwagt, von Gott höchstpersönlich abgesegnet. Was wie aus der Zeit gefallen wirkt, prägt heute noch das Meinungsbild so mancher Landstriche. Ein weiteres Highlight sind die Audio-Mitschnitte von deutsch-, luxemburgisch- und englischsprachigen Kindern über deren Vorstellung einer guten Frau: Sie sei immer nett, spiele gern mit Kindern und sage immer zu allem Ja. Und trage dazu – wen wundert’s – langes Haar. Szenen dieser Art erweitern die Handlung ins Groteske.

Diskussionen rund um Gender-Fragen stehen nicht selten im Verdacht, humorbefreit zu sein. Kristin Winters schafft es mit ihrer feinen Mimik und rhetorischen Frische über weite Strecken, *Lovefool* bei allem Ernst eine urkomische Note zu verpassen, ohne dass einem dabei das Lachen im Halse stecken bliebe.

Im Kontext einer überaus politisierten Thematik bietet Parulyte dem anwesenden Publikum auch auf dreifache Weise die Möglichkeit, Teil der Debatte zu sein. Zum einen richtet sich Winters in ihrer Rolle als Darstellerin nahezu ständig an die Zuschauer und bricht damit die vierte Wand. Auch sind einige der mimischen Überreaktionen als auflockerndes Kommunikationsmittel mit den Anwesenden zu verstehen.

Zudem hält sie handgeschriebene Din-A2-Zeichenblätter in die Menge, um ihre biografische Selbstfindung zu dokumentieren und ein weiteres Mittel des Verfremdungseffekts zu nutzen. Kritisch ist hier einzuwenden, dass diese Aufschriften aufgrund des ebenen Publikumsbereichs weitestgehend von den vorderen Zuschauern verdeckt und damit unlesbar bleiben.

In einem letzten, interaktiven Schritt nähert sich Winters der vorderen Reihe und wendet sich mit persönlichen Fragen ans Publikum. Man solle die Hand heben, habe man je Angst vor dem eigenen Vater gehabt. Man solle antworten, ob man je suizidalen Gedanken nachgegangen habe. Es solle aufzeigen, wer eine solche Person zumindest kenne. Parulyte lädt den Zuschauer zur Konfrontation mit den eigenen, intimen Ansichten und Erfahrungen ein, die mancher nur allzu gern unter den Teppich kehren möchte.

„When I came back from my AA-meetings, I bought some AA-batteries to replace them in my dildo. I hate when things don’t work“: Bei aller Tristesse entlässt das Ensemble am Théâtre National du Luxembourg das Publikum mit einem Gefühl der Leichtigkeit in die Nacht. Die herrlich aufgelegte Solo-Darstellerin verpasst dieser multimedialen Kollage einen spritzigen und entkrampften Twist. ● Claude Reiles

*Lovefool* von Gintare Parulyte; eine Produktion des TNL; Regie von Gintare Parulyte; mit Kristin Winters. Weitere Vorstellungen am 7. und 8. Dezember

# Elle nous dit quoi, la photo

Lucien Kayser

## À partir des portraits de Clegg & Guttmann et de Pasha Rafiy, quelques pistes de réflexion sur la pratique photographique

Une erreur très répandue associe la photographie à la vérité. Il faudrait croire ce que l’on voit, sans aller plus loin, contrairement à saint Thomas par exemple, lui voulait mettre son doigt dans la marque des clous de la crucifixion. Au plus tard depuis les manipulations électroniques, il est grand temps de se méfier, fini les rides, on rajeunit sans chirurgie. Auparavant déjà, il était possible de faire disparaître de la tribune du premier mai tel personnage tombé en disgrâce, ou plus banalement d’enlever la cigarette des mains de Malraux ou de Sartre. Enfin, il existe toujours le point de vue du photographe, c’est lui seul qui décide de l’art ou non.

Appareil ou pinceau, notre regard ne devrait pas être différent. Les présidents français et les chanceliers allemands ont choisi, les premiers la photographie, les seconds la peinture, pour leur portrait officiel. Dans les deux cas, ce n’est pas ce choix qui fait la qualité (ou la modernité) de l’œuvre. Des fois, l’innovation a pu choquer, et il a fallu retourner à la tradition ; on ne commentera pas, dans un autre pays, l’attachement à une figuration des plus écoulées.

Le paradoxe, dans les portraits du duo Clegg & Guttmann, consiste dans le fait que c’est justement en se référant à la peinture toute classique, du siècle d’or néerlandais, qu’ils prennent un air contemporain. Cela tient, me semble-t-il, à la distanciation critique qui leur est propre. Dès le 17<sup>e</sup> siècle, il y allait de la représentation, de la volonté de la richesse et du pouvoir, quelconque, de se faire valoir. Le commanditaire voulait et continue à vouloir se montrer à son avantage. Que le portrait soit peinture ou photographie, peu importe. Or, les effets picturaux de Clegg & Guttmann d’un coup jouent dans un sens contraire. Hors du fond sombre, dans un jeu impitoyable de *chiaroscuro*, de clair-obscur, ressortent, surgissent les personnages. Dans une posture figée, qu’ils soient assis ou debout, le regard fixé sur un lointain qui peut être celui de la caméra, s’avère plus proche du néant, les mains posées comme si elles devaient exprimer toute la force ou importance. Ajoutez-y le décor, décorum serait le mot exact en

*Le contraste est vif entre les deux étages de la Kunschthal. Ce qui fait volontairement défaut à Clegg & Guttmann est à l’œuvre chez Pasha Rafiy : l’empathie*

l’occurrence, dans une société, cette part d’elle, qui entend tenir son rang.

Le contraste est on ne peut plus vif, au deuxième étage de la Kunschthal Esch. Entre les portraits de Clegg & Guttmann et l’autre exposition, dans une clarté bienvenue, de ceux de Pasha Rafiy. Et ce qui fait (volontairement) entièrement défaut chez les premiers, absence qui est la patte même du duo, on le constate, on le ressent proprement chez Rafiy : l’empathie du photographe. Cela commence par le choix de l’environnement qui est laissé au sujet photographié, dirai-je qu’il est pour ainsi dire *embedded*, pour employer une expression pour reporters photographes dans des circonstances autrement dramatiques. Sollicitude qui ne joue pas seulement entre les acteurs de la photographie, elle s’étend au visiteur, tout libre d’interprétation, ces portraits-là ouvrant à des lectures multiples, à des narrations diverses. *People and Places VS Rejected*.

Il faut revenir et insister maintenant sur le titre de l’exposition de Clegg & Guttmann. Le contrat prévoit que si le portraituré n’est pas satisfait du résultat (a imaginé par exemple le « matrimonial portrait » tout autrement), il n’a pas à payer, l’œuvre, toutefois, propriété dès lors des photographes, pourra être exposée, et nos deux photographes ne s’en privent pas. Une seule photographie dans l’exposition ne compte pas parmi les rejected, celle commandée par la Kunschthal, *The Esch Summit*, avec le maire, son échevin à la culture, le secrétaire général de la ville et le responsable du service culturel. Ils se sont pliés aux règles de Clegg & Guttmann, curiosité intellectuelle, contentement ou courage, allez savoir. Gageons, cependant, que les deux qui brigueront de nouveau le suffrage des électeurs, ne s’en serviront pas dans leur campagne électorale. ●

Clegg & Guttmann, *Rejected* et Pasha Rafiy, *People and Places* à voir jusqu’au 15 janvier à la Kunschthal d’Esch



The Esch Summit, pris dans les reflets de l'exposition







T Z E E D E E

# Exposer l'intériorité

Kévin KroczeK



En mai 2021, le guitariste luxembourgeois Gilles Grethen a fait paraître le premier album de son quartet *Time Suite*. On se souvient d'un projet prometteur composé de ballades atmosphériques qui laissaient la part belle à l'improvisation. Le

feedback de la presse spécialisée a été positif et le public, de l'aveu du guitariste, a été réceptif au projet malgré le peu d'opportunités de jouer le programme du disque en live, compte tenu de la situation sanitaire de l'époque. Aujourd'hui, le

Gilles Grethen quartet revient gonflé à bloc avec *State of Mind* (Double Moon Records / Challenge Records International), un dix titres sur lesquels Vincent Pinn à la trompette et au bugle, Gabriele Basilio à la contrebasse, Michel Meis à la batterie et Gilles Grethen à la guitare font équipe avec un orchestre de onze musiciennes et musiciens à cordes. Le tout, sous la houlette du chef d'orchestre Benjamin Schäfer. Tandis que *Time Suite* développait la thématique du cosmos, une certaine idée de l'immensité donc, *State of Mind* s'intéresse à l'esprit, un sujet tout aussi vaste.

La pochette du disque, plutôt élégante, a été créée par l'illustrateur et graphiste Mik Mulhen alias Omniscient being. On y découvre une forme humaine de profil qui se décompose, tant son univers mental semble foisonnant. Enregistré en avril dernier aux Daft studios à Malmédy en Belgique, *State of Mind* a pour origine l'envie de composer pour un ensemble de cordes. Gilles Grethen explique avoir étudié assidûment des partitions de Johannes Brahms, Gustav Malher ou encore Alfred Schnittke pour appréhender l'exercice. Retour sur les dix compositions d'un disque résolument ambitieux.

L'introduction *Change* s'ouvre sur une série de quatre accords qui se répètent. Les instruments se greffent petit à petit, les cordes amènent une ampleur et le cuivre, une certaine solennité. Une ligne discrète de basse dialogue avec des percussions au cordeau. La guitare fait son apparition

et on retient notre souffle, un peu comme si une scène s'éteignait et qu'un fin rayon de lumière venait éclairer Gilles Grethen en son centre. On reconnaît au gré du jeu son style chaleureux mais pas clinquant pour un sou. Le morceau suivant *Transcendence* est un pur titre d'acid jazz (il en présente du moins tous les attributs) où l'alliance entre la trompette et l'orchestre est à son meilleur. Ces cordes apportent une tension particulière sur la courte pièce *Intro to State of Mind*. Un interlude en forme de bouillotte prête à implorer.

Le morceau éponyme *State of Mind*, moment d'équilibre, offre une expérience d'écoute déroutante tant les musiciens, aussi bien que les auditeurs, ont du mal à se positionner. Entre stridence et chaleur manifeste, le titre respire le doute et oscille entre moments de bravoures et moments de flottements. On pense à des bandes

originales sur *Delirium* et son côté film noir plein de suspens. L'aspect cinématographique du projet, franchement perceptible, n'était pourtant pas recherché pas Gilles Grethen.

Ce dernier explique que sa méthode d'écriture consiste à se créer un monde intérieur et à composer sur des images mentales. En somme, il compose la bande originale de films imaginaires que constituent sa vie et toutes les émotions qui en découlent. Une approche métaphysique de la musique clairement assumée par le compositeur qui retranscrit ses états d'esprit et notamment sur *Delirium* et *Until the Moon Went Down* qui reflètent ces « moments de confusion, quand on se sent perdu et très petit dans l'univers ». En somme, le projet a pour ambition d'exposer l'intériorité de tout un chacun. S'ensuivent *Intro to Forgetful*, *Forgetful* et *Outside*, variations sur la mémoire et la nostalgie, constants mais qui font figure de ventre mou de l'album. Arrive l'outro *Contemplation* où le plaisir de jouer est manifeste. *State of Mind*, loin d'être une sortie de route constitue une nouvelle étape pour les quatre jazzmen. Un album qu'on a hâte de découvrir sur scène, tant son ampleur semble s'y prêter. ●

La release de l'album *State of Mind* aura ce samedi, le 3 décembre, à 20h à l'Arca Bertrange (17 rue Atert). Plus d'informations sur [gillesgrethen.com](https://www.gillesgrethen.com)

**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics**  
Administration des Bâtiments publics

## Avis de marché

**Procédure :** européenne ouverte  
**Type de marché :** Travaux

**Modalités d'ouverture des offres :**  
Date : 01.02.2023  
Heure : 10.00 heures

**Lieu :**  
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

## Section II : Objet du marché

**Intitulé attribué au marché :**  
Travaux d'installation d'équipements de cuisine et self-service à exécuter dans l'intérêt de l'aménagement d'une structure de restauration scolaire et d'accueil au Lycée technique de Bonnevoie.

**Description succincte du marché :**  
– Fourniture et pose d'équipements de cuisine et self-service pour la nouvelle cuisine.  
La durée des travaux est de 52 jours ouvrables, à débiter le 2<sup>e</sup> trimestre 2023. Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

## Section IV : Procédure

**Conditions d'obtention du cahier des charges :**  
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)).

La remise électronique est obligatoire.

## Section VI : Renseignements complémentaires

**Autres informations :**  
*Conditions de participation :*  
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

**Réception des offres :**  
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)).

**Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :**  
01.12.2022

**La version intégrale de l'avis n° 2202530 peut être consultée sur [www.marches-publics.lu](http://www.marches-publics.lu)**

**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics**  
Administration des Bâtiments publics

## Avis de marché

**Procédure :** européenne ouverte  
**Type de marché :** Travaux

**Modalités d'ouverture des offres :**  
Date : 31.01.2023  
Heure : 10.00 heures

**Lieu :**  
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

## Section II : Objet du marché

**Intitulé attribué au marché :**  
Travaux d'installations électriques à exécuter dans l'intérêt de l'aménagement d'une structure de restauration scolaire et d'accueil au Lycée technique de Bonnevoie.

**Description succincte du marché :**  
– Mise en place des installations électriques pour la nouvelle cuisine.  
La durée des travaux est de 74 jours ouvrables, à débiter le 2<sup>e</sup> trimestre 2023. Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

## Section IV : Procédure

**Conditions d'obtention du cahier des charges :**  
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)).  
La remise électronique est obligatoire.

## Section VI : Renseignements complémentaires

**Autres informations :**  
*Conditions de participation :*  
Toutes les conditions de participation

sont indiquées dans les documents de soumissions.

**Réception des offres :**  
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)).

**Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :**  
01.12.2022

**La version intégrale de l'avis n° 2202529 peut être consultée sur [www.marches-publics.lu](http://www.marches-publics.lu)**

**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics**  
Administration des Bâtiments publics

## Avis de marché

**Procédure :** européenne ouverte  
**Type de marché :** Travaux

**Modalités d'ouverture des offres :**  
Date : 27.01.2023  
Heure : 10.00 heures

**Lieu :**  
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

## Section II : Objet du marché

**Intitulé attribué au marché :**  
Travaux d'installations HVAC et sanitaires à exécuter dans l'intérêt de l'aménagement d'une structure de restauration scolaire et d'accueil au Lycée technique de Bonnevoie à Luxembourg.

**Description succincte du marché :**  
– Mise en place des installations de chauffage, de ventilation et sanitaires pour la nouvelle cuisine.  
La durée des travaux est de 74 jours

ouvrables, à débiter le 2<sup>e</sup> trimestre 2023.

## Section IV : Procédure

**Conditions d'obtention du cahier des charges :**  
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)).  
La remise électronique est obligatoire.

## Section VI : Renseignements complémentaires

**Autres informations :**  
*Conditions de participation :*  
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

**Réception des offres :**  
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)).

**Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :**  
01.12.2022

**La version intégrale de l'avis n° 2202484 peut être consultée sur [www.marches-publics.lu](http://www.marches-publics.lu)**

d'Lëtzebuurger Land, régie publicitaire

... Et votre annonce fait

Contact :  
Zoubida Belgacem  
+352 48 57 57 32  
[zbelgacem@land.lu](mailto:zbelgacem@land.lu)



BANDE DESSINÉE

# Le match de toute une vie

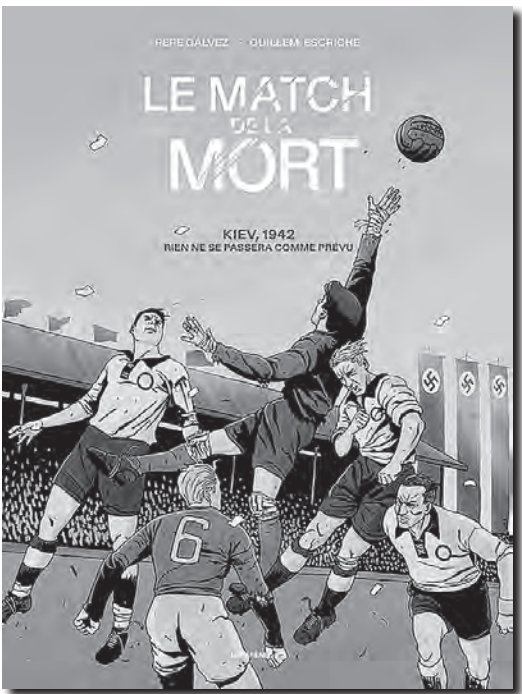
Pablo Chimienti

Alors que la Coupe du monde de football se tient en ce moment au Qatar et que la guerre se poursuit en Ukraine, difficile de passer à côté de l’album de Pepe Galvez et Guillem Escriche, *Le Match de la mort*

Le Match de la mort est le surnom, on ne peut plus parlant, donné un match de football qui s’est déroulé le 9 août 1942 à Kiev. Un match qui a opposé l’équipe ukrainienne du FK Start à l’équipe allemande de Flakelf. Un match qui finira sur le score de 5 à 3 pour l’équipe locale, mais qui sera suivi, quelques jours plus tard, par l’arrestation de onze participants ukrainiens de la rencontre. Il faut dire que ces derniers sont, pour la plupart, des anciens joueurs du Dynamo Kiev, une équipe proche du parti communiste, et que la Flakelf est une équipe composée d’aviateurs de la Luftwaffe.

Un peu de contexte s’impose. À la suite de l’opération Barbarossa, le Troisième Reich a avancé vers l’Est : de 1941 à 1944 la majeure partie de l’Ukraine a été occupée par l’Allemagne nazie. Pour Hitler et sa clique, les Ukrainiens étaient, des « masses amorphes qui n’ont rien à apporter à la civilisation » ou encore une « populace (qui) occupe des étendues infinies dans une des régions les plus fertiles du monde ». Le drapeau à la Svastika s’installe dans tous les bâtiments officiels de Kiev.

En Ukraine, comme dans à peu près tous les territoires occupés par les nazis, la population est partagée. Il y aura des résistants, des personnes neutres et des collabos. Après tout, comme dit un ancien camarade de goulag d’Aleksei Klimenko, une des anciennes stars du Dynamo Kiev, « Je doute que les Allemands nous traitent plus mal que Staline... » Il n’a jamais été facile de choisir entre la peste et le choléra ! C’est principalement à travers le parcours de Klimenko que le scénariste Pepe Galvez et le dessinateur Guillem Escriche décident de raconter cette histoire – dont la version originale espagnole est parue en 2021. Une histoire de résistance sportive, où le ballon rond est préféré aux balles des armes à feu.



Une résistance un peu folle, saugrenue voire totalement irrationnelle. Partout les gens meurent, sur les champs de bataille, dans les camps de prisonniers, de froid ou de faim, mais les salariés des fourneaux de la boulangerie industrielle n°1, des anciens footballeurs réunis par le directeur des lieux, Josef Kordic, un ancien fan du Dynamo, jouent au ballon. Klimenko est conscient du ridicule de la situation, mais, face à un Hitler qui veut que ses militaires

installés en Ukraine imitent « les Américains dans le Far West » ou du moins aient une conduite qui « doit être dictée par l’idée que nous avons affaire à un peuple inférieur à tout point de vue », le foot, et surtout la domination de leur équipe sur le terrain, semble redonner de la joie et de l’espoir à tout une population qui n’a plus beaucoup d’occasion de ressentir ni l’un, ni l’autre.

Malgré les craintes, la violence de l’équipe adverse venue clairement casser de l’ukrainien, avec la complicité de l’arbitre – membre de la Luftwaffe lui aussi – et malgré l’avertissement d’un entraîneur ukrainien collabo qui, à la mi-temps de ce fameux match viendra dans leur vestiaire pour les intimider – « Vous jouez magnifiquement et vous avez prouvé que vous étiez les meilleurs. Mais il vous reste à montrer que vous êtes aussi les plus intelligents, et vous savez ce qui est le mieux pour vous, pour nous tous. Alors je vous demande : vous voulez vous mettre les Allemands à dos, ou gagner leur amitié pour le bien de la paix et de la tranquillité ? » leur balancera-t-il –, les joueurs du Start joueront, là, le match de leur vie. Quitte à y trouver la mort.

On l’aura compris, le football et tout particulièrement ce match du 9 août 1942 sont au centre de cet album. Pourtant, on est loin du simple un récit sportif. Une quinzaine de pages seulement, des 96 que compte le livre, représente des actions de jeu. Le reste des planches ont une portée clairement historique. Elles montrent la misère des soldats vaincus dans les camps de prisonniers, la misère des civils dans ces villes détruites par les bombardements et les combats, elles montrent les exécutions sommaires des vaincus de la part des vainqueurs et puis la haine qui s’installe de part et d’autre lors de ces conflits armés.

Tout en s’intéressant à l’histoire de ces footballeurs héroïques – dont l’image a ensuite longuement été exploitée par l’Union Soviétique, au point que certains historiens remettent désormais en cause le lien direct entre le match et l’arrestation puis l’assassinat de la plupart de ces joueurs – et en dénonçant les exactions nazies, les auteurs évitent le récit partisan. Ils rappellent là que les Ukrainiens n’ont pas tous été exemplaires pendant cette triste période, mais également que tous les Allemands n’étaient pas nazis.

Ils proposent donc un récit bien ficelé et bien rythmé, même s’il faut parfois s’y retrouver à cause du grand nombre de personnages, magnifiquement mis en image par Guillem Escriche avec un style réaliste et des aplats de couleurs aux tonalités grises et sépia desquelles ressortent, ci-et-là, quelques touches de couleurs vives : le rouge du sang – et du drapeau nazi – ou encore le jaune de la lumière – souvent de bougies – et des explosions.

Ce *Match de la mort* est un album marquant, qui fait réfléchir et rappelle, n’en déplaise au président de la république française qui appelait quelques jours seulement avant le début de la coupe du monde de football au Qatar à ne « pas politiser le sport », la force symbolique politique de toutes ces grandes compétitions sportives. ●

Le Match de la mort de Pepe Galvez et Guillem Escriche. Les Arènes BD

LITTÉRATURE

# De Mars op lëtzeburgesch

Paul Rauchs

Il fallait se doucher de bonne heure pour être au courant de la tenue d’un salon très confidentiel qui n’avait rien du snobisme mondain de celui de Madame Verdurin, mais tout d’une rencontre aussi amicale que gourmande avec une vieille connaissance de Proust, qui n’avait qu’à traverser la rue, non pas pour trouver du travail, mais pour assister, en Première mondiale, excusez du peu, à la présentation de la traduction en luxembourgeois des œuvres du Goncourt 1919 qui se désolait des critiques concernant certaines maladresses du couple grand-ducal : « Je fus peiné d’entendre les jeunes gens chics, que je ne connaissais pas, raconter les histoires les plus ridicules et les plus malveillantes sur le jeune grand-duc héritier de Luxembourg. (...) Il avait épousé une ravissante (...) fille. »<sup>1</sup>

À la rue de l’eau, Léa Linster mit l’eau à la bouche de ses convives et ne se trompait guère en les invitant à tremper ses fameuses madeleines dans le thé de tilleul et les bulles de la Veuve. C’était le 18 novembre dernier, anniversaire de Liz, mais aussi et surtout centième anniversaire de la mort du grand Marcel. À cette occasion, la Société des Amis de Marcel Proust avait invité Rita Schmit, la téméraire traductrice, à présenter son *work in progress* qui, plus qu’un travail de Titan, est avant tout une épreuve de Sisyphe : Georges-Arthur Goldschmidt, la diva des traduc-

teurs français, n’a-t-il pas coutume de dire que, sitôt la traduction achevée, elle est à refaire ? Rita Schmit, heureusement, n’en est pas là, et nous étions sensible avant tout au rythme de sa langue qui se colle aux phrases de Proust comme la lèvres de l’écrivain à la cuillerée du thé. Et ce rythme vibrait par la voix de Pascale Noé Adam, comédienne du cru, qui, en interprétant l’interprétation de Rita Schmit, faillit faire de l’habitant d’Auteuil un résident du Limpertsberg.

Par sa traduction, Rita Schmit rend ses lettres de noblesse au luxembourgeois qui est désormais une langue

Alors, évidemment, on peut se poser la question sur, sinon l’urgence, du moins la pertinence d’une traduction de Proust en luxembourgeois. On se souvient de l’expérience, plutôt réussie, de Guy Wagner qui a traduit Beckett en luxembourgeois, (mais c’était pour le théâtre), ou encore de celle de Lex Roth avec la traduction en idiome local de Camus. Mais les lectrices et lecteurs qui lisent le luxembourgeois sont assez polyglottes pour lire les textes dans l’original, ou, du moins, dans les bonnes traductions existantes. Traduire par contre des œuvres luxembourgeoises serait, à première vue, plus profitable. Futilité d’un côté, utilité de l’autre ? Oui, mais voilà, la (vraie) littérature est utile et futile à la fois, elle tient (aussi) de l’art pour l’art, elle fait du besoin un désir. En cela, elle est à l’image de la cuisine et de ses fameuses mères qui, de Lyon à Mondorf, ont transformé une nécessité vitale en plaisir, d’aucuns diront en péché. Platon, le grand rabat-joie devant l’Éternel, n’avait de cesse de les fustiger pour cette faiblesse (?) et les comparait... aux poètes, dont Homère, disait-il, était le pire. La boucle est bouclée, car la fameuse madeleine fait elle aussi le pont entre littérature et cuisine, saveur et souvenir.

Pont ou grand écart ? La traduction tient elle aussi des deux, comme le savent très bien les Italiens : *traduttore, traditore*, voilà leur tradition. Mais qui

trahissent-ils ? Ce sont, bien sûr, les puristes et les douaniers qui érigent des frontières entre les langues et les peuples et refusent de mêler la « race » et la grammaire au sang impur qui abreuve nos sillons. Les traducteurs sont, comme leurs confrères psychanalystes, des contrebandiers qui éclairent une langue par l’autre, et on ne compte pas que sur le bout des doigts les anglophones et francophones qui élucident Joyce et Lacan en passant par leurs traductions. La traductrice enrichit la langue d’accueil, tout en honorant la langue d’origine. Et la Grande-Duchesse (que la Constitution me pardonne cet écart de langage) avait bien raison de souligner que par sa traduction de la *Recherche*, Rita Schmit rendait ses lettres de noblesse au luxembourgeois qui est désormais une langue. Car traduire Proust en luxembourgeois, c’est certes faire œuvre littéraire, mais c’est avant tout un acte politique. Il ne faut jamais oublier qu’il va des langues comme des croyances : la langue est au dialecte ce que religion est à la secte, une entreprise qui a réussi. Certains nostalgiques, pour lesquels j’avoue chérir une tendresse certaine, regrettent le temps où leur idiome luxembourgeois avait le charme, mais aussi la puissance, du discours oral. Et les psychanalystes savent bien que la langage oral vaut bien la langue écrite. Car la noblesse ne se niche pas forcément dans les châteaux, mais préfère souvent aller s’encanailler dans les chaumières. Les linguistes

savent bien que le mot détruit la chose, et si le luxembourgeois s’obstine à s’interdire, comme d’aucuns le soutiennent, à prononcer je t’aime, c’est qu’il préfère garder la chose plutôt que le non du nom.

Ces réserves faites, ne gâchons pas notre plaisir de jouer de la langue de Proust, en français comme en luxembourgeois, en discutant ad aeternam des traductions de la plus fameuse phrase de la littérature française. « Eng gutt Zäitche sinn ech matzäite schlofe gaang », comme le propose la désormais traduction officielle, ou encore « Eng laang Zäit hun ech mech fréi an d’Bett geloucht », comme le suggère votre serviteur, ou encore..., ou encore... Que voulez-vous, les traductrices connaîtront toujours le même sort que les entraîneurs de foot : tout le monde pense pouvoir faire mieux qu’eux. ●

<sup>1</sup> « Ech war trauereg ze héieren wéi déi chic jonk Leit, déi ech nët kannt hun, déi lächerlechst a béisartegst Geschichten iwer den Ierwgrossherzog vu Lëtzeburg verbreet hun. Hien hat e formidabelt Meedche bestoud. », Marcel Proust, *Le côté de Guermantes*, traduit du français par P. Rauchs



Les Éditions d’Lëtzebuerger Land ont le plaisir d’annoncer la parution du livre  
**Déck Frënn La Comédie Inhumaine** par Skif & Dresch

L’album préfacé par le scénariste contient les premières séries (2019-2020) de la bande dessinée du même nom parues dans le *Lëtzebuerger Land*.  
Cet ouvrage commente l’actualité luxembourgeoise de manière satirique et se lit comme une chronique des événements de la politique luxembourgeoise.

En librairie et sur [www.land.lu](http://www.land.lu) (rubrique «Livres»)





# Changement de registre

Erwan Nonet (avec France Clarinval)

La coopérative viticole Domaine Vinsmoselle a souffert ces dernières années. Entre la chute des ventes de crémants pendant la pandémie (elles sont reparties à la hausse depuis), le procès perdu contre tous les autres producteurs à propos son nouveau nom (« Les Vignerons de Vinsmoselle », finalement transformé en « Les Vignerons de Domaines Vinsmoselle », ce qui a valu de recréer tous

les supports marketing et les étiquettes en quelques semaines sous peine d'astreintes) et les problèmes structurels dont la coopérative peine à se défaire (vieillessement de l'âge de ses viticulteurs, gamme pléthorique, qualité variable...), les temps sont durs pour l'acteur majeur du secteur au Luxembourg, qui vinifie près de cinquante pour cent des raisins mosellans.

Dans ce contexte, le débarquement de Patrick Berg par le conseil d'administration à la fin du mois d'août n'était qu'une demie-surprise. On lui reprochait off the record (et peut-être un peu facilement) d'être l'unique responsable de ce changement nom qui a coûté beaucoup d'argent et de tension à la coopérative. La nomination d'André Mehlen au poste vacant, annoncée par nos confrères de RTL en fin de

semaine dernière, était, par contre, très inattendue. Traditionnellement, le poste de directeur est attribué à un comptable ou à un commercial. Constant Infalt (directeur de 1978 à 2011) tenait les registres de Vinsmoselle avant d'en être le directeur. Georges Schaaf (2011-2014) est un spécialiste du marketing (notamment passé par Villeroy & Boch et les Sources Rosport) tandis que Patrick Berg (2015-2022), également marketeur, a été débauché de la direction du Garage de l'Est à Junglinster. Lorsqu'Henri Streng, alors président de Vinsmoselle, avait annoncé son nom huit mois après l'éviction de son prédécesseur, il avait lâché : « lorsque l'on sait vendre des voitures, on sait vendre du vin. » Visiblement, Vinsmoselle a revu depuis son mode de réflexion et a compris qu'avant de le vendre, il faut savoir le faire, le vin.

Titulaire d'un doctorat en microbiologie obtenu à Munich en 1999 et d'une première expérience professionnelle au CRP-Santé, André Mehlen était « contrôleur des vins » à l'Institut viti-vinicole de Remich (IVV, antenne du ministère de l'Agriculture) depuis 2007. Cela signifie que c'est lui qui accorde ou non le label de l'Appellation d'origine protégée (AOP) Moselle Luxembourgeoise aux vins présentés par les vignerons. Garant de leur qualité, et du respect du cahier des charges, ce haut fonctionnaire défend aussi la profession au niveau européen au sein de la Commission Vin à Bruxelles. André Mehlen n'est donc pas un vendeur. Il est sans doute le meilleur expert actuel de la viticulture luxembourgeoise. Il en connaît tous les mérites et tous les travers. Du côté des vignerons indépendants, une certaine inquiétude était audible dans les allées d'Expogast le week-end dernier : « Mehlen sait tout de nous, de notre façon de faire du vin », exprimait l'un. « Il passe d'une position neutre, d'arbitre, à une place partisane pour le plus grand producteur de vins au Luxembourg », tançait un autre qui se pose des questions sur la succession à ce poste-clé de l'IVV.

Pour Vinsmoselle, le changement de paradigme est total puisque, pour la première fois, le conseil d'administration ne pourra pas déjuger son directeur en prétextant son manque de connaissance du secteur. Alors qu'une redéfinition de la gamme a été

lancée avec une certaine réussite par Patrick Berg ces dernières années, on peut se demander quelles seront les principales missions du futur directeur qui prendra vraisemblablement ses fonctions le 1er février 2023. Son profil indique qu'elles ne seront pas uniquement marchandes, André Mehlen connaît parfaitement les défis que Vinsmoselle doit relever et c'est bien cette expertise que la coopérative est allée chercher.

En premier lieu, Vinsmoselle devra impérativement poursuivre ses efforts pour améliorer la qualité de ses vins et crémants et le faire savoir. Elle produit déjà quelques excellents vins de terroir, mais ils restent un peu perdus dans la masse de références même s'il y a du mieux avec la nouvelle gamme Vignum. Clarifier sa moyenne gamme en élaguant le nombre de références (est-il vraiment utile de présenter onze auxerrois ou douze rieslings grands crus différents ?) serait une idée judicieuse. Il faudra aussi trouver des débouchés aux vins d'entrée de gamme qui n'ont plus la cote au Luxembourg ni en Belgique, sa principale destination à l'export. La question du rivaner, cépage majoritaire il y a quelques décennies mais déprécié aujourd'hui (parfois abusivement), devra être mise sur la table. Faut-il l'arracher et replanter d'autres cépages ou lui trouver un autre usage, par exemple dans un vin d'assemblage produit en grande quantité ? Les Summerwäin (blanc et rosé), incontestables réussites commerciales depuis deux ans, pourraient être inspirants.

La nomination d'André Mehlen à l'unanimité du conseil d'administration, comme nous l'avons confirmé le président Josy Gloden, pourrait être un vrai tournant dans l'histoire de la coopérative qui a fêté le centenaire de sa cave la plus ancienne l'année dernière (Grevenmacher). Le choix d'un profil différent est-il le symbole d'un changement de mentalité ou simplement un effet d'aubaine ? La grande proximité entre le futur directeur et le conseil d'administration permettra de gagner beaucoup de temps au début, mais sera-t-elle un atout sur la durée ? On ne pourra en tout cas pas reprocher à Vinsmoselle un excès de classicisme, ce qui est déjà une bonne nouvelle tant la Moselle a besoin d'une coopérative forte. ●



André Mehlen lors d'une dégustation à l'IVV

## Stil

### L'ENDROIT



#### Trois en un

Deux d'entre elles étaient déjà, avant l'heure, des éclaireuses en la matière. Les noms de Sophie Holzem (Sopilipili) et de Ghislaine De Poorter (Made by Ghigi) ne sont plus inconnus auprès de celles et ceux qui allaient chiner dans les premiers marchés alternatifs d'artisanat ou dans les tous premiers pop up stores. Elles étaient un peu partout, du Mudam aux Rotondes, en passant par d'autres lieux qui leur offraient

hébergement à court terme. Histoire de faire profiter au plus grand nombre de leurs objets qui sortent de l'ordinaire. Nous avions récemment retrouvé Sophie au premier étage du 7 rue du fossé, où elle partage l'espace avec les propriétaires de la boutique de Lost Laces qui vend des vêtements pour femmes, mais surtout de chaussures fabriquées au Portugal (pour les deux sexes). Les marques de prestige faisant grimper les loyers au centre-ville de sorte qu'un simple commerçant a du mal à trouver un local correspondant à son chiffre d'affaires, Sophie et ses associées ont accepté l'installation de la machine à coudre de Ghigi au premier étage. Laquelle y confectionne, dans des tissus aux motifs vivants, des coussins et des tabourets (photo : GD) tandis que Sopilipili continue de trouver des vêtements sympas pour des femmes qui ne se veulent pas trop traditionnelles, ainsi que

des bijoux et des articles cadeaux à prix aimables. Voilà comment des pionnières du pop up s'installent définitivement dans la solidarité, en donnant naissance à une autre forme de concept store. Coup de cœur ! GD

### LE MOMENT

#### Le petit déj'

Chez Cocottes, les meilleurs chefs et responsables des ateliers de cuisine de Stéphanie Jauquet se sont rassemblés au City Concorde pour développer un petit-déj' qui inciterait les clients du centre commercial à prolonger leur visite avant ou après l'achat de leurs cadeaux de Noël. L'idée est de rassasier de petits mets capables, les gourmets les plus difficiles. Les jus, le thé et le café s'imposent d'eux mêmes, les viennoiseries

aussi. Mais, pour cette édition de Noël, on y trouve aussi les Black buns, une brioche noire au charbon végétal, toastée, nappée d'un œuf poché, de guacamole, d'espuma citronnée et, soit de légumes verts (haricots, mange-tout, épinards), soit de saumon fumé, voire de pastrami de bœuf (photo : Cocottes). Lorsque, pour la brioche, le moelleux de la pâte se mélange au croustillant du toast, on trouve cela juste divin. À celui que nous avons testé, l'œuf ajoutait un plus grâce à une cuisson parfaite, le jaune coulant mais pas trop, juste au stade où il commence à



se solidifier. Un toast à l'avocat est proposé en alternative aux black buns et pour les amateurs de sucré, les New York rolls et les croissants dulcify-framboise ou chiboust vanille glacée au chocolat au lait deviendront vite un péché mignon. Ce choix se rajoute évidemment aux viennoiseries déjà proposée auparavant. Les petits délices seront servis jusqu'aux jours de fête, les vendredis jusque midi, les samedis et dimanches jusque 13h. En cas de succès, l'initiative sera prolongée en 2023. GD

### L'ÉVÉNEMENT

#### L'ultima

Le Circolo Culturale e Ricreativo Eugenio Curiel a vu le jour en 1972. Son nom est celui d'un jeune physicien communiste assassiné en 1945 à Milan

par les fascistes. Issus de la gauche italienne, les fondateurs de l'endroit souhaitaient un espace de rencontre pour les immigrés italiens et tous ceux qui partageaient leurs idéaux « de progrès politique et social ». L'association a acquis le bâtiment de la route d'Esch à Luxembourg en viager, grâce à un prêt et à des dons des membres (photo : sb). Après rénovation, le lieu a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> mai 1983, avec un café-restaurant au rez-de-chaussée, des salles de réunions et une bibliothèque. Le restaurant, baptisé « le communiste » par les habitués, a longtemps été prisé pour sa cuisine traditionnelle. On y servait la meilleure saltimbocca de la ville, un osso bucco à se damner ou des garganelli très recommandables. Le réalisateur Donato Rotunno prépare d'ailleurs un film documentaire sur l'association et son influence sur la vie politique et culturelle



pendant cinquante ans au Luxembourg. À la faveur d'un projet immobilier, le lieu va fermer ses portes à la fin de l'année. Un crève cœur pour tous ceux qui fréquentent la trattoria (où la cheffe embauchée en 2019 ne dément pas la qualité des débuts) et ceux pour qui les salles de réunion constituent un lieu de mémoire où la gauche luxembourgeoise a célébré ses victoires et pleuré ses défaites. Pour tous, une ultime soirée festive est organisée le mercredi 7 décembre de 18h30 à 22h célébrer ce lieu unique. fc

